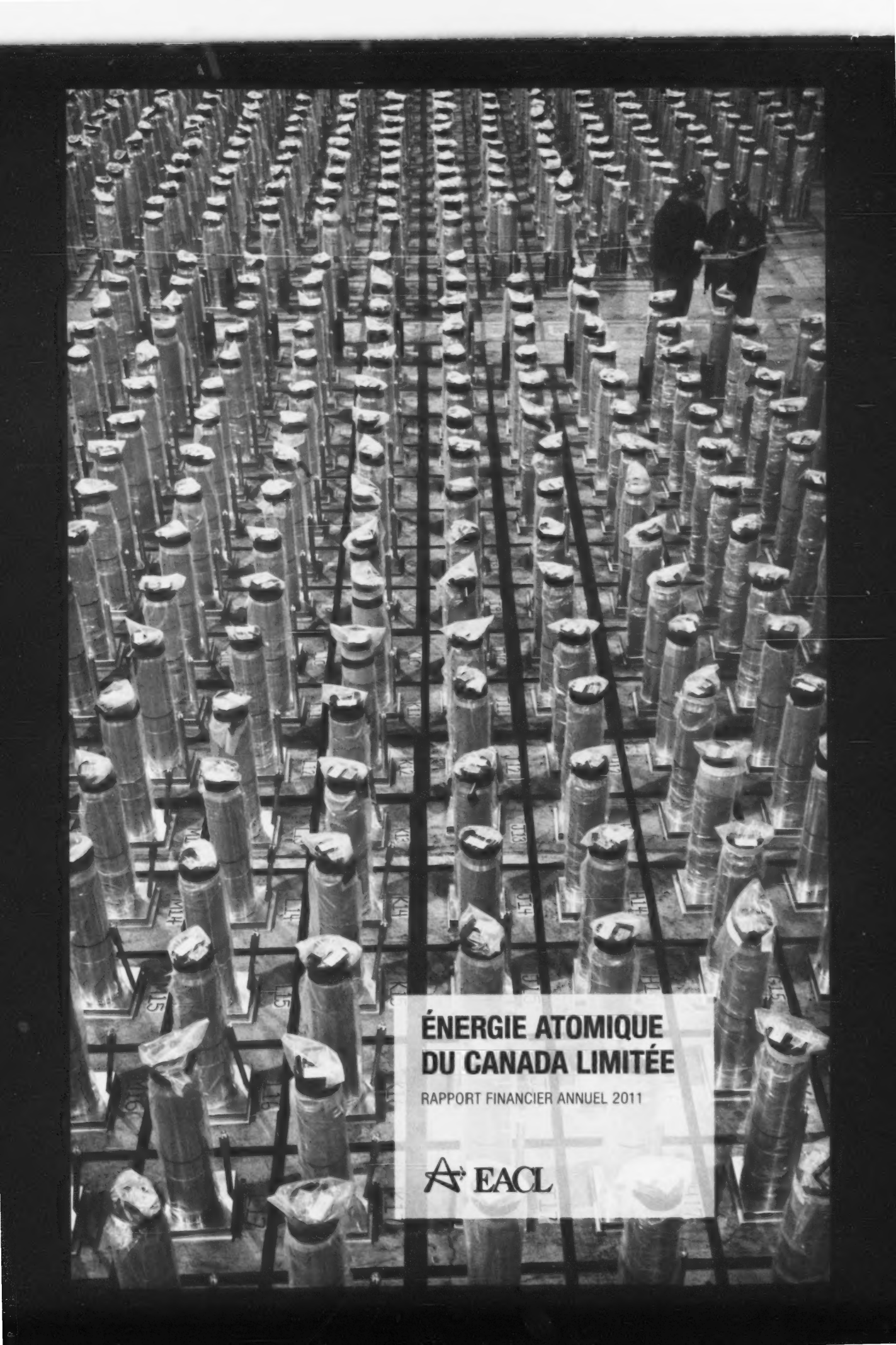

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

EACL

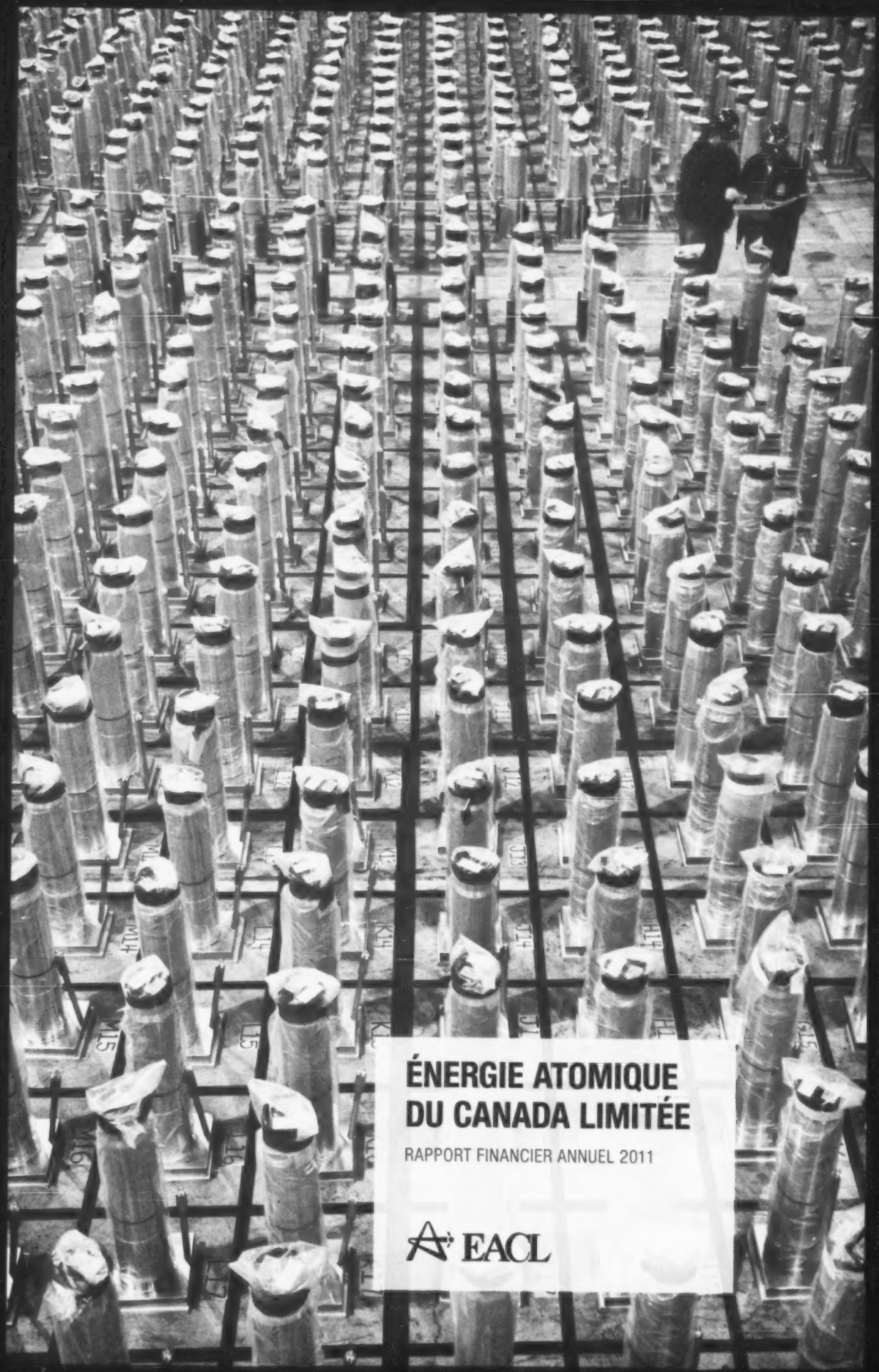

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

EACL

TABLE DES MATIÈRES

2 CANDU – Alimenter la prospérité et la pérennité

6 Survol de 2010–2011

8 Message de la Présidente du Conseil

10 Message du Président

12 Rapport de gestion

35 Responsabilité de la direction

36 Rapport des auditeurs indépendants

37 États financiers consolidés

58 Conseil d'administration et groupe de direction

60 Gouvernance

62 Rétrospective financière consolidée des cinq derniers exercices

TDC Renseignements sur la Société

Couverture : En préparation pour leur insertion, les enveloppes de tubes de réseau sont étendues sur le sol de la façon dont elles seront placées sur la face du réacteur. Les enveloppes de tubes de réseau sont utilisées pour remplacer temporairement les canaux de combustible qui sont retirés du réacteur pendant un projet de prolongation de la vie utile. Les enveloppes de tubes de réseau sont par la suite retirées pendant l'étape de reconstruction du projet et remplacées par de nouveaux canaux de combustibles.

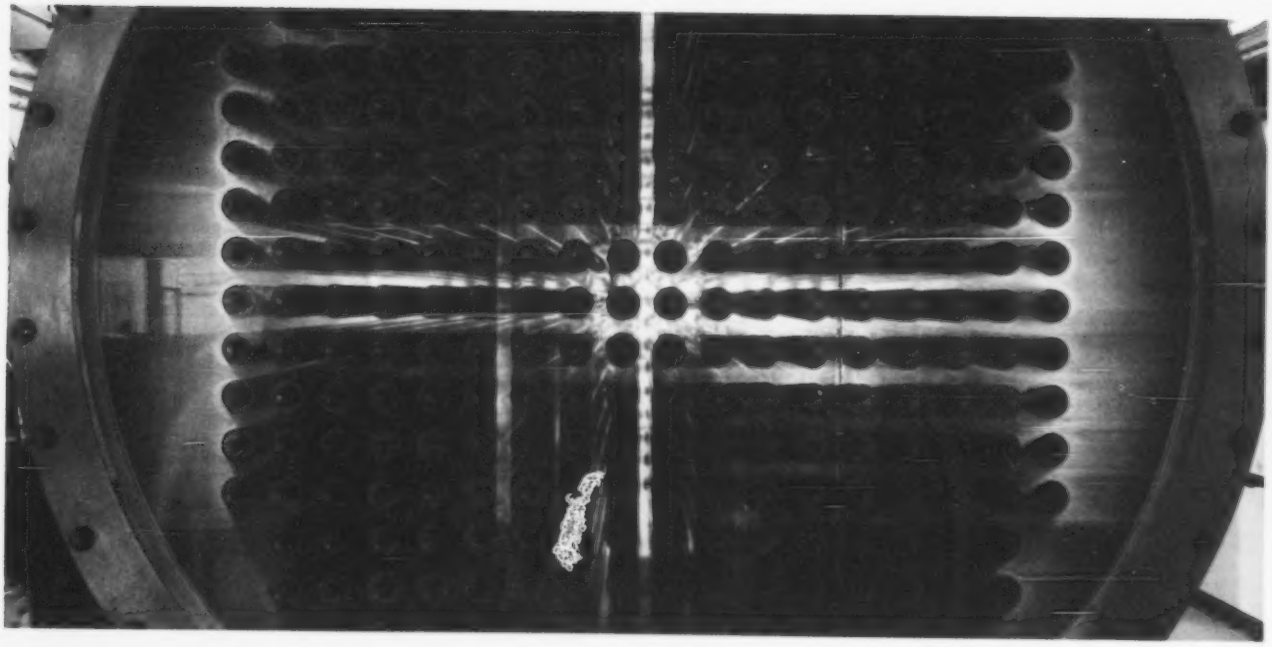

Qui sommes-nous?

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État mandataire qui fournit des services complets de technologie nucléaire à des sociétés de services publics nucléaires dans le monde entier à des fins commerciales tout en atteignant les objectifs stratégiques de la politique canadienne en matière de science et d'innovation. Créée en 1952, EACL est le concepteur et le constructeur d'une technologie entièrement canadienne, la technologie des réacteurs CANDU[MD], notamment la génération III+ du réacteur CANDU avancé[MD] (« ACR-1000[MD] »), du réacteur CANDU 6, l'un des réacteurs les plus performants au monde, et du réacteur CANDU 6 évolué[MD] (« EC6[MD] »).

EACL compte 4 830 salariés à temps plein offrant des services nucléaires de pointe et de qualité internationale dans les domaines suivants : soutien en recherche et développement, conception et ingénierie, gestion de la construction, technologie spécialisée, prolongation de la vie utile, gestion des déchets et déclassement à l'appui des réacteurs CANDU. L'expertise d'EACL en matière de science et de technologie nucléaires procure aux Canadiennes et aux Canadiens de nombreux avantages sur le plan de la santé, de l'énergie, de l'environnement et de l'économie.

MANDAT

- Servir de plateforme nucléaire canadienne en matière d'expertise en technologie et en science nucléaires;
- Exploiter une entreprise de conception, de construction et d'entretien de réacteurs nucléaires CANDU qui est autosuffisante et viable sur le plan commercial.

MISSION

- Fournir des solutions d'énergie nucléaire sûres, fiables, économiques et viables à l'échelle mondiale.

CANDU – ALIMENTER LA PROSPÉRITÉ ET LA PÉRENNITÉ

CANDU : Au cœur de la tradition canadienne en matière d'innovation. Depuis plus de 40 ans, les réacteurs CANDU sont reconnus à l'échelle internationale pour leur capacité à produire une énergie sécuritaire, propre et fiable. L'objectif d'EACL est de concevoir des produits de qualité supérieure qui respectent les exigences élevées des clients et les normes d'obtention de permis les plus élevées, et ce, tout en respectant l'échéancier et le budget prévus.

EACL conçoit et fabrique des réacteurs nucléaires de calibre mondial et offre une gamme complète de produits, services et soutien technique aux sociétés de services publics exploitant l'énergie nucléaire à l'échelle mondiale.

La conception des réacteurs CANDU repose sur une capacité de réapprovisionnement et de maintenance sans interruption, des tubes de force parallèles, un modérateur à eau lourde et des systèmes indépendants et rapides d'arrêt sécuritaire. La technologie CANDU a également la capacité unique d'utiliser des cycles de combustible de rechange, comme le thorium, l'oxyde mixte et l'uranium recyclé des réacteurs à eau légère.

Grâce à sa grande efficacité neutronique et à sa capacité de réapprovisionnement sans interruption, le réacteur CANDU représente la solution idéale pour les clients souhaitant utiliser des combustibles de rechange afin d'économiser les ressources en carburant et de réduire au minimum le volume de carburant utilisé.

La Société se démarque de ses concurrents grâce à ses deux gammes de nouveaux produits de calibre mondial. Les clients obtiennent ainsi un produit qui répond exactement à leurs besoins et particularités.

TECHNOLOGIE AMÉLIORÉE

Le réacteur CANDU 6 évolué d'EACL (« EC6 ») possède les caractéristiques de la génération III et utilise de l'uranium naturel. Il s'agit d'une version améliorée du réacteur CANDU 6, le réacteur vedette éprouvé du parc CANDU.

L'EC6 est le seul réacteur de génération III de taille moyenne ayant fait ses preuves offert en vente à l'échelle internationale et dont la taille est idéale pour les marchés possédant un réseau de moindre envergure. Il permet d'utiliser des carburants de rechange tels que le thorium ou l'uranium recyclé des réacteurs à eau légère.

L'EC6 possède toutes les caractéristiques éprouvées du réacteur CANDU 6 tout en offrant une production plus élevée et des attributs de sécurité améliorés. En fait, l'EC6 offre le même excellent rendement de calibre international que le réacteur CANDU 6.

L'étape de la définition de produit du réacteur EC6 est maintenant terminée et le programme est accéléré pour atteindre les étapes d'obtention de permis et de préparation en vue de l'établissement d'un calendrier de nouvelles constructions. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (la « CCSN ») a achevé la phase 1 de l'examen de la conception pré-projet en mars 2010 et la phase 2 était en cours au 1er avril 2011.

UNE TECHNOLOGIE ÉVOLUTIVE

Le réacteur CANDU avancé (« ACR-1000 ») de 1200 mégawatts, réacteur de génération III+, est conçu pour des réseaux et marchés de grande envergure exigeant une grande production d'énergie électrique. Il tire parti des caractéristiques éprouvées du premier réacteur CANDU pour satisfaire aux demandes des marchés qui exigent des prix concurrentiels et des normes de sécurité élevées, ainsi qu'une facilité d'utilisation et de maintenance. Ce réacteur fait le pont entre les technologies à l'eau légère et à l'eau lourde et se compare avantageusement aux autres réacteurs à l'échelle mondiale sur les plans techniques et économiques.

L'efficacité neutronique du modérateur à eau lourde est combinée aux avantages économiques du refroidissement à l'eau légère. Ces unités sont conçues pour offrir un cycle de vie de 60 ans (compte tenu des prolongations de la vie utile) et un facteur de capacité annuel moyen de plus de 90 % au cours de la durée de vie.

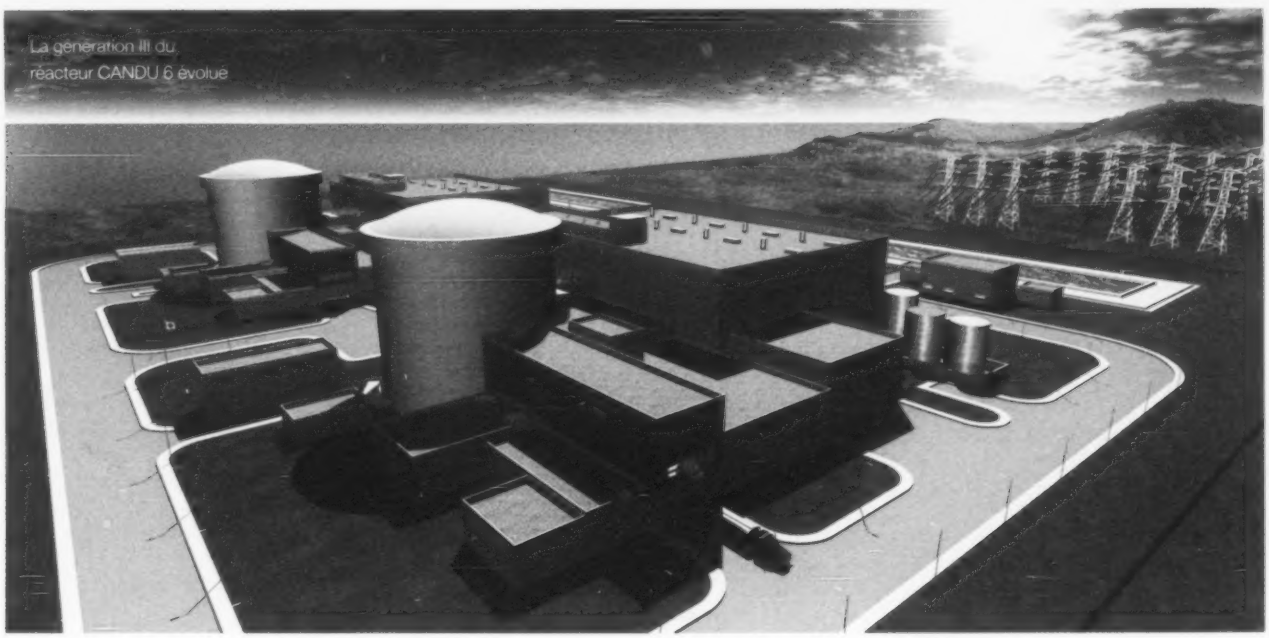

La génération III du réacteur CANDU 6 évolué

Plus de 90 % de la conception de l'ACR-1000 est achevée et est maintenant prête pour l'étape de l'obtention de permis. L'examen de la conception pré-projet en trois étapes par la CCSN a été exécuté en janvier 2011. Cet examen a confirmé la conformité de la conception du réacteur et n'a relevé aucun obstacle important à l'octroi d'un permis au Canada. De plus, un rapport préliminaire générique d'analyse de la sûreté a été terminé en début d'année.

VALEUR AJOUTÉE

Les projets de prolongation de la vie utile sont au cœur des activités d'EACL. Elles permettent d'ajouter, en toute sécurité, jusqu'à 30 ans à la durée d'exploitation d'un réacteur. Il s'agit d'un processus complexe et hautement technique qui nécessite le retrait et le remplacement des canaux de combustibles, des tubes de cuve et des pièces connexes. EACL est actuellement la seule société possédant toutes les compétences, connaissances, outils et expérience nécessaires pour mener à bien des projets de prolongation de la vie utile de réacteurs nucléaires CANDU.

Le secteur Services d'EACL fournit une valeur ajoutée en aidant les clients du domaine des services publics à maintenir la capacité de fonctionnement maximale de leurs réacteurs CANDU et en offrant du soutien et des produits aux clients n'exploitant pas un réacteur CANDU, segment de marché en pleine expansion. Avec plus de 440 centrales nucléaires commerciales actives réparties dans 30 pays, il existe d'importantes possibilités de croissance et de ventes de produits de technologie nucléaire à l'échelle mondiale.

UTILISATION DE CARBURANT DE RECHANGE : UN AVANTAGE CANDU

Le réacteur CANDU représente la solution idéale pour les pays et clients souhaitant économiser les ressources en carburant, réduire au minimum le volume de carburant utilisé et obtenir une certaine indépendance à l'égard du carburant.

Les réacteurs CANDU 6 et EC6 sont les seuls réacteurs nucléaires à offrir la possibilité d'utiliser des combustibles avancés, tels que l'uranium recyclé lors du retraitement conventionnel (y compris l'équivalent de l'uranium naturel, soit l'uranium recyclé provenant de réacteurs à eau légère mélangé à de l'uranium appauvri) et le thorium. Ces réacteurs peuvent également être utilisés pour éliminer les actinides dans le combustible usé des réacteurs à eau légère, tout en produisant de l'électricité. Il s'agit d'une proposition attrayante pour les pays qui ont un programme d'énergie nucléaire utilisant l'eau légère et qui ont accès à de l'uranium recyclé. L'ACR-1000 a également la capacité d'utiliser des carburants de rechange tels que l'oxyde mixte et le thorium.

Après avoir réussi la première démonstration commerciale de l'irradiation d'équivalent d'uranium naturel dans un réacteur CANDU 6 à Qinshan, EACL a conclu une entente stratégique avec Third Qinshan Nuclear Power Company visant la mise en œuvre de base complète de l'utilisation de combustible d'équivalent d'uranium naturel dans deux réacteurs CANDU à Qinshan, en Chine. Point culminant de nombreuses années de travaux de recherche et développement, le projet devrait démarrer au cours des deux prochaines années, pendant lesquelles EACL fournira le soutien à l'ingénierie et à l'analyse ainsi que de l'assistance technique.

La génération III+ du réacteur CANDU avancé

APERÇU DES POSSIBILITÉS DU MARCHÉ

- Selon le département de l'énergie nucléaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la capacité de production d'énergie nucléaire en place à l'échelle mondiale devrait passer d'environ 370 GW à plus de 691 GW d'ici 2030. Les experts du marché prévoient que les revenus tirés de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires découlant de cette croissance pourraient facilement dépasser 1 billion de dollars. Comme elle possède une expérience à l'échelle internationale dans la construction de réacteurs CANDU, EACL est bien placée pour tirer parti de cette situation et augmenter sa part de marché.
- Les marchés offrant des possibilités de construction de nouveaux réacteurs comprennent le Canada (plus particulièrement l'Ontario, dont le gouvernement a réaffirmé son intention de construire deux réacteurs à Darlington), la Chine, l'Inde, la Roumanie et l'Argentine, soit où la technologie CANDU est déjà présente et a obtenu d'excellents résultats sur le plan technologique. Les autres marchés prometteurs comprennent l'Ukraine, la Pologne et la Jordanie.
- Comme la durée de vie initiale des tubes de force des réacteurs CANDU partout dans le monde arrive à sa fin, il existera un important marché pour les projets de prolongation de la durée de vie, soit environ 17 projets possibles d'ici 2028, ce qui représente des revenus pouvant aller jusqu'à 3 milliards de dollars. En Ontario seulement, la province a l'intention de remettre à neuf 10 réacteurs CANDU existants au cours des 10 à 15 prochaines années, tel qu'il est indiqué dans son plan énergétique à long terme sur 20 ans récemment mis à jour.
- Le secteur Services d'EACL devrait également afficher une croissance stimulée par les réacteurs CANDU vieillissants ainsi que les projets prévus de prolongation de la vie utile et de construction de nouveaux réacteurs. Il existe également d'importantes possibilités de vente sur les marchés de nouveaux produits et services du secteur Services d'EACL auprès de clients CANDU et de clients n'exploitant pas un réacteur CANDU. Comme il existe actuellement plus de

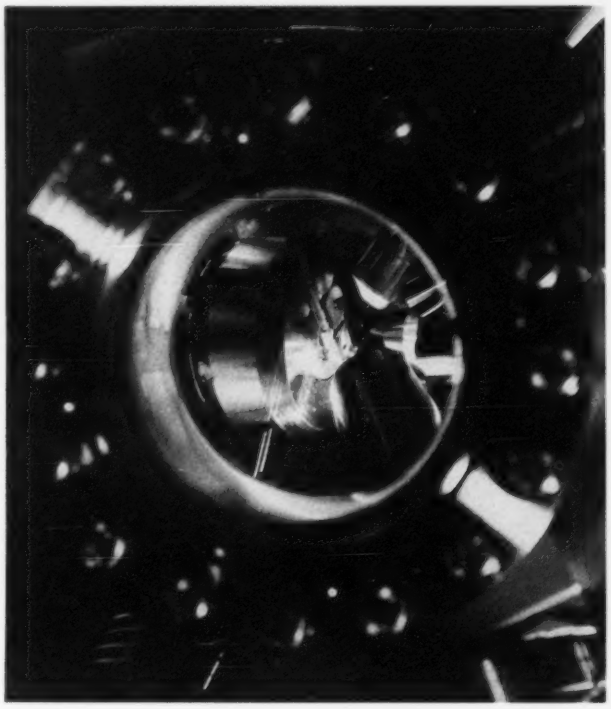

440 réacteurs nucléaires commerciaux actifs dans le monde, l'objectif de croissance du secteur Services peut être atteint par la vente de produits nucléaires à l'échelle mondiale, notamment des crépines du système de refroidissement d'urgence du cœur, des joints de pompe de refroidissement du réacteur et des recombineurs autocatalytiques passifs. Ces technologies ont récemment été introduites avec succès sur des marchés où il n'y a pas de réacteurs CANDU en Europe, en Asie et aux États-Unis. Les possibilités pour le secteur Services devraient également s'accroître du fait de l'importance accrue accordée à la sécurité et à la maintenance au sein du secteur.

APERÇU DES NOUVEAUX RÉACTEURS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Trente-quatre réacteurs CANDU, ainsi que 20 autres réacteurs à eau lourde bâtis selon le concept CANDU, ont été construits ou sont en construction sur quatre continents.

La réussite de la technologie CANDU à l'échelle mondiale repose sur sept projets de réacteurs, qui ont été construits dans le but de combler ou de dépasser les attentes des clients à l'égard des échéanciers et des budgets. Le réacteur CANDU 6 est l'un des réacteurs les plus performants au monde avec un facteur de capacité de 87,9 % sur l'ensemble de son cycle de vie.

SURVOL DE 2010–2011

SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'objectif prioritaire d'EACL est de protéger la santé et d'assurer la sécurité de ses salariés, du public et de l'environnement. Ce faisant, EACL fait la promotion d'une culture du rendement qui offre un milieu de travail sécuritaire à ses salariés et qui répond aux attentes ainsi qu'aux exigences de toutes les parties prenantes, y compris la CCSN, les clients et le public.

- La fréquence des blessures entraînant une perte de temps de travail (1 événement = fréquence de 0,07) a été comparable à celle de 2009–2010, exercice pendant lequel elle avait diminué de 50 %. Les processus d'information ont été améliorés grâce à l'introduction des fiches de pointage sur la santé et la sécurité au travail au début de l'exercice.
- Le projet de remplacement des tubes de Wolsong, dont les principales activités étaient terminées à la fin de l'exercice, a affiché un excellent dossier en matière de sécurité. En effet, aucun membre d'EACL participant au projet n'a subi de blessure entraînant une perte de temps de travail. De même, le projet de remplacement des tubes de Bruce, qui porte sur deux réacteurs, a atteint une étape clé en mars 2011 lorsque les travailleurs ont dépassé les 3,7 millions d'heures-personnes sans blessure entraînant une perte de temps de travail depuis octobre 2008. L'atteinte de ces deux étapes représente une réalisation impressionnante étant donné la complexité, l'exigence sur le plan physique et la nature unique de ces travaux.
- Le programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes, le (« PFAI ») qui est financé par le gouvernement du Canada, a été établi en 2008–2009 dans le but de consolider les effectifs, les processus et les installations nécessaires au renouvellement du permis des Laboratoires de Chalk River jusqu'en 2016, y compris le réacteur national de recherche universel (le réacteur « NRU »). Le permis vient à échéance en octobre 2011. EACL poursuit les activités du PFAI afin d'être en mesure d'assurer l'approvisionnement sécuritaire et fiable en isotopes médicaux.

PROJETS

Le Groupe des opérations commerciales d'EACL est résolu à jouer un rôle de premier plan dans la renaissance mondiale de la technologie nucléaire et à atteindre l'autonomie financière en offrant une technologie, des services et du soutien technique de pointe aux sociétés de services publics nucléaires partout dans le monde. Pour ce faire, le Groupe mettra de l'avant la construction de nouveaux réacteurs EC6 et ACR-1000, entreprendra des projets de prolongation de la vie utile de réacteurs CANDU qui en sont à la moitié de leur durée de vie utile et fournira des services de soutien au parc de réacteurs CANDU. Cet objectif sera atteint en offrant un niveau de qualité élevé et en respectant les exigences réglementaires.

- Avant la fin de l'exercice, les Opérations commerciales ont terminé les principaux travaux liés au projet de remplacement des tubes de Wolsong en Corée du Sud et au projet de remplacement des tubes de Bruce, Bruce A, Unité 2 en Ontario. Les importants travaux liés au remplacement des tubes de Bruce A, Unité 1, ont été terminés au début du mois de mai 2011. Les sérieux obstacles techniques du projet de prolongation de la vie de Point Lepreau qui ont été rencontrés et surmontés ont eu des répercussions sur l'échéancier et les coûts du projet. À la fin de l'exercice, les travaux respectaient les derniers échéanciers prévus ou étaient en avance sur ceux-ci. L'achèvement est prévu en mai 2012.
- D'importants progrès ont été faits en vue de l'obtention d'un permis pour l'ACR-1000 et l'EC6 au Canada. En janvier 2011, l'ACR-1000 est devenu le premier réacteur nucléaire avancé à réussir les trois phases d'un examen de la conception pré-projet par la CCSN. Cette dernière a déterminé qu'il n'existe aucun obstacle important à l'octroi d'un permis à l'ARC-1000 au Canada. La phase 1 de l'examen de la conception pré-projet a été terminée en mars 2010 pour l'EC6 et la phase 2 était en cours au 1er avril 2011.

EXPLOITATION ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

Les Opérations commerciales et les Laboratoires nucléaires d'EACL axent leurs activités principalement sur la vente de produits et la prestation de services de technologie nucléaire à des services publics ainsi que sur la gestion d'installations nucléaires et de capacités technologiques afin de satisfaire aux exigences commerciales et gouvernementales. Ces activités comprennent la recherche et le développement, les produits et services ainsi que la gestion des déchets et le déclassement dans le secteur du nucléaire.

- Le gouvernement du Canada continue le processus de restructuration des activités commerciales d'EACL. À la fin de l'exercice, aucune décision n'avait été annoncée quant à la vente des Opérations commerciales ni à la structure de gestion future des Laboratoires nucléaires.
- Le réacteur NRU a été réparé et remis en service de façon sécuritaire en août 2010 après un arrêt de 15 mois à la suite d'une fuite d'eau lourde. Les réparations ont exigé des processus et une solution hautement spécialisés qui ont été utilisés pour la première fois par les employés d'EACL. Depuis sa remise en service, le réacteur NRU a continué à fournir des capacités de recherche et de développement des Laboratoires nucléaires et à ses partenaires tout en fournissant un approvisionnement fiable en isotopes médicaux afin de répondre à la demande mondiale.
- La construction du deuxième d'une série de six bâtiments de stockage modulaire en surface blindés aux Laboratoires de Chalk River a été achevée en mars 2011. Partie intégrante d'un programme de renouvellement des infrastructures, les bâtiments sont utilisés pour stocker de façon sécuritaire des déchets radioactifs de faible activité, conformément aux exigences réglementaires et opérationnelles et aux normes de sécurité.

COMMERCIALISATION ET VENTES

Les efforts de marketing et d'expansion des affaires d'EACL portent principalement sur la commercialisation à l'échelle nationale et internationale de nouveaux réacteurs CANDU, sur les projets de prolongation de la vie utile, ainsi que sur la vente de produits et services à l'égard des réacteurs CANDU et autres réacteurs. Dans le

but d'améliorer sa compétitivité et de répondre aux besoins des nouveaux marchés, EACL explore des possibilités d'alliances stratégiques qui viendraient compléter ses domaines d'expertise existants.

- SC EnergoNuclear SA, société de projets des unités 3 et 4 de Cernavoda en Roumanie, a mandaté EACL pour définir l'étendue du projet visant l'achèvement des réacteurs. L'obtention de ce contrat représente une importante avancée vers le lancement du projet complet. CANDU est la technologie privilégiée pour terminer le projet.
- Les négociations en vue de l'obtention de contrats de prolongation de la vie utile du réacteur Embalse en Argentine ont progressé. En mars 2011, EACL a conclu des contrats avec la NASA pour commencer les travaux initiaux du projet et établir le processus de négociation de contrats supplémentaires à l'égard du projet.
- EACL demeure l'une des parties intéressées dans l'expansion du parc de réacteurs de l'Ontario et dans des possibilités de projets de prolongation de la vie utile au Canada.
- EACL poursuit l'établissement d'une relation avec ses homologues du secteur de l'énergie nucléaire, notamment Nuclear Power Corporation of India Limited (« NPCIL »). À la suite de la conclusion d'un accord de coopération nucléaire entre le Canada et l'Inde, EACL a entrepris des discussions avec NPCIL et des fournisseurs importants en Inde sur les possibilités à exploiter et une collaboration possible dans les secteurs de la prestation de services, des synergies dans la chaîne d'approvisionnement et de la construction de nouveaux réacteurs.
- Dans un effort conjoint, EACL et le service public d'énergie nucléaire de l'Ukraine, Energoatom, ont terminé en mai 2010 l'évaluation technique et économique de l'application de la technologie CANDU en Ukraine. Depuis, les autorités ont confirmé que la technologie CANDU peut être utilisée en Ukraine et des mesures sont prises pour l'inclure au plan énergétique ukrainien.
- EACL et Third Qinshan Nuclear Power Company ont conclu une entente en mars 2011 visant la mise en œuvre de base complète de l'utilisation de combustible d'équivalent d'uranium naturel (c'est-à-dire l'uranium recyclé provenant de réacteurs à eau légère combiné à de l'uranium appauvri) dans deux réacteurs CANDU à Qinshan, en Chine. Ce projet découle de la toute première démonstration commerciale d'irradiation d'équivalent d'uranium naturel dans un réacteur CANDU 6 à Qinshan.
- EACL a continué sa collaboration avec des experts et des partenaires chinois pour déterminer le combustible approprié à utiliser dans le programme de démonstration d'irradiation au thorium dans un réacteur CANDU à Qinshan. Les études préliminaires à l'égard du réacteur CANDU fonctionnant au thorium ont également débuté durant l'exercice.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

En tant que société d'État, EACL génère des revenus commerciaux et reçoit du financement du gouvernement du Canada pour assurer son exploitation. Ses activités commerciales, qui comprennent d'importants projets de technologie nucléaire et les services connexes, sont gérées en fonction de la rentabilité et de la croissance, tandis que les activités financées par le gouvernement du Canada sont gérées en fonction du respect des coûts prévus et des résultats attendus. EACL est tenue de soumettre un Plan d'entreprise annuel au gouvernement du Canada.

- L'exercice dernier, la performance financière d'EACL a été stimulée essentiellement par les besoins suivants : l'achèvement des projets de prolongation de la vie utile en toute sécurité et en respectant des normes de qualité supérieure; la modernisation des activités des Laboratoires de Chalk River afin de respecter les exigences réglementaires et environnementales ainsi que les normes de santé et de sécurité; la conception et l'élaboration de produits de classe mondiale et la remise en service sécuritaire du réacteur NRU. EACL a constaté un financement du gouvernement du Canada de 1 145 millions de dollars en appui à ces efforts et à d'autres projets.
- Dans le cadre du Programme des responsabilités nucléaires historiques financé par le gouvernement du Canada, EACL a affecté 126 millions de dollars aux obligations de déclassement et à la gestion des déchets pour le compte du gouvernement du Canada. Ces obligations comprennent les activités continues de déclassement et de gestion des déchets aux Laboratoires de Chalk River, aux laboratoires de Whiteshell et aux laboratoires de recherches souterrains, ainsi que le développement d'installations.
- Les revenus commerciaux consolidés ont progressé de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent pour atteindre 508 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'intensification des activités du Groupe des opérations commerciales relativement aux projets de prolongation de la vie utile et à la reprise de la vente d'isotopes depuis la remise en service du réacteur NRU après son arrêt prolongé.
- La hausse des coûts de nombreux projets de prolongation de la vie utile a contribué au besoin d'un financement de la part du gouvernement du Canada supérieur au montant des crédits de base. La majeure partie de l'incidence de l'augmentation de ces coûts sur le bénéfice net de l'exercice écoulé a été compensée par l'établissement de provisions au cours des années précédentes.
- Le développement du réacteur EC6 progresse conformément aux attentes. Les montants dépensés au titre du programme EC6 pendant l'exercice ont totalisé 20 millions de dollars.
- EACL a inscrit une perte de valeur de 205 millions de dollars au titre des frais de développement capitalisés du réacteur ACR-1000. La perte de valeur est attribuable à l'incertitude liée à la réalisation des flux de trésorerie tirés de l'investissement de la Société dans le développement de l'ACR-1000. La conception est prête à être présentée aux consommateurs.

PRÉPARER L'AVENIR

La présidente du Conseil,
GLENNA CARR

En 2010–2011, l'objectif du Conseil d'administration était d'assurer une gouvernance diligente afin de s'assurer qu'EACL soit positionnée adéquatement pour faire face à la restructuration prévue et de jeter les bases de ses deux entités fonctionnelles distinctes pour qu'elles prospèrent sur tous les plans.

L'énormité de la tâche a nécessité un engagement sans précédent tout au long de l'exercice de la part du Conseil auprès de son actionnaire, le gouvernement du Canada, de l'organisme de réglementation, de la direction, des clients, des partenaires et des parties prenantes.

Cette tâche a également nécessité l'embauche de trois conseillers spéciaux du conseil, qui ont apporté des compétences et une expertise additionnelles dans le but d'améliorer notre capacité à gouverner EACL pendant cette période de transition et de grands changements.

À la fin de l'exercice, le processus de restructuration initié par le gouvernement du Canada en 2009–2010 était toujours en cours. Le Conseil, par l'intermédiaire de son Comité consultatif spécial, a fait preuve de diligence considérable et fourni des conseils à l'égard de du projet de restructuration afin de s'assurer qu'elle bénéficie à nos parties prenantes à long terme et que sa mise en œuvre respecte un niveau de diligence approprié.

En prévision de la vente des Opérations commerciales et de la conversion des Laboratoires nucléaires en unité d'exploitation autonome, sous forme d'un organisme fédéral de science et technologie, le Conseil a passé en revue les mesures transitoires nécessaires pour faire progresser la structure de gouvernance des deux entités et aborder les exigences législatives ainsi que le mandat d'intérêt public du gouvernement du Canada.

Le comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de direction des Laboratoires nucléaires pour explorer les meilleures façons de renouveler les priorités de l'organisme. Des efforts spéciaux ont été déployés et sont toujours en cours pour s'assurer que les activités courantes soient efficaces et viennent appuyer les stratégies pour faire en sorte que la technologie nucléaire CANDU et la production d'isotopes médicaux demeurent robustes et adaptées aux besoins à l'avenir.

La nomination d'un nouveau chef au sein des Laboratoires nucléaires au cours de l'exercice a accru la confiance dans l'efficacité du processus de transition et dans la perspective que les Laboratoires nucléaires continueront d'apporter, après la restructuration, une valeur au gouvernement du Canada ainsi qu'aux Canadiens et Canadiennes.

L'une des priorités du Conseil a été de s'assurer que toutes les mesures appropriées étaient prises pour la remise en service sécuritaire et réussie du réacteur NRU, en août 2010, après un arrêt prolongé de 15 mois. Nous tenons à souligner le travail exemplaire de tous les membres du personnel et des fournisseurs qui ont participé à ce projet complexe ainsi que leur engagement à communiquer fréquemment et de façon transparente avec le public.

L'an dernier, le Conseil a également supervisé le renouvellement et la remise en état des Laboratoires Chalk River et conseillé ses membres à l'égard notamment des améliorations supplémentaires au réacteur NRU en appui au processus d'une nouvelle obtention des permis de ces laboratoires en

octobre 2011 (dans le cadre du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes). Il a aussi supervisé l'achèvement des projets de renouvellement des infrastructures, y compris l'ouverture officielle de l'immeuble administratif Brockhouse dans le cadre du Projet Nouveau Départ.

En appui aux objectifs des Opérations commerciales, le Conseil s'est fait le défenseur et le surveillant du respect par le Groupe des Opérations commerciales de ses engagements envers ses clients, particulièrement à l'égard des projets de prolongation de la vie utile, des réponses appropriées à la demande sur les marchés actuels pour la technologie CANDU, de l'acquisition de nouveaux clients et de la réduction au minimum des risques liés aux nouvelles activités.

De plus, les membres du Conseil ont participé à des efforts de sensibilisation afin de consolider les relations avec nos clients et parties prenantes, visité les sites des divers projets et aidé à établir des relations avec des clients éventuels, des partenaires, des fournisseurs, des chefs d'entreprises et des décideurs au sein de gouvernements.

En ce qui concerne les ressources humaines, le Conseil a consacré beaucoup de temps à la surveillance et à la supervision de tous les aspects de la gouvernance, des politiques d'entreprises et des stratégies liées aux salariés des Opérations commerciales et des Laboratoires nucléaires, notamment la gestion et la rétention des ressources humaines, les relations avec les employés ainsi que la santé et la sécurité.

Tous ces projets ont exigé d'énormes efforts et beaucoup de temps de la part des administrateurs, de la direction en collaboration avec le Conseil et de la présidente du Conseil. Le Conseil d'administration et ses comités se sont réunis fréquemment, soit 12 réunions du Conseil et 41 réunions de comités au cours de l'exercice 2010–2011.

J'aimerais chaudement remercier mes collègues administrateurs pour leurs efforts hors du commun, leur dévouement exceptionnel et leur engagement afin de s'assurer que nos priorités étaient traitées de façon adéquate et continuent de l'être.

J'aimerais également remercier le gouvernement du Canada de son soutien et témoigner ma reconnaissance envers les salariés et l'équipe de direction d'EACL, qui se sont adaptés au changement afin d'assurer la réussite à long terme de la Société et qui ont continué de donner leur appui à la Société pendant cette période de transition.

Grâce à la collaboration de chacun d'entre vous, nous sommes chaque jour plus près du but.

La présidente du Conseil,

Glenna Carr

Glenna Carr

LA CAPACITÉ D'ADAPTATION

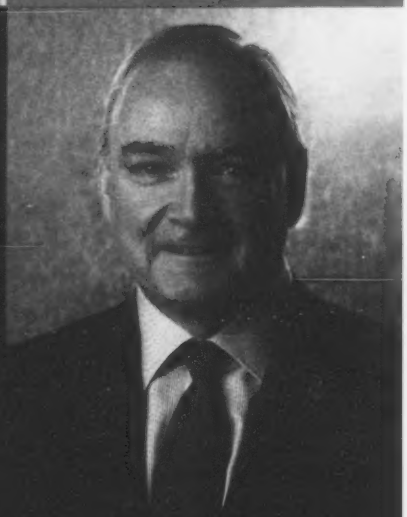

Le président-directeur général,
HUGH MacDIARMID

Tous les biologistes savent qu'une espèce doit s'adapter pour survivre. Ce postulat s'applique également aux sociétés comme EACL.

Nous devons nous aussi évoluer pour répondre aux exigences actuelles, non seulement pour survivre, mais aussi pour prospérer à long terme. L'exercice dernier, nous avons abordé de front tous les défis et entrepris une série de projets qui permettront d'améliorer notre capacité à nous adapter, à croître et à prospérer dans l'avenir.

En prévision de la restructuration d'EACL par le gouvernement du Canada, EACL a adopté un nouveau modèle organisationnel d'entités « sœurs » : le Groupe Opérations commerciales, qui devrait être vendu au secteur privé, et le Groupe Laboratoires nucléaires, qui devrait être conservé par le gouvernement du Canada.

Pour chaque entité, nous avons pris des mesures pour améliorer les processus d'affaires et les capacités organisationnelles afin de préserver les ressources humaines essentielles et d'assurer une transition en douceur au cours de la période de restructuration.

Pour maintenir notre état de préparation à la mise en marché, nous avons continué à investir dans de nouveaux produits, en mettant désormais l'accent sur la conception du réacteur EC6 tout en préservant celle du réacteur ACR-1000, qui est prête pour les clients éventuels.

Vers la fin de l'exercice, nous avons réagi rapidement à l'incident nucléaire de Fukushima, au Japon. En effet, nous avons établi les leçons à tirer de l'événement, examiné nos systèmes de sécurité CANDU et apporté les modifications pertinentes pour répondre aux attentes des organismes de réglementation, des pays où il y a des réacteurs CANDU et du public.

Nos progrès

En 2010–2011, les Laboratoires nucléaires et les Opérations commerciales ont chacun franchi de nombreuses étapes importantes qui apporteront une valeur à long terme tant au gouvernement du Canada qu'aux futurs actionnaires.

Laboratoires nucléaires

Grâce à l'utilisation de technologies et de processus uniques en leur genre, le personnel des Laboratoires nucléaires a surmonté l'un des défis les plus importants d'EACL en remettant en service le réacteur NRU en toute sécurité après un arrêt de 15 mois à la suite d'une fuite de la cuve du réacteur. En août 2010, le réacteur pouvait à nouveau assurer un approvisionnement fiable en isotopes médicaux pour soutenir le secteur mondial des soins de santé.

Grâce au réacteur NRU, le groupe Recherche et développement a fourni un appui à l'industrie nucléaire ainsi qu'aux communautés scientifiques et universitaires du Canada. En vue du renouvellement de permis des Laboratoires de Chalk River en octobre 2011, ce qui comprend le réacteur NRU, les Laboratoires nucléaires ont continué à atteindre les objectifs du programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes.

Des étapes importantes ont été franchies dans le cadre du programme de mise à niveau des infrastructures du Projet Nouveau Départ, y compris l'achèvement du deuxième d'une série de six bâtiments de stockage modulaire en surface blindés aux Laboratoires de Chalk River.

Les solutions pour la gestion des déchets d'exploitation, qu'ils soient hérités, historiques ou courants, continuent de progresser. Ces solutions comprennent notamment l'étape de transition de l'Initiative de la région de Port Hope et les activités de déclassement des Laboratoires de Whiteshell, y compris la fermeture du Laboratoire de recherche souterrain. La fin de l'exercice a marqué la fin des cinq premières années du Programme des responsabilités nucléaires héritées. Les préparatifs sont en cours pour la prochaine phase de travaux.

Afin de doter les Laboratoires nucléaires d'une structure solide leur permettant de faire face à l'avenir, un nouveau chef pour leur équipe de direction a été nommé, et une vision soigneusement étudiée ainsi qu'une nouvelle conception de gestion ont été adoptées.

Opérations commerciales

EACL a investi d'importantes ressources dans la mise en place des unités de construction de nouveaux réacteurs, de projets de prolongation de la vie utile et du secteur Services du Groupe Opérations commerciales, ce qui entraînera de nombreux résultats positifs en 2010–2011 en appui à la croissance future.

Plus particulièrement, les Opérations commerciales ont terminé les principaux travaux liés au projet de remplacement des tubes de Wolsong en Corée du Sud et au projet de remplacement des tubes de Bruce, unité 2 du réacteur Bruce A, en Ontario, avant la fin de l'exercice. Les importants travaux liés au remplacement des tubes de l'unité 1 du réacteur Bruce A ont été terminés au début du mois de mai 2011. Les principaux obstacles techniques du projet de prolongation de la vie utile de Point Lepreau qui ont été rencontrés et surmontés ont eu des répercussions sur l'échéancier et les coûts du projet. À la fin de l'exercice, les travaux respectaient les derniers échéanciers prévus ou étaient en avance sur ceux-ci. L'achèvement est prévu pour mai 2012.

Le secteur Services des Opérations commerciales a continué de soutenir le parc de réacteurs CANDU et les clients ne possédant pas de réacteurs CANDU au moyen de produits et services de grande valeur, tout en dégageant un bénéfice important.

Les principales étapes de l'obtention du permis pour la conception du réacteur ont été atteintes. La CCSN a terminé les trois phases de son examen de la conception pré-projet pour l'ACR-1000 et a conclu qu'il n'existe aucun obstacle important à l'octroi d'un permis à l'ARC-1000 au Canada. De même, la phase 1 de l'examen de la conception pré-projet a été terminée pour l'EC6 et la phase 2 était en cours au 1er avril 2011.

Le Groupe des Opérations commerciales a également fait progresser son programme révolutionnaire de cycle de combustible en concluant une entente commerciale avec Third Qinshan Nuclear Power Company visant la mise en œuvre de base complète de l'utilisation de combustible d'équivalent d'uranium naturel dans deux réacteurs CANDU à Qinshan, en Chine.

Ce que nous réserve l'avenir

EACL prévoit être florissante dans un avenir où le nucléaire sera en pleine expansion, et nous devons continuer de relever d'importants défis à l'aube d'un nouvel exercice.

En ce qui concerne les Laboratoires nucléaires, le réacteur NRU nécessitera des investissements continus pour respecter ses mandats de recherche et de production d'isotopes. À la fin de l'exercice, une préparation intense était en cours en vue de l'arrêt prévu du réacteur pendant le mois de mai 2011, et les exigences futures étaient en voie d'être déterminées.

En prévision de la restructuration, un examen stratégique de la proposition de valeur à long terme et des modèles de gestion de rechange pour les Laboratoires nucléaires était en cours. Des efforts sont également déployés pour mettre en œuvre des systèmes et des processus de gestion de projet rigoureux pour contrôler les coûts et améliorer le respect des échéanciers.

Dans le cadre de notre engagement à l'égard de l'environnement et des communautés dans lesquelles nous travaillons, des mesures ont été prises pour surveiller notre empreinte environnementale et améliorer notre transparence ainsi que nos programmes de sensibilisation.

Les Opérations commerciales ont bien su faire face aux défis découlant du processus de restructuration, exécutant leur travail avec détermination et persévérance malgré l'incertitude quant à l'avenir.

En raison des défis posés par les projets de prolongation de la vie utile qui sont les premiers du genre, les Opérations commerciales doivent continuer de démontrer leur capacité à apprendre et à améliorer l'exécution des projets d'envergure, en maintenant leur engagement à l'égard de la sécurité et de la qualité et en mettant davantage l'accent sur les coûts et le respect des échéanciers.

Malgré ces défis, nous demeurons optimistes face à l'avenir. Nous croyons qu'après l'incident de Fukushima, la communauté internationale mettra en œuvre les efforts nécessaires pour améliorer, et non pas abandonner, l'énergie nucléaire comme une option viable pour répondre à la demande croissante d'électricité à l'échelle mondiale et que la technologie CANDU aura un rôle important à jouer dans le façonnement de l'industrie nucléaire.

Nous allons survivre et nous prospérerons; les Laboratoires nucléaires seront un partenaire précieux dans l'innovation au sein de l'industrie nucléaire au Canada et nos Opérations commerciales constitueront un fournisseur de premier plan auprès de centrales nucléaires dans le monde entier.

Je tiens à remercier l'équipe de direction et les salariés d'EACL pour leur dévouement ainsi que nos administrateurs, actionnaire, fournisseurs et partenaires pour leur soutien indéfectible tout au long de l'exercice écoulé.

Le président-directeur général,

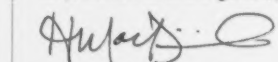

Hugh MacDiarmid

Rubriques du rapport de gestion

13 Énoncés prospectifs
13 Organisation
15 Facteurs clés de réussite et capacité de produire des résultats
17 Revue financière consolidée
19 Revue de l'exploitation
28 Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement
28 Arrangements hors bilan
29 Gestion des risques et incertitudes
33 Modifications de conventions comptables
34 Conventions et estimations comptables critiques

La réparation et la remise en service du réacteur NRU ont été l'un des défis les plus difficiles à surmonter pour EACL et ont nécessité l'utilisation de technologies et de processus uniques en leur genre qui ont été élaborés par le personnel d'EACL. Ce projet constitue maintenant la référence pour la détection, la réparation et la réduction de la corrosion des réacteurs nucléaires à l'échelle mondiale. Des maquettes du NRU ont été construites afin de s'assurer de la réussite du déploiement de l'outillage et de l'exécution de la réparation du réacteur.

RAPPORT DE GESTION

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur le rendement de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport annuel.

En novembre 2007, l'actionnaire de EACL a annoncé qu'il entreprendrait l'examen de la Société afin de déterminer si la structure de société d'État d'EACL lui permet d'offrir à son personnel et, par extension, à l'industrie nucléaire canadienne, les outils requis leur permettant de participer pleinement au marché nucléaire mondial en expansion. L'examen s'est déroulé sous la direction de l'équipe d'examen d'EACL de Ressources naturelles Canada, en consultation avec le ministère des Finances et le ministère de la Justice et avec la collaboration d'EACL et de conseils financiers externes.

En mai 2009, l'actionnaire a annoncé sa décision d'aller de l'avant avec la restructuration d'EACL en soulignant le caractère distinct des mandats et des besoins en matière de ressources et de gestion des Opérations commerciales et des Laboratoires nucléaires. Des conseillers financiers ont été embauchés pour élaborer un plan de restructuration et fournir des conseils d'ordre financier.

En décembre 2009, l'actionnaire a invité les investisseurs à soumettre des propositions pour le Groupe Opérations commerciales d'EACL dans le but de restructurer la Société. Les propositions ont été évaluées en fonction de leur capacité à permettre d'atteindre les objectifs établis, à savoir : s'assurer que le nucléaire représente pour les Canadiens un choix énergétique propre qui est sûr, fiable et rentable; limiter les coûts dévolus au gouvernement du Canada tout en maximisant le rendement des investissements des contribuables; et permettre à l'industrie nucléaire canadienne de saisir les occasions d'affaires qui se présentent au pays et ailleurs. La direction d'EACL appuie ce processus. La décision finale quant à la vente d'une partie ou de la totalité du Groupe Opérations commerciales incombe à l'actionnaire.

Avant la clôture de l'exercice, la Société a soumis au gouvernement du Canada son plan d'entreprise pour les exercices 2010–2011 à 2014–2015. À la date des présentes, le plan d'entreprise n'avait pas encore reçu l'approbation du Gouverneur en Conseil. Le plan d'entreprise et le présent rapport de gestion ont été préparés sans égard à l'issue de la restructuration. Ainsi, ils ne tiennent pas compte des changements importants qui pourraient être apportés aux activités d'EACL. Si les décisions du gouvernement du Canada en ce qui concerne la restructuration d'EACL avaient une incidence sur la structure, le mandat ou la situation financière future de la Société, il pourrait être nécessaire de revoir les stratégies décrites dans le plan d'entreprises et la présentation des états financiers connexes (note 3).

Le processus de vente ne vise pas le Groupe Laboratoires nucléaires, qui comprend les Laboratoires de Chalk River. L'actionnaire a indiqué qu'il prendrait une décision sur la meilleure structure de gestion de cette entité à une date ultérieure.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au 7 juin 2011, date à laquelle le Conseil d'administration de la Société a approuvé le présent document. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, bon nombre desquels sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

ORGANISATION

EACL est une société d'État mandataire qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles du Canada.

La direction gère les activités commerciales et évalue les résultats financiers de la Société par l'intermédiaire de deux entités distinctes, soit les Opérations commerciales et les Laboratoires nucléaires. Chacune de ces deux entités est chargée d'atteindre les objectifs commerciaux précisés dans le plan d'entreprise.

Le Groupe des services fonctionnels (auparavant l'unité des services internes) a toujours soutenu ces deux entités.

ORGANISATION D'EACL AU 31 MARS 2011

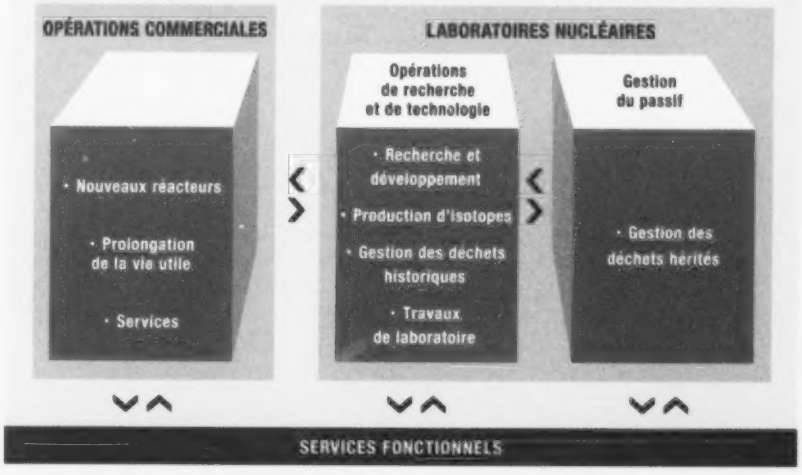

OPÉRATIONS COMMERCIALES

Le Groupe des Opérations commerciales, établi à Mississauga, en Ontario, compte environ 1 800 salariés et fournit des produits nucléaires et des services connexes à des fins commerciales. Ce groupe génère de la valeur pour des entreprises de services publics nucléaires de différents pays par l'intermédiaire de ses trois principaux secteurs d'activité, qui sont les suivants :

Nouveaux réacteurs : Ce secteur englobe les activités liées au développement et à la commercialisation des réacteurs CANDU, ainsi que la gestion des projets de construction contractuelle des nouveaux réacteurs au Canada et à l'échelle mondiale.

Prolongation de la vie utile : La prolongation de la vie utile des réacteurs, y compris le remplacement de composantes importantes, permet aux entreprises de services publics d'ajouter jusqu'à 30 ans à la durée d'exploitation de leurs réacteurs CANDU, plutôt que de devoir déclasser les réacteurs existants et en construire de nouveaux.

Services : Les activités de ce secteur consistent en l'offre d'une gamme complète de produits et de services d'ingénierie et de technologie, ce qui englobe la conception, la production, l'approvisionnement en pièces, l'inspection et les services sur le terrain. Ce secteur offre un soutien aux centrales CANDU en exploitation en prolongeant la durée de vie utile des réacteurs grâce à des mises à niveau et en améliorant le rendement et la capacité concurrentielle des clients. Il fournit également des pièces et des services, notamment des produits nucléaires vendus à l'échelle internationale, à un bassin croissant de clients n'utilisant pas les réacteurs CANDU.

Ces secteurs d'activité sont soutenus par les groupes qui veillent à assurer le développement, la vente et la livraison des produits des Opérations commerciales, à savoir les groupes Mise au point des produits, Marketing et expansion des affaires et Soutien des opérations.

- Mise au point des produits : Ce groupe veille au développement et à la commercialisation des réacteurs CANDU et fournit des produits et services liés à l'exploitation d'installations nucléaires aux entreprises de services publics.
- Marketing et expansion des affaires : Ce groupe assure la vente de la technologie CANDU et des services connexes à l'échelle mondiale.
- Soutien des opérations : Ce groupe comprend les services de mise en œuvre techniques et de gestion de projets ainsi que les services techniques et le contrôle de la qualité. Le groupe est également chargé de la livraison de la technologie CANDU et de la prestation des services auprès des clients commerciaux.

Ces secteurs sont étroitement liés et dépendants les uns des autres et sont appuyés par les groupes des services fonctionnels suivants : Finance et technologie de l'information, qui gère également le groupe Chaîne d'approvisionnement et installations; Passation stratégique de contrats; Ressources humaines; Affaires juridiques/Conformité; et Relations et communications externes.

LABORATOIRES NUCLÉAIRES

Le Groupe Laboratoires nucléaires d'EACL compte plus de 3 000 salariés, dont la majorité travaille aux Laboratoires de Chalk River, qui constituent les plus importants laboratoires du gouvernement fédéral canadien. Près de 400 de ces 3 000 salariés travaillent à d'autres emplacements, notamment aux Laboratoires de Whiteshell, au Manitoba.

Comme tous les autres laboratoires nationaux exploités dans le monde, le Groupe Laboratoires nucléaires crée de la valeur pour le pays, puisque l'investissement continu de fonds fédéraux contribue au sain développement de l'industrie nucléaire canadienne en créant des emplois, en soutenant l'activité économique et en assurant une qualité de vie à la population.

Ce Groupe exerce ses activités conformément à la stratégie fédérale en matière de science et de technologie intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*. En menant ses activités selon cette stratégie, le Groupe réalise des avancées considérables dans trois des secteurs de résultats du gouvernement du Canada, à savoir « une économie axée sur l'innovation et le savoir », « un environnement propre et sain », et « des Canadiens en santé ».

Le Groupe maintient des installations et des capacités de recherche et de développement afin de créer une valeur ajoutée pour le Canada et l'ensemble de l'industrie nucléaire. Ces capacités comprennent la production d'isotopes, des activités de recherche axées sur le maintien et l'amélioration du rendement en matière de sécurité, de même que des produits et des services liés à l'exploitation de centrales nucléaires. Grâce à ses innovations et à ses services d'ingénierie, le Groupe contribue à l'exploitation efficiente et sécuritaire des centrales nucléaires CANDU et aide les clients à respecter les exigences réglementaires.

Le Groupe reçoit d'importants apports du gouvernement du Canada et il tire également des revenus de la vente de produits et de services, notamment de la vente d'isotopes, des activités de recherche qu'elle mène pour le compte du Groupe des propriétaires de centrales CANDU et des services de gestion des déchets commerciaux qu'elle fournit aux hôpitaux et aux universités. Pour l'exercice à l'étude, ces activités supplémentaires ont généré des revenus de 50 millions de dollars.

Le Groupe soutient également les Opérations commerciales en menant des activités de recherche, de soutien technique et de mise à l'essai dans le cadre du développement de nouveaux produits commerciaux.

Le Groupe rend compte de sa performance financière en fonction de deux groupes, soit Opérations de recherche et de technologie et Gestion du passif.

Opérations de recherche et de technologie

Le groupe des Opérations de recherche et de technologie assure la gestion des activités et des installations de recherche et de développement nucléaires. Ce groupe a trois principales missions : la production d'isotopes médicaux au moyen du réacteur NRU, la recherche nucléaire et la mise au point de technologies nucléaires ainsi que la gestion des déchets nucléaires dont la responsabilité incombe au gouvernement fédéral. Les dépenses sont gérées selon des cibles précises fondées sur les niveaux de financement accordé et les revenus commerciaux. Le financement provient en grande partie de crédits fédéraux et contribue au maintien des activités et à la mise en œuvre des projets liés aux infrastructures.

Le groupe Opérations de recherche et de technologie mène des activités commerciales qui comprennent la production d'isotopes à des fins médicales, des services de recherche et de développement à l'appui de la technologie CANDU ainsi que des services de gestion des déchets et de déclassement. Le groupe Opérations de recherche et de technologie fournit également des services essentiels de recherche et de développement nucléaires à l'appui de la technologie des Opérations commerciales.

En outre, le groupe Opérations de recherche et de technologie assure la gestion des obligations liées aux déchets historiques et au déclassement. Le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité a été établi en 1982 afin de s'occuper des responsabilités du gouvernement fédéral en matière de gestion des déchets radioactifs de faible activité au Canada. Le Bureau a pour principales activités de résoudre les problèmes posés par les déchets historiques et de répondre aux besoins d'information du public au sujet des déchets radioactifs de faible activité. Pour le compte du gouvernement du Canada, le Bureau s'occupe du nettoyage de sites contaminés radioactifs situés au Canada dans les cas où le propriétaire initial est inconnu et que le propriétaire actuel ne peut raisonnablement être tenu responsable des déchets historiques. Aux termes du programme de gestion des déchets historiques, le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope a été constitué pour planifier et mettre en œuvre une solution à long terme en ce qui concerne les déchets historiques de la région de Port Hope.

Les activités susmentionnées ont lieu dans des installations nucléaires et non nucléaires situées à Chalk River et à Whiteshell.

Gestion du passif

Le groupe Gestion du passif gère deux types de responsabilités liées aux déchets et au déclassement pour le compte du gouvernement du Canada et d'EACL, soit les responsabilités nucléaires héritées et les déchets courants. Cette gestion est effectuée conformément aux règlements de la CCSN et au mieux des intérêts des Canadiens. Le groupe Opérations de recherche et de technologie, de concert avec des entrepreneurs du secteur privé, réalise les travaux de déclassement et de gestion des déchets.

Responsabilités nucléaires héritées

Le gouvernement du Canada a lancé le Programme des responsabilités nucléaires héritées, qui se veut une stratégie à long terme visant à réduire et à éliminer les responsabilités nucléaires fédérales sur les sites d'EACL découlant d'activités menées avant le 31 mars 2006. Ces responsabilités comprennent les obligations imputables aux installations existantes d'EACL, aux installations qui découlent des activités précédant la constitution d'EACL en société en 1952, aux déchets radioactifs provenant de tiers de partout au Canada et aux déchets créés par les activités de recherche et de développement visant à soutenir le programme d'énergie nucléaire du Canada.

Le programme est régi par un protocole d'entente conclu entre EACL et Ressources naturelles Canada. Aux termes de cette entente, EACL est tenue d'assurer la mise en œuvre des travaux de manière sûre, économique et conforme aux exigences.

Le gouvernement du Canada a approuvé un budget de 513 millions de dollars pour les activités devant être réalisées au cours de la phase quinquennale initiale qui a pris fin en mars 2011. En 2010–2011, le financement pour la prochaine phase de trois ans du programme a été obtenu.

Déchets provenant des activités courantes

Le groupe Gestion du passif assure la gestion des déchets issus des activités courantes d'EACL ainsi que la gestion à long terme des déchets radioactifs commerciaux d'universités, d'installations médicales, d'organismes gouvernementaux et d'entreprises situés un peu partout au Canada.

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE ET CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS

SÉCURITÉ

En faisant de la sécurité sa priorité, EACL favorise une approche en matière de rendement qui privilégie un environnement de travail sécuritaire pour les salariés et qui répond aux attentes et aux exigences de ses principales parties prenantes, dont le gouvernement, la CCSN, les clients et le public.

La fréquence des blessures entraînant une perte de temps de travail a été comparable à celle de 2009–2010, exercice pendant lequel elle avait diminué de 50 %.

Le programme a tiré parti de la priorité constante qui a été accordée à la santé et sécurité au travail, des efforts déployés dans l'ensemble de la Société, de l'accroissement de la présence de personnel de santé et sécurité au travail sur le terrain, des communications accrues en temps opportun échangées avec les salariés en vue de les sensibiliser davantage à la sécurité, des solides relations de travail avec les autres groupes de soutien et de surveillance dans l'ensemble de la Société, de la mise en œuvre des plans de santé et sécurité au travail axés sur les risques et de la mise en œuvre de mesures d'évaluation de la santé et sécurité au travail au moyen de fiches de pointage et d'audits.

En priorisant la sécurité, EACL s'est engagée à mettre en œuvre les meilleures pratiques et à être reconnue comme un chef de file au sein de l'industrie pour ses programmes de sécurité. À cette fin, EACL a mis à jour sa politique en matière de santé et sécurité en ajoutant une section dédiée à la protection contre les radiations.

FIDÉLISATION DE LA CLIENTÈLE

EACL reconnaît que la satisfaction de la clientèle est essentielle au maintien de son succès et elle poursuit ses efforts en vue de continuer sa transformation en une entreprise technologique axée sur la clientèle. Les mécanismes de rétroaction des clients continuent de lui fournir des données précieuses qui l'aideront à combler et à dépasser les attentes des clients. EACL travaille en partenariat avec ses clients dans le but de leur fournir des produits et services de qualité supérieure, et ce, de manière rentable et en temps opportun.

EACL a démontré son engagement à l'égard de ses clients tout au long de l'exercice. Le personnel des Laboratoires nucléaires et des Opérations commerciales a notamment publié un nombre record de rapports de recherche et développement à l'intention du Groupe des propriétaires de réacteurs CANDU au cours de l'exercice à l'étude, surpassant ainsi les attentes des clients. De plus, EACL a recommencé la production d'une importante quantité d'isotopes médicaux destinés au marché mondial depuis la remise en service du réacteur NRU en août 2010.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le succès du programme nucléaire canadien repose sur ses grandes capacités de recherche et de développement. EACL produit un capital intellectuel considérable et entretient une importante infrastructure de recherche et de développement par l'intermédiaire de ses laboratoires nucléaires. En 2010–2011, les travaux de la Recherche et développement ont porté principalement sur l'application des sciences et de la technologie pour améliorer la sûreté et le rendement des réacteurs CANDU existants. Les travaux de la Recherche et développement ont également porté sur l'élaboration de nouvelles technologies et la réalisation de progrès pour la prochaine génération de réacteurs et de carburants, dans le but de surpasser les normes internationales.

EACL contribue à l'atteinte des engagements du Canada en matière de politique nucléaire internationale, notamment en participant à l'Agence internationale de l'énergie atomique et au Forum international Génération IV. Les capacités d'EACL en matière de recherche et de développement contribuent grandement à l'avancement des sciences au Canada grâce à son apport au milieu universitaire. Au Canada, plus de 200 chercheurs universitaires utilisent les installations d'EACL et plus de 20 universités collaborent à divers projets de recherche.

Ces projets mènent à des innovations et à des développements technologiques, en plus de contribuer à la formation de salariés hautement qualifiés pour l'avenir, tant dans le secteur nucléaire que le secteur non nucléaire. Ils traduisent l'engagement grandissant à l'égard de la recherche et du développement au sein de l'industrie nucléaire canadienne, pour laquelle le leadership et l'expertise des universités et d'autres organismes sont essentiels à la mise au point de la technologie nucléaire dans l'intérêt de tous les Canadiennes et Canadiens.

Les principales réalisations en 2010–2011 comprennent le développement et la démonstration de technologies qui pourraient être radicalement novatrices dans la détection et la réduction de la menace liée à la prolifération nucléaire.

Ces capacités contribuent à la création d'une économie canadienne axée sur le commerce et le savoir.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJETS

La réussite d'EACL à l'échelle internationale est attribuable à sept projets de construction de nouveaux réacteurs réalisés à l'étranger au cours des 15 dernières années, qui ont tous respecté ou dépassé les attentes des clients à l'égard des budgets et des délais d'exécution. En 2010–2011, les grands projets de prolongation de la vie utile des réacteurs ont continué de progresser malgré les défis attribuables à la complexité technique. Les leçons tirées ont contribué à améliorer les délais d'exécution des projets en cours. Cette expérience devrait également profiter aux projets futurs. Comme elle a des projets de prolongation de la vie utile en cours et qu'elle prévoit entreprendre des projets de construction de nouveaux réacteurs dans un avenir rapproché, EACL continue d'améliorer ses processus, ses outils et ses pratiques de gestion de projets afin de s'assurer de mener à bien tous ses projets.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Pour être en mesure de respecter tous ses engagements commerciaux, EACL doit pouvoir compter sur une chaîne d'approvisionnement efficace. Elle bénéficie du soutien de plus de 150 entreprises canadiennes membres de l'Association des industries CANDU et elle continue de créer des alliances essentielles avec d'importants fournisseurs mondiaux en vue de promouvoir la technologie CANDU. Dans le but de favoriser la croissance de la chaîne d'approvisionnement, EACL aide aussi ses fournisseurs actuels à élargir les services qu'ils offrent et aide les nouveaux fournisseurs à obtenir les qualifications nécessaires à la prestation de services liés au nucléaire. La Société a renforcé sa chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire de ses projets de prolongation de la vie utile. Au cours du dernier exercice, elle a continué d'améliorer ses capacités organisationnelles afin de s'assurer qu'un approvisionnement approprié soit disponible localement et dans le monde entier en prévision de la réalisation des projets de construction de nouveaux réacteurs.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le financement du gouvernement du Canada en 2010–2011 a été affecté au soutien des Laboratoires nucléaires et des Opérations commerciales d'EACL. Ce financement aide le Groupe Laboratoires nucléaires à s'acquitter de son rôle conformément aux politiques fédérales en ce qui a trait à la santé et sécurité au travail, à la santé de la population canadienne, à un environnement propre et sain et à une économie novatrice fondée sur le savoir. Ces fonds aident également les Opérations commerciales à réussir sur le plan commercial à long terme. Les fonds du gouvernement du Canada ont contribué aux éléments suivants :

- Les exigences opérationnelles liées à la réalisation des engagements commerciaux;
- Le programme de recherche et de développement nucléaires, le renouvellement de l'infrastructure des Laboratoires de Chalk River (Projet Nouveau Départ) et les activités courantes (activités de base et Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes);
- Le Programme des responsabilités nucléaires héritées, pour lequel EACL a collaboré avec Ressources naturelles Canada à l'élaboration de la nouvelle phase du programme au-delà du mois de mars 2011, qui marque la fin de la dernière année de la première phase du programme. Le financement pour la prochaine phase de trois ans du programme a été obtenu avant la fin de l'exercice;
- La conception et la mise au point de réacteurs CANDU à l'échelle commerciale.

EACL reçoit une aide du gouvernement du Canada pour ses activités sous réserve de l'approbation de son plan d'entreprise par le Gouverneur en Conseil. À la fin de l'exercice 2010–2011, le plan d'entreprise était en attente d'approbation par le gouvernement du Canada. Toutefois, pendant l'exercice, EACL a obtenu du gouvernement un montant de 815 millions de dollars pour financer ses activités. Le gouvernement du Canada a octroyé un financement intérimaire, qui peut être utilisé dès le début de l'exercice 2011–2012.

RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES

Les services d'une main-d'œuvre hautement qualifiée sont essentiels au succès actuel et futur d'EACL. L'évolution des effectifs et du marché des talents à l'échelle mondiale influe sur les stratégies qu'emploie EACL pour recruter, embaucher, employer et conserver du personnel qualifié. Afin de stimuler sa croissance, la Société favorise le perfectionnement des habiletés et du leadership en organisant diverses activités de formation et en offrant à ses salariés des programmes de formation continue.

En 2010–2011, EACL a réduit son effectif à temps plein à hauteur de 3 % pour le porter à 4 830 salariés (4 957 salariés en 2009–2010), ce qui comprend plus de 3 170 ingénieurs, scientifiques, professionnels techniques et salariés du personnel exploitant hautement qualifiés dans une gamme étendue de disciplines techniques.

REVUE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(en millions de dollars)	***2010–11***	*2009–10*
Revenus		
Opérations commerciales	**458 $**	439 $
Laboratoires nucléaires	**50**	33
Total des revenus	**508 $**	472 $
Financement		
Exploitation	**901 $**	810 $
Immobilisations	**17**	126
Constatation du financement reporté pour les immobilisations	**205**	–
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	**22**	12
Total du financement	**1 145 $**	948 $
Bénéfice net (perte nette) par entité fonctionnelle		
Opérations commerciales, après les crédits parlementaires	**213 $**	(104) $
Opérations de recherche et de technologie	**(10)**	(5)
Gestion du passif	**(263)**	29
Perte nette	**(60) $**	(80) $

REVENUS

Les revenus commerciaux consolidés ont augmenté de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent pour s'établir à 508 millions de dollars en 2010–2011. Cette amélioration découle de la hausse de 19 millions de dollars et de 17 millions de dollars des revenus provenant respectivement des Opérations commerciales et des Laboratoires nucléaires. Les revenus générés par les Opérations commerciales ont progressé de 4 % pour atteindre 458 millions de dollars principalement en raison de l'avancement des projets de prolongation de la vie utile.

Les revenus commerciaux des Laboratoires nucléaires ont augmenté de 52 % pour atteindre 50 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'accroissement des ventes d'isotopes à la suite de la remise en service du réacteur NRU en août 2010 après un arrêt de 15 mois.

FINANCEMENT

Le financement constaté en 2010–2011 pour les activités d'exploitation et les immobilisations a totalisé 1 145 millions de dollars (948 millions de dollars en 2009–2010). Ce financement se répartissait comme suit :

- Un montant de 408 millions de dollars a été reçu pour soutenir les projets de prolongation de la vie utile menés par les Opérations commerciales et assurer le respect des obligations contractuelles.
- Un montant de 144 millions de dollars a été reçu pour les activités de recherche et de développement, principalement pour les activités courantes des Laboratoires de Chalk River.
- Un montant de 124 millions de dollars a été reçu pour assurer la conformité aux exigences réglementaires ainsi qu'aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Ce financement a été affecté aux projets entrepris aux installations de Chalk River d'EACL dans le cadre du Projet Nouveau Départ (projet de renouvellement de l'infrastructure) et du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes (exploitation du réacteur NRU et renouvellement du permis d'exploitation connexe). La portion du financement pour les immobilisations a totalisé 17 millions de dollars.
- Un financement de 126 millions de dollars a été obtenu pour les activités de déclassement et de gestion des déchets, ce qui représente une augmentation par rapport aux 115 millions de dollars reçus pour 2009–2010. Ce financement est octroyé par Ressources naturelles Canada, en fonction des dépenses engagées par EACL.
- Un montant de 40 millions de dollars a été reçu pour la mise au point de produits, dont un montant de 20 millions de dollars pour le programme de l'EC6; le solde de 20 millions de dollars se rapporte au développement de l'ACR-1000.
- Un montant de 205 millions de dollars pour le financement reporté pour le développement de l'ACR-1000. Un montant de 175 millions de dollars a été reçu lors des deux exercices précédents, mais a été comptabilisé en résultat en 2010–2011 en raison de la perte de valeur des coûts de développement de l'ACR-1000. Le montant restant de 30 millions de dollars a été reçu en 2010–2011.
- Un financement de 34 millions de dollars a été reçu pour les installations de production d'isotopes, soit les réacteurs MAPLE 1 et 2, qui ont été placés en mode d'arrêt prolongé, la nouvelle installation de traitement et les conteneurs de stockage de déchets calcinés. Le financement a été utilisé pour assurer le respect des obligations contractuelles et soutenir les droits contractuels.
- Un financement spécial de 42 millions de dollars a été accordé pour soutenir la réparation et la remise en service du réacteur NRU. La production d'isotopes par le réacteur a recommencé en août 2010.

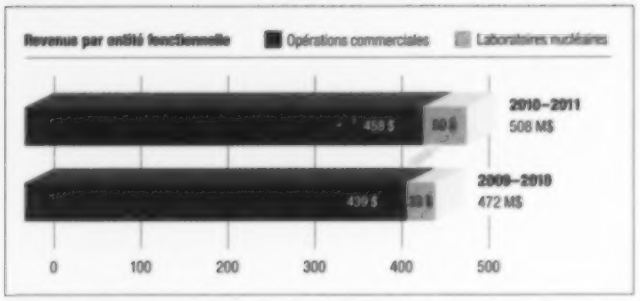

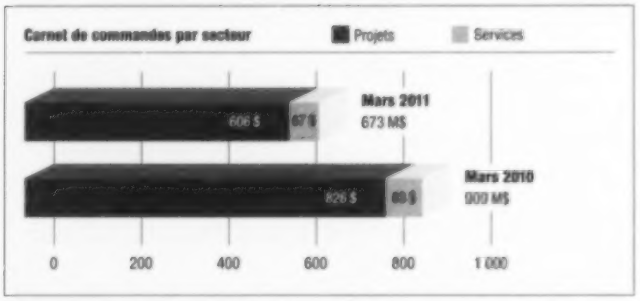

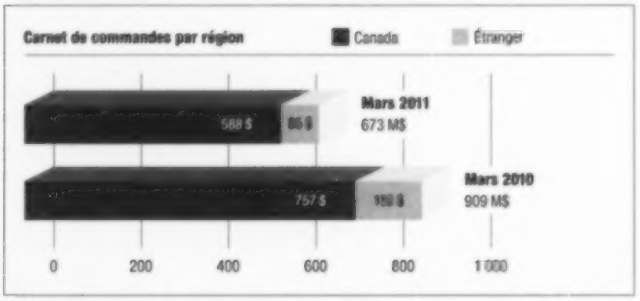

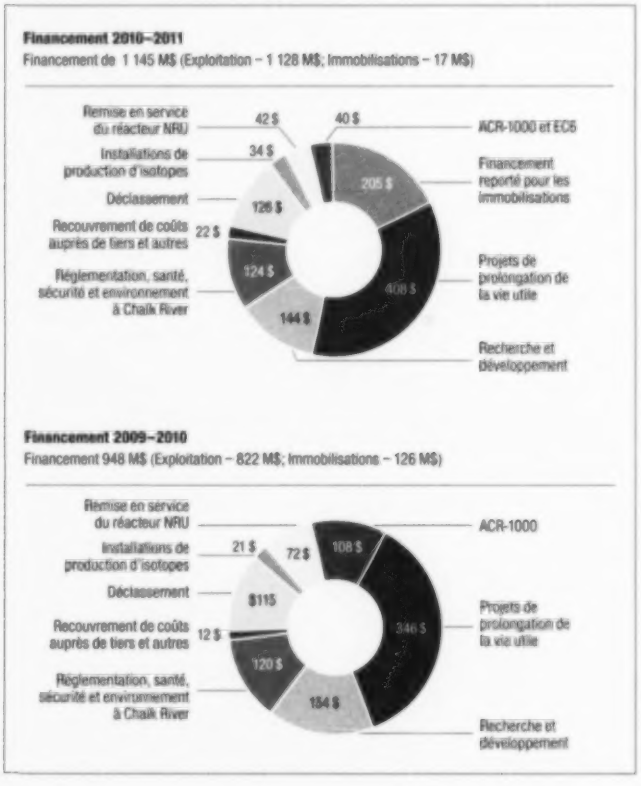

- Les coûts recouvrés et les autres financements reçus ont totalisé 22 millions de dollars, ce qui comprend l'amortissement du financement reporté pour les immobilisations portant sur des infrastructures financées par le gouvernement du Canada, principalement à Chalk River. Les coûts recouvrés comprennent également le soutien accordé pour les activités en lien avec le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope, constaté dans les résultats des Laboratoires nucléaires.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

En 2010–2011, EACL a constaté une perte de valeur de 205 millions de dollars dans les Opérations commerciales relativement aux frais de développement de l'ACR-1000. Cette perte de valeur est attribuable à l'incertitude liée à la réalisation des flux de trésorerie tirés de l'investissement de la Société dans le développement de l'ACR-1000. Parallèlement à la perte de valeur, le montant du financement reporté pour le développement correspondant dans le bilan d'EACL a été comptabilisé dans les résultats conformément aux directives en comptabilité. Par conséquent, la charge n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

EACL concentre maintenant ses efforts sur le développement de l'EC6 en réponse à la demande du marché. En 2010–2011, un montant de 20 millions de dollars a été affecté à la mise au point de ces produits.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ENTITÉ FONCTIONNELLE

EACL a affiché une perte nette de 60 millions de dollars en 2010–2011, contre une perte nette de 80 millions de dollars pour 2009–2010. La perte nette découle des coûts liés aux projets de prolongation de la vie utile, ainsi que de la hausse importante de la provision pour déclassement et gestion des déchets.

Les Opérations commerciales ont affiché un bénéfice net de 213 millions de dollars (perte nette de 104 millions de dollars en 2009–2010), après la prise en compte des crédits parlementaires. La hausse du bénéfice est surtout attribuable à la diminution du coût des ventes constaté en 2010–2011 puisqu'une partie des coûts engagés pendant l'exercice ont été imputés au résultat en 2009–2010 et inscrits au bilan en tant que provision pour pertes sur contrat. L'augmentation des revenus et du financement pour les projets de prolongation de la vie utile a également contribué à la hausse du bénéfice par rapport à celui de 2009–2010.

Le groupe Opérations de recherche et de technologie a affiché une perte nette de 10 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009–2010). Cette perte nette découle principalement des variations du fonds de roulement. Tous les crédits parlementaires relatifs aux activités commerciales sont compris dans le bénéfice. Une légère baisse du fonds de roulement découlant du calendrier des paiements a entraîné une faible réduction des crédits parlementaires pour l'exercice. Le groupe Gestion du passif a affiché une perte nette de 263 millions de dollars en 2010–2011 (bénéfice net de 29 millions de dollars en 2009–2010). Cette réduction du bénéfice net est liée à un ajustement hors trésorerie à la provision pour déclassement et gestion des déchets pour rendre compte de la modification des dépenses estimatives futures pour le reste de la période de déclassement à long terme.

REVUE DE L'EXPLOITATION

OPÉRATIONS COMMERCIALES

Secteurs d'activité

- Nouveaux réacteurs, y compris le développement et la commercialisation de la technologie
- Prolongation de la vie utile des réacteurs
- Services

Objectifs pour 2010–2011

Nouveaux réacteurs

- Perfectionner le développement et la stratégie de commercialisation des produits en mettant de l'avant les caractéristiques uniques de l'ACR1000 et de l'EC6.
- Commercialiser les produits au Canada et à l'étranger avec succès.

Prolongation de la vie utile

- Achever deux projets de prolongation de la vie utile.
- Générer un bénéfice d'un projet et des contrats subséquents.

Services

- Maintenir et faire croître le secteur Services.
- **Excellence opérationnelle**
- Favoriser l'orientation commerciale et se concentrer sur le bénéfice.
- Développer des capacités d'exécution de projets de renommée internationale.
- Continuer de favoriser une culture axée sur la sécurité avant tout.

Priorités pour 2010–2011

- Faire progresser plusieurs projets de prolongation de la vie utile en vue de leur achèvement.
- Signer un nouveau contrat commercial important.
- Tirer des revenus de 121 millions de dollars du secteur Services.
- Atteindre les degrés d'avancement ciblés et les objectifs financiers des programmes internes et des programmes commerciaux.
- Conclure une entente avec la Chine pour le développement d'une technologie de combustible avancée.
- Déployer des efforts de vente en Inde, en Chine, en Ukraine et en Jordanie.
- Améliorer le rendement au chapitre de la santé et de la sécurité au travail.

Mesure pour 2010–2011	Réalisations importantes et progrès pour 2010–2011
Nouveaux réacteurs · Terminer la conception de l'ACR1000, en respectant le budget. · Signer une entente de partenariat avec la Chine pour le développement d'une technologie de combustible avancée. · Accroître les efforts de vente en Inde et en Chine. · Mettre de l'avant l'EC6 comme étant une technologie acceptable en Ukraine et en Jordanie.	· Achèvement de toutes les phases de l'examen de la conception pré-projet de l'ACR-1000 par la CCSN. · Le développement de l'ACR-1000 est achevé à 90 % et la technologie est en attente d'un acheteur. · Le développement de l'EC6 a été accéléré en prévision de possibilités de construction de nouveaux réacteurs à court terme. · Discussions avec Nuclear Power Corporation of India Limited et des fournisseurs indiens de premier plan sur les possibilités à exploiter et une collaboration possible dans les secteurs de la prestation de services, des synergies dans la chaîne d'approvisionnement et de la construction de nouveaux réacteurs. · Conclusion d'un contrat commercial avec Third Qinshan Nuclear Power Company visant l'utilisation de base complète de combustible d'équivalent d'uranium naturel dans deux réacteurs CANDU 6 à Qinshan. · L'Ukraine a confirmé que la technologie CANDU est acceptable et des mesures sont prises pour l'inclure au plan énergétique du pays.
Prolongation de la vie utile · Achever trois projets et respecter les plus récentes estimations de coûts. · Se préparer à l'arrêt de la centrale Gentilly-2 en 2011 et appliquer les leçons apprises des projets antérieurs. · Signature d'un important contrat.	· Achèvement des principaux travaux liés au projet de remplacement des tubes de Wolsong en Corée du Sud et au projet de remplacement des tubes de Bruce, unité 2 du réacteur Bruce A, en Ontario. Les importants travaux liés au remplacement des tubes de l'unité 1 du réacteur Bruce A ont été terminés au début du mois de mai 2011. Les principaux obstacles techniques du projet de prolongation de la vie utile de Point Lepreau qui ont été rencontrés et surmontés ont eu des répercussions sur l'échéancier et les coûts du projet. À la fin de l'exercice, les travaux respectaient les derniers échéanciers prévus ou étaient en avance sur ceux-ci. L'achèvement est prévu pour mai 2012. · Hydro-Québec a retardé l'arrêt de la centrale Gentilly-2 jusqu'à la fin de 2012. · EACL a conclu en mars 2011 des contrats visant le commencement de travaux préliminaires à l'égard du projet de prolongation de la vie utile à Embalse en Argentine et établi le processus de négociation d'autres contrats importants pour le projet.
Services · Générer des revenus de 121 millions de dollars. · Terminer les projets selon les échéanciers et les budgets dans plus de 90 % des cas. · Prévoir la marge de manière à dépasser le seuil. · Promouvoir les services et les produits en Inde.	· Revenus de 124 millions de dollars générés. · 85 % des projets conclus à temps et en respectant les budgets à la fin de l'exercice, principalement en raison des problèmes liés aux ressources et aux retards des fournisseurs. · Seuil dépassé de 7 %. · Relation établie et progressions des discussions sur les Services avec Nuclear Power Corporation of India Limited.
Excellence opérationnelle · La reddition de comptes respectant les budgets et les échéances dans l'ensemble de la Société. · Indices de référence financiers figurant parmi les meilleurs. · Mise en application des leçons apprises des projets de prolongation de la vie utile et établissement d'un Bureau de gestion de projet et d'un processus de gestion des risques. · Fréquence des blessures entraînant une perte de temps de travail : 10 % d'amélioration grâce à l'accroissement des informations et l'utilisation de fiches de pointage sur la santé et la sécurité au travail.	· Les efforts visant à favoriser l'orientation commerciale et le bénéfice sont en cours. · Lancement du projet sur le rendement élevé de la Société. · Lancement du Bureau de gestion de projet reporté jusqu'en 2011–2012, mais le projet sur les leçons apprises se poursuit. · Fréquence des blessures entraînant une perte de temps de travail (1 événement = fréquence de 0,07). Amélioration de l'information et mise en œuvre réussie des fiches de pointage sur la santé et la sécurité au travail.

Projets stratégiques

La croissance à long terme du Groupe des Opérations commerciales dépendra largement de la mise au point et de la mise en œuvre réussies de ses principales technologies nucléaires : les réacteurs EC6 et ACR-1000. Le Groupe est bien décidé à faire de ces deux produits les technologies nucléaires les plus sécuritaires, les plus fiables et les plus rentables possible, de sorte qu'ils deviennent les produits les plus souvent sélectionnés pour les projets de construction de nouveaux réacteurs au Canada et partout dans le monde. Le fait d'axer sa stratégie sur la commercialisation de deux produits permet au Groupe d'offrir à l'acheteur le réacteur qui convient le mieux à ses besoins et à ses objectifs.

La stratégie des Opérations commerciales portant sur la construction de nouveaux réacteurs se fonde sur la demande du marché. À court terme, le secteur des nouveaux réacteurs repose sur l'EC6 qui utilise l'uranium naturel, tandis que l'intérêt pour l'ACR-1000 et d'autres progrès technologiques CANDU devrait se faire sentir à plus long terme.

À court terme, les perspectives du marché sont bonnes pour l'EC6, qui est le seul réacteur de génération III de taille moyenne (catégorie 700-MW) ayant fait ses preuves offert en vente à l'échelle internationale et dont la taille est idéale pour les réseaux de moindre envergure. Le Groupe des Opérations commerciales concentre ses efforts de développement de produits sur l'EC6 pour répondre à cette demande. L'étape de la définition

de produit du réacteur EC6 est maintenant terminée et le programme est accéléré pour atteindre les étapes d'obtention de permis et de préparation en vue de l'établissement d'un calendrier de nouvelles constructions.

La conception de l'ACR-1000 est terminée et elle a atteint une étape à laquelle elle peut être personnalisée selon les besoins d'un client. Des efforts continuent d'être consacrés à créer des possibilités de ventes pour l'ACR-1000.

Le principal marché des Opérations commerciales pour les nouveaux réacteurs CANDU se situe en Ontario. EACL a été désignée comme étant le seul soumissionnaire aux termes du processus de demande de proposition de l'Ontario pour un projet de nouveau réacteur à Darlington. Ce processus a été suspendu en juin 2009. L'an dernier, l'Ontario a réaffirmé son intérêt à aller de l'avant avec le projet de nouveau réacteur à Darlington, tel qu'il est indiqué dans son plan énergétique à long terme sur 20 ans récemment mis à jour.

Ontario Power Generation a indiqué à la fin de l'exercice 2010–2011 qu'elle juge utile la construction de réacteurs CANDU évolués sur son site de Darlington et, en plus de l'ACR-1000, a inclus l'EC6 dans son évaluation environnementale. EACL demeure une partie intéressée dans ce processus.

Un succès en Ontario ouvrirait assurément des possibilités de commercialisation de la technologie CANDU à l'échelle internationale. Les marchés ciblés pour les réacteurs CANDU 6 et EC6 seront principalement l'Argentine, la Roumanie, la Jordanie, l'Ukraine, la Pologne et la Chine. Le réacteur EC6 suscite un vif intérêt dans les pays qui privilégient un réacteur à uranium naturel ou un réacteur de taille moyenne, en raison de la taille du réseau ou de contraintes d'interconnexion, de même que dans ceux qui prévoient une migration vers des carburants de remplacement, tels que l'uranium recyclé et le thorium.

On compte dans le monde environ 30 réacteurs CANDU en exploitation dont la durée de vie utile pourrait un jour devoir être prolongée. L'exécution réussie des projets de prolongation de la vie utile que mène actuellement le Groupe des Opérations commerciales facilitera l'obtention de contrats futurs. Des efforts sont déployés pour améliorer les processus de gestion de projets, mettre en application les leçons retenues dans le cadre de projets de prolongation de la vie utile actuels et rechercher des possibilités de projets de prolongation de la vie utile futurs à l'échelle nationale et internationale.

Le secteur Services du Groupe des Opérations commerciales est le fournisseur privilégié de bon nombre d'entreprises de services publics, en raison du rôle qu'il a joué à titre de concepteur initial de la technologie CANDU et de ses connaissances approfondies de cette technologie. Afin d'étendre sa présence sur le marché, le secteur Services a établi des stratégies novatrices en matière de commercialisation, qu'il a adaptées à l'intention de ses clients clés. L'organisation a également accru sa part de marché en lançant de nouveaux produits et de nouvelles stratégies, tels que le regroupement de services, et en créant des partenariats stratégiques dans le but de réduire la concurrence et d'offrir une gamme plus étendue de solutions à ses clients.

Activités

Le Groupe des Opérations commerciales a continué de faire progresser le développement de ses deux produits phares, les réacteurs EC6 et ACR-1000. Pendant l'exercice, l'étape de la définition de produit du réacteur EC6 a été achevée et le programme est accéléré tel qu'il est indiqué ci-dessus. La CCSN a achevé la phase 1 de l'examen de la conception pré-projet en 2010. La phase 2 était en cours en date du 1er avril 2011. Le programme de développement devrait comprendre l'achèvement de l'ingénierie, des essais de contrôle et de l'examen réglementaire afin que le projet soit prêt en 2012–2013.

Les activités liées au développement de l'ACR-1000 comprennent des travaux portant sur la conception du combustible et le système de contrôle du réacteur ainsi que des activités de validation liées à l'analyse de la conception et de la sûreté (codes en physique du réacteur). La conception de l'ACR-1000 est maintenant prête pour l'obtention d'un permis visant un projet particulier. La troisième et dernière phase de l'examen de la conception pré-projet par la CCSN a été terminée en 2010–2011. Le rapport préliminaire générique d'analyse de la sûreté a également été terminé l'an dernier. Comme la mise au point de la conception priorise maintenant l'EC6, la conception de l'ACR-1000 demeurera à une étape à laquelle elle peut être personnalisée selon les besoins d'un client éventuel.

Les Opérations commerciales ont terminé les principaux travaux liés au projet de remplacement des tubes de Wolsong en Corée du Sud et au projet de remplacement des tubes de Bruce, unité 2 du réacteur Bruce A, en Ontario, avant la fin de l'exercice. Les importants travaux liés au remplacement des tubes de l'unité 1 du réacteur Bruce A ont été terminés au début du mois de mai 2011. Les principaux obstacles techniques du projet de prolongation de la vie utile de Point Lepreau qui ont été rencontrés et surmontés ont eu des répercussions sur l'échéancier et les coûts du projet. À la fin de l'exercice, les travaux respectaient les derniers échéanciers prévus ou étaient en avance sur ceux-ci. L'achèvement est prévu pour mai 2012. Les activités d'ingénierie et d'approvisionnement se poursuivent à Gentilly-2, lesquelles ont été reportées par Hydro-Québec jusqu'à l'exercice 2012–2013.

Le secteur Services a continué d'atteindre ses objectifs commerciaux malgré l'accroissement de la concurrence sur le marché. En plus d'offrir des services de soutien pour les réacteurs CANDU, le secteur Services offre des produits et services ciblés, notamment des joints de pompes, des filtres et des systèmes de visualisation de la centrale aux clients n'utilisant pas un réacteur CANDU à l'échelle mondiale.

Les Opérations commerciales ont poursuivi leurs projets de commercialisation en Ontario et dans plusieurs autres pays, dont l'Argentine, l'Inde, la Chine, la Roumanie, la Jordanie et l'Ukraine, en vue de promouvoir sa technologie et de mobiliser des ressources pour faciliter la mise en œuvre de projets de construction de nouveaux réacteurs CANDU.

EACL a conclu, au nom des Opérations commerciales, des contrats visant le commencement de travaux préliminaires à l'égard du projet de prolongation de la vie utile à Embalse en Argentine et l'établissement d'un processus de négociation d'autres contrats importants pour le projet. EACL a également été retenue pour définir l'étendue du projet pour l'achèvement des unités 3 et 4 à Cernavoda, en Roumanie, et des mesures ont été prises pour inclure la technologie CANDU dans le plan énergétique de l'Ukraine à la suite d'une évaluation technique et économique pour l'application de cette technologie dans ce pays.

EACL et Third Qinshan Nuclear Power Company ont conclu une entente visant l'utilisation de base complète de combustible d'équivalent d'uranium naturel dans deux réacteurs CANDU à Qinshan, en Chine. Ce projet, qui devrait se dérouler au cours des deux prochaines années, découle de la toute première démonstration commerciale d'irradiation d'équivalent d'uranium naturel dans un réacteur CANDU 6 à Qinshan l'an dernier. Les Opérations commerciales ont également poursuivi leur collaboration avec des experts et des partenaires chinois pour déterminer le combustible approprié à utiliser dans le programme de démonstration d'irradiation au thorium dans un réacteur CANDU à Qinshan. Les études préliminaires à l'égard du réacteur CANDU fonctionnant au thorium ont également débuté durant l'exercice.

Revue financière

OPÉRATIONS COMMERCIALES	*Résultats réels*	
(en millions de dollars)	***2010–11***	*2009–10*
Revenus		
Prolongation de la vie utile de réacteurs	**323 $**	294 $
Services	**124**	134
Intérêts	**11**	11
Total des revenus	**458 $**	439 $
Frais de développement	**(40)**	(29)
Constatation du financement reporté pour le développement	**205**	–
Dépréciation des actifs incorporels	**(205)**	–
Perte nette avant le financement pour l'exploitation	**(236)**	(479)
Financement – Exploitation	**449**	375
Bénéfice net (perte nette)	**213 $**	(104) $

Revenus

Les revenus tirés des projets de prolongation de la vie utile de réacteurs ont augmenté pour s'établir à 323 millions de dollars (294 millions de dollars en 2009–2010). Cette hausse de 10 % est en grande partie attribuable à la progression des projets de prolongation de la vie utile en cours en vue de leur achèvement, plus précisément sur les sites de Bruce et de Wolsong.

Le secteur Services a généré des revenus de 124 millions de dollars (134 millions de dollars en 2009–2010), soit une réduction de 8 % par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre de contrats obtenus et d'un montant non récurrent de 5 millions de dollars à titre de frais de résiliation de contrat reçu en 2009–2010.

Financement

Le Groupe des Opérations commerciales a constaté un financement total de 654 millions de dollars. De ce montant, une tranche de 408 millions de dollars (346 millions de dollars en 2009–2010) a été affectée aux exigences liées à l'exploitation et aux obligations contractuelles, y compris les manques à gagner de projets de prolongation de la vie utile, qui ont enregistré des retards d'exécution supplémentaires en 2010–2011. Le solde du financement a trait au développement de produits. Un montant de 175 millions de dollars au titre du financement reporté pour le développement de l'ACR-1000 reçu au cours des deux exercices précédents est compris dans le financement pour 2010–2011.

Bénéfice net/perte nette

Le bénéfice net du Groupe des Opérations commerciales de 213 millions de dollars (la perte nette de 104 millions de dollars en 2009–2010) comprend un financement pour l'exploitation de 449 millions de dollars (375 millions de dollars en 2009–2010) reçu de l'actionnaire de la Société et constaté. Exclusion faite de ce financement, les résultats d'exploitation reflètent une perte nette de 236 millions de dollars (479 millions de dollars en 2009–2010). La diminution de la perte nette au cours de l'exercice considéré découle essentiellement de la réduction relative du coût des ventes en 2010–2011, puisqu'une partie des coûts engagés pendant l'exercice ont été imputés aux résultats de 2009–2010 et inscrits au bilan en tant que provision pour pertes sur contrat. Cette augmentation des revenus des projets de prolongation de la vie utile ainsi que l'amélioration des marges du secteur Services ont contribué à la hausse du bénéfice net comparativement à celui de 2009–2010.

Perspectives

En 2008–2009, le gouvernement du Canada a fait part de sa décision de restructurer EACL. En décembre 2009, les investisseurs ont été invités à soumettre des propositions pour le Groupe des Opérations commerciales d'EACL. Le gouvernement du Canada devrait avoir mené à terme le processus de restructuration en 2011–2012. L'issue de ce projet pourrait avoir une incidence importante sur l'information prospective présentée ci-dessous.

Prolongation de la vie utile

Malgré les difficultés posées par ses premiers projets de prolongation de la vie utile, le Groupe des Opérations commerciales a terminé le remplacement des tubes de deux réacteurs et un troisième devrait être achevé vers le début de 2011–2012. Grâce à cette expérience, les leçons qui en ont été tirées, une main-d'œuvre compétente ainsi que les ressources et la technologie appropriées, les Opérations commerciales possèdent des atouts uniques pour entreprendre d'autres projets de prolongation de la vie utile. Les perspectives des activités de prolongation de la vie utile sont excellentes, puisque les entreprises de services publics cherchent à prolonger la durée de vie de leurs réacteurs afin de maintenir leur capacité de production d'électricité. Après les premiers projets de prolongation de vie utile, les

tubes de 17 réacteurs CANDU devront être remplacés d'ici 2028, ce qui représente des possibilités pouvant aller jusqu'à 3 milliards de dollars, en dollars courants, pour les Opérations commerciales.

Le Groupe des Opérations commerciales s'attend à enregistrer une baisse des revenus provenant de ces activités en 2011–2012, puisque les projets de Wolsong et de Bruce sont terminés. En mars 2011, des ententes ont été conclues en vue de commencer les travaux du projet de prolongation de la vie utile d'Embalse en Argentine et d'établir le processus de négociation d'autres contrats d'envergure à l'égard de ce projet. Bien qu'il soit difficile de prévoir avec précision le calendrier des projets de prolongation de la vie utile, le Groupe des Opérations commerciales prévoit signer un contrat important en 2011–2012. Le Groupe est d'avis que la prolongation de la vie utile constituera un important secteur d'activité à long terme, tout en étant rentable à moyen terme.

Nouveaux réacteurs

Le Groupe des Opérations commerciales concentre principalement ses projets de construction de nouveaux réacteurs au Canada, où l'énergie nucléaire produite par les réacteurs CANDU continue d'être une composante importante du mélange de combustible générant de l'électricité.

Pendant le troisième trimestre de l'exercice 2010–2011, le gouvernement de l'Ontario a publié une mise à jour à son plan énergétique à long terme de 20 ans, dans lequel il réaffirme son intérêt à construire deux réacteurs à Darlington. Ontario Power Generation a indiqué à la fin de l'exercice 2010–2011 qu'elle juge utile la construction de réacteurs CANDU évolués sur son site de Darlington et, en plus de l'ACR-1000, a inclus l'EC6 dans son évaluation environnementale. EACL demeure une partie intéressée dans ce processus.

Même si la conception de l'ACR-1000 est prête pour la vente, les Opérations commerciales accélèrent le programme de développement de l'EC6 afin de répondre à la demande prévue du marché pour la construction de nouveaux réacteurs EC6.

L'EC6 suscite un grand intérêt au sein de plusieurs marchés internationaux, notamment en Roumanie, en Argentine, en Ukraine, en Lituanie, en Jordanie et en Chine. Le Groupe s'attend à vendre au moins trois réacteurs EC6 au cours des cinq prochaines années.

Le Groupe des Opérations commerciales estime que les activités de construction de nouveaux réacteurs présentent un bon potentiel de croissance et s'attend à voir augmenter graduellement les revenus associés à ces activités au cours des cinq prochaines années.

Services

Les perspectives pour les travaux d'entretien réguliers des réacteurs sont excellentes, puisque les entreprises de services publics cherchent à accroître la fiabilité et la durée de vie utile de leurs réacteurs et à optimiser les activités de leurs centrales. L'établissement de prix concurrentiels, une exécution améliorée et une meilleure gestion des relations avec les clients, ajoutés aux projets prévus de construction de nouveaux réacteurs et de prolongation de la vie utile au Canada et à l'étranger, renforceront le secteur Services, qui continuera d'être une source régulière de revenus pour le Groupe. Le secteur Services déploiera des efforts pour accroître la vente de ses produits et services CANDU et autres produits et services en se concentrant notamment sur l'Inde, qui représente un vaste marché potentiel. À la fin de mars 2011, le secteur Services affichait un carnet de commandes de 67 millions de dollars et demeurait le fournisseur de choix d'un grand nombre de clients.

Soutien du gouvernement du Canada

Le Groupe des Opérations commerciales nécessitera encore du financement du gouvernement du Canada en 2011–2012 pour soutenir des projets de prolongation de la vie utile et poursuivre son programme de développement technologique.

PRINCIPALES PRIORITÉS ET RÉALISATIONS ATTENDUES POUR 2011–2012

Tout en plaçant la sécurité d'abord et en favorisant une approche axée sur le rendement, le Groupe des Opérations commerciales concentrera ses efforts sur les priorités et les réalisations suivantes en 2011–2012 :

- Achever deux projets de prolongation de la vie utile.
- Signer deux nouveaux contrats commerciaux importants.
- Tirer des revenus de 114 millions de dollars du secteur Services.
- Atteindre les degrés d'avancement ciblés et les objectifs financiers des programmes internes et des programmes commerciaux.
- Signer une entente pour le développement conjoint d'une technologie de combustible avancée (thorium/uranium recyclé) avec la Chine.
- Accroître la clientèle dans les grands marchés pour le nucléaire que représentent la Chine et l'Inde.
- Mettre de l'avant l'EC6 comme étant une technologie acceptable en Ukraine et en Jordanie.
- Faire progresser la position des Opérations commerciales dans le cadre du projet des unités 3 et 4 du réacteur CANDU 6 à Cernavoda, en Roumanie.
- Améliorer le rendement au chapitre de la santé et de la sécurité au travail.

LABORATOIRES NUCLÉAIRES

Opérations de recherche et de technologie

Secteurs d'activité

- Recherche et développement
- Production d'isotopes
- Gestion des déchets historiques
- Travaux de laboratoire

Objectifs pour 2010–2011

- Appliquer les capacités en matière de science et de technologie nucléaires à l'échelle nationale pour renforcer les industries canadiennes grâce à l'innovation.
- Former des personnes hautement compétentes au Canada afin qu'elles poursuivent des carrières en science et technologie.
- Démontrer une responsabilité de gérance à l'égard de l'environnement par l'application de la science et de la technologie nucléaires.
- Appliquer les capacités en matière de science et de technologie nucléaires à l'échelle nationale pour améliorer la santé de la population canadienne.
- Maintenir en toute sécurité un campus national unique en sciences et en technologie pour répondre aux besoins de nos partenaires dans les universités et au sein de l'industrie, et répondre aux priorités nationales.

Priorités pour 2010–2011

- Atteindre les cibles en matière de rendement des activités de recherche et développement des opérations commerciales.
- Atteindre les cibles en matière de rendement du développement technologique.
- Fournir un soutien en matière de recherche et développement pour le réacteur l'ACR-1000.
- Atteindre le degré d'avancement ciblé de l'Initiative de la région de Port Hope.
- Atteindre le degré d'avancement ciblé du Programme des responsabilités nucléaires héritées, du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes et du Projet Nouveau Départ.
- Atteindre les objectifs de rendement de l'exploitation et des immobilisations.
- Atteindre des objectifs sur le plan de la livraison de produits et des finances quant aux programmes de la Société (Opérations de recherche et de technologie et Gestion du passif) et aux projets commerciaux.
- Améliorer le rendement au chapitre de la santé et de la sécurité au travail.

Mesures pour 2010–2011	Réalisations importantes et progrès pour 2010–2011
• Degré d'avancement ciblé de 90 % pour le Projet Nouveau Départ.	• Degré d'avancement de 87 % pour le Projet Nouveau Départ.
• Degré d'avancement ciblé de 90 % pour le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes.	• Degré d'avancement de 84 % pour le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes.
• Degré d'avancement ciblé de 96 % pour la technologie.	• Degré d'avancement de 99 % pour la technologie.
• Degré d'avancement ciblé de 95 % pour les activités de recherche et développement des Opérations commerciales.	• Degré d'avancement de 100 % pour les activités de recherche et développement des Opérations commerciales.
• Degré d'avancement ciblé de 90 % pour le soutien en matière de recherche et de développement visant le réacteur ACR-1000.	• Degré d'avancement de 100 % pour le soutien en matière de recherche et de développement visant le réacteur ACR-1000.
• Degré d'avancement ciblé de 90 % pour l'Initiative de la région de Port Hope.	• Degré d'avancement de 96 % pour l'Initiative de la région de Port Hope.

Projets stratégiques

Au cours des 60 dernières années, le Groupe Opérations de recherche et de technologie a grandement contribué à soutenir l'économie canadienne et à préserver l'environnement. Cette contribution aurait été impossible sans l'investissement initial qui a été fait dans les infrastructures, notamment dans les réacteurs de recherche, les laboratoires et les bureaux. Les programmes de renouvellement suivants, qui dépendent du financement du gouvernement du Canada, sont en cours :

- Le Projet Nouveau Départ est un plan d'une durée de 10 ans établi en 2006 pour répondre aux exigences nécessaires à l'exploitation viable et sécuritaire des Laboratoires de Chalk River. Ce projet prévoit notamment des améliorations aux programmes de manière à ce qu'ils respectent les normes d'exploitation de l'industrie et l'investissement des capitaux requis pour la modernisation de l'infrastructure vieillissante du site. Les exigences, qui ont été définies et catégorisées à la lumière des risques connus, comprennent les questions liées au rendement d'exploitation, aux exigences réglementaires, aux questions en matière de santé, de sécurité et d'environnement, au problème que pose le vieillissement du personnel et aux meilleures pratiques au sein de l'industrie nucléaire. Grâce à cet investissement, les Laboratoires de Chalk River aideront le Canada à demeurer un chef de file mondial dans le secteur des sciences et des technologies nucléaires.
- Le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes vise le renouvellement d'installations et de matériel ainsi que le rehaussement de l'effectif afin d'assurer une production fiable et durable d'isotopes. L'un des principaux objectifs du programme est la réalisation d'un examen intégré de la sûreté du réacteur NRU visant à assurer l'exploitation continue du réacteur au-delà du renouvellement du permis d'exploitation des Laboratoires de Chalk River en octobre 2011. Au nombre des autres priorités, on compte l'aménagement d'installations de gestion des déchets suffisantes pour poursuivre la production d'isotopes, de même que l'amélioration de la gestion des émissions.
- En matière de recherche et de développement, le Groupe Opérations de recherche et de technologie maintient et exploite une infrastructure importante, y compris le réacteur NRU, et a, à son site de Chalk River, de vastes capacités de recherche et développement à l'appui du développement du réacteur CANDU et de la recherche scientifique.
- Mettre en œuvre le programme national de gestion des déchets radioactifs de faible activité relatif aux déchets radioactifs historiques du Canada par l'intermédiaire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et construire les nouvelles installations de gestion des déchets à long terme pour les déchets historiques de la région de Port Hope par l'intermédiaire du Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope.

Activités

En 2010–2011, dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe Opérations de recherche et de technologie a poursuivi un programme de recherche et de développement de 58 millions de dollars. Ce programme, qui a été établi conjointement avec des partenaires de l'industrie, vise à soutenir des activités liées aux combustibles, à la sécurité, à la santé et aux mesures de contrôle. Le Groupe concentre aussi ses efforts sur un autre projet, d'envergure moindre mais néanmoins important, qui consiste en l'élaboration de nouveaux concepts devant servir à développer une application commerciale qui permettra de réduire les déchets nucléaires et d'accroître la quantité d'électricité produite.

En appui au Groupe Opérations commerciales, un programme de développement a été entrepris en vue de faire progresser la mise au point du réacteur ACR-1000. Le Groupe Opérations de recherche et de technologie a également fourni des services commerciaux, notamment à la Société de gestion des déchets nucléaires, au ministère de la Défense nationale, à la CCSN, à des universités et des hôpitaux canadiens et à l'Union européenne.

En plus de soutenir l'industrie nucléaire, le Groupe a participé à un projet antiterroriste dirigé par Recherche et développement pour la défense Canada. Dans le cadre de ce projet, le Groupe a conçu un nouveau dispositif pour évaluer les effets sur la santé d'une menace radiologique dans le cadre d'une intervention d'urgence et une technologie permettant de détecter du matériel nucléaire de contrebande aux frontières internationales.

Le réacteur NRU a pu recommencer la production d'isotopes médicaux en août 2010 après avoir été réparé et remis en service de façon sécuritaire après un arrêt de 15 mois à la suite d'une fuite d'eau lourde. La réparation est la première en son genre et est considérée comme une réalisation d'envergure par l'industrie nucléaire. Le réacteur NRU est le moteur même de la recherche, des essais de combustibles et de la production d'isotopes.

L'un des éléments clés du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes est l'examen intégré de la sûreté du réacteur NRU, qui doit être réalisé aux fins du renouvellement du permis d'exploitation des Laboratoires de Chalk River. Les travaux, répartis en quatre phases, sont décrits dans un protocole d'entente conclu entre EACL et la CCSN. La phase 1 a pris fin en 2008–2009. La phase 2, qui comprend une évaluation systématique de la sûreté de l'exploitation du réacteur NRU, progresse bien, tous les objectifs prévus pour l'exercice ayant été atteints dans les délais prévus.

L'évaluation, parallèlement à un examen par les pairs du réacteur NRU fait par l'Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires, constitue la base d'un plan de mise en œuvre intégrée pluriannuel qui améliorera la fiabilité du réacteur vieillissant et assurera sa capacité continue à obtenir des permis. En février, le réacteur NRU est devenu le premier réacteur de recherche au monde à devenir membre à part entière de l'Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires.

L'initiative de la région de Port Hope a progressé avec l'achèvement des plans et des spécifications détaillés pour les travaux de remise en état et de construction nécessaires aux projets de Port Hope et de Port Granby, la présentation des documents d'autorisation à l'organisme de réglementation et le maintien de relations positives avec les intervenants clés.

Revue financière

OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE	*Résultats réels*	
(en millions de dollars)	***2010–11***	*2009–10*
Revenus et financement		
Revenus	**50 $**	33 $
Financement – Exploitation	**327**	321
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	**14**	7
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	**7**	5
Total des revenus et du financement	**398 $**	366 $
Charges		
Installations et autres	**329 $**	302 $
Recherche et développement	**58**	59
Charges d'exploitation des installations de production d'isotopes	**21**	9
Total des charges	**408**	370
Perte nette	**(10) $**	(5) $

Revenus

Les revenus commerciaux ont augmenté pour s'établir à 50 millions de dollars (33 millions de dollars en 2009–2010) et comprennent les revenus tirés de la vente d'isotopes, de la vente de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et de développement menées pour le Groupe des propriétaires de centrales CANDU. Cette hausse est principalement attribuable à la remise en service du réacteur NRU après un arrêt de 15 mois et à la reprise de la production d'isotopes en août 2010.

En fournissant du soutien en recherche et en développement au Groupe des propriétaires de centrales CANDU, le Groupe Opérations de recherche et de technologie s'acquitte des responsabilités prévues par son mandat, qui est de s'assurer que la technologie CANDU utilisée par les centrales canadiennes demeure sécuritaire et conforme aux exigences en matière de permis et de conception. Les revenus tirés de ces activités sont passés à 25 millions de dollars en 2011–2010 (20 millions de dollars en 2009–2010).

Financement

Les crédits parlementaires pour l'exploitation et l'amortissement du financement reporté pour les immobilisations ont augmenté pour s'établir à 334 millions de dollars (326 millions de dollars en 2009–2010). Ce montant comprend un financement de 327 millions de dollars (321 millions de dollars en 2009–2010) reçu du gouvernement du Canada pour des activités liées au Groupe, ainsi qu'un montant de

7 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009–2010) lié à l'amortissement du financement reporté pour les immobilisations. Un financement de 42 millions de dollars a été reçu au cours de l'exercice pour financer les travaux de réparation du réacteur NRU et pour compenser la réduction de la marge bénéficiaire résultant de sa mise hors service prolongée. L'augmentation du financement global reçu en 2010–2011 découle de la hausse des dépenses faites pour répondre aux obligations contractuelles et défendre les droits contractuels liés aux installations de production d'isotopes et rend compte également des fonds supplémentaires qu'a dû injecter le gouvernement du Canada pour appuyer les besoins en fonds de roulement et les activités du Groupe.

Le financement obtenu pour les programmes a été affecté principalement au renouvellement de l'infrastructure de Chalk River (Projet Nouveau Départ), au soutien de l'infrastructure et des activités visant à améliorer le processus de production d'isotopes (Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes) ainsi qu'aux activités liées au respect des exigences réglementaires et aux besoins d'exploitation du site. Ce financement ne comprend pas le montant de 17 millions de dollars ayant servi à combler des besoins en infrastructures du site, qui a été comptabilisé à titre de financement pour les immobilisations. Un financement de 15 millions de dollars a été accordé pour soutenir les activités liées aux immobilisations du Projet Nouveau Départ, y compris la construction d'un deuxième bâtiment de stockage modulaire en surface blindé, la modernisation d'infrastructures électriques, la conception et la remise en état de plusieurs autres installations (installations blindées, laboratoire d'hydrogène et installations de recherche) ainsi que divers programmes d'améliorations opérationnelles.

Le Groupe gère les déchets historiques pour le compte de Ressources naturelles Canada par l'intermédiaire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et du Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope. Cette gestion est réalisée selon le principe du recouvrement des coûts. Un financement de 14 millions de dollars (7 millions de dollars en 2009–2010) a été obtenu par l'entremise de Ressources naturelles Canada pour soutenir les activités de ces deux Bureaux.

Dépenses

Les charges des Opérations de recherche et de technologie ont totalisé 408 millions de dollars, en comparaison de 370 millions de dollars en 2009–2010. Cette hausse est attribuable à l'accroissement des activités dans le cadre du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes et du Projet Nouveau Départ, en plus de la hausse des coûts liés aux procédures d'arbitrage en cours relativement aux responsabilités héritées liées aux isotopes. Ces augmentations ont toutefois été atténuées par une diminution des frais de réparation du réacteur NRU en 2010–2011 par rapport à ceux de 2009–2010 à la suite de la remise en service du réacteur NRU en août 2010. Les dépenses ont aussi augmenté par rapport à celles de 2009–2010 en raison de l'intensification prévue des activités de gestion de projets liées à la planification de la construction d'une installation de stockage des déchets par le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope.

Perte nette

Les Opérations de recherche et de technologie ont inscrit une perte nette de 10 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009–2010), l'augmentation des revenus et du financement n'ayant pas entièrement compensé la hausse des charges engagées.

Perspectives

Le Groupe mettra en œuvre divers programmes alignés sur les secteurs de résultats établis par le gouvernement du Canada pour créer de la valeur pour les Canadiens. Le Groupe s'assurera que les Canadiens et le reste du monde tirent parti de la science et de la technologie nucléaires sur le plan de l'énergie, de la santé, de l'environnement et de l'économie, et ce, de façon sûre et sécuritaire.

Dans l'ensemble, les progrès réalisés au chapitre des programmes d'améliorations des infrastructures et opérationnelles se poursuivront en 2011–2012 et par la suite.

Principales priorités et réalisations attendues pour 2011–2012

L'accent sera mis sur le respect des engagements à l'égard des programmes financés, la réalisation des objectifs en matière de performance financière, le renouvellement des permis du site des Laboratoires de Chalk River et le soutien du plan de restructuration de EACL.

Gestion du passif

Secteurs d'activité

- Gestion des déchets historiques

Objectifs pour 2010–2011

- Effectuer la gestion des responsabilités nucléaires héritées pour le compte du gouvernement du Canada sur les sites d'EACL et les autres sites afin d'assurer la sécurité de la population canadienne et la protection de l'environnement.

Priorités pour 2010–2011

- Négocier l'entente pour le financement de la prochaine phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées.
- Faire progresser les activités de déclassement au site de Whiteshell afin de réduire les obligations et les charges d'exploitation.
- Réduire davantage les risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement au site de Chalk River grâce à la mise en œuvre de mesures correctives et à l'enlèvement de bâtiments excédentaires, conformément aux engagements prévus par le plan d'exploitation.
- Concevoir des solutions destinées à assurer la gestion immédiate à court terme et à long terme des déchets hérités et des déchets courants.

Mesures pour 2010–2011	Réalisations importantes et progrès pour 2010–2011
Programme des responsabilités nucléaires héritées	
• Entente de financement pour la prochaine phase, degré d'avancement ciblé de 100 % par le Conseil du Trésor et degré d'avancement atteint de 90 %.	• Entente de financement pour la prochaine phase conclue à la fin de l'exercice, degré d'avancement ciblé de 93 % par le Conseil du Trésor et degré d'avancement atteint de 90 %.

Projets stratégiques

Les principaux projets stratégiques du groupe Gestion du passif sont les suivants :

- S'assurer de disposer des compétences fondamentales requises.
- Établir et maintenir des plans et des installations intégrés permettant d'assurer le respect des exigences en matière de gestion des déchets à Chalk River. Ce projet vise à assurer la disponibilité d'installations pouvant soutenir l'exploitation commerciale et à assurer le respect continu des exigences sous-jacentes au permis d'exploitation du site de Chalk River.
- Atteindre l'excellence opérationnelle en s'assurant que les processus du groupe Gestion du passif suivis aux fins de la planification et de la réalisation des projets liés au Programme des responsabilités nucléaires héritées répondent aux besoins du gouvernement du Canada et respectent les échéanciers et les budgets prévus.

Activités

Au nombre des principales activités menées à Chalk River au cours de l'exercice, on note le déclassement de diverses structures et le contrôle et la surveillance de plusieurs installations, bâtiments et zones de gestion des déchets. La nouvelle approche adoptée à l'égard de la gestion des liquides radioactifs dans les réservoirs vieillissants a progressé et permis de réduire la provision pour le déclassement et la gestion des déchets. En outre, des progrès importants ont été faits en ce qui a trait à la construction d'installations et d'équipement devant servir à enlever les combustibles usés corrodés historiques des réacteurs de recherche se trouvant dans les installations de stockage vieillissantes, à les traiter et à les sécher à vide, pour ensuite les stocker dans une nouvelle installation de stockage. Les travaux de démantèlement et d'enlèvement de l'ancien immeuble de l'entrée à Chalk River ainsi que le nettoyage et l'enlèvement d'un laboratoire désuet ont été achevés. De plus, plusieurs autres bâtiments de plus petite taille ont également été enlevés.

À Whiteshell, les travaux comprenaient la reconfiguration continue des services nucléaires et des services publics du site, la construction d'un bâtiment de stockage modulaire en surface blindé et la poursuite du déclassement des immeubles excédentaires. Une étape clé du projet de fermeture des laboratoires de recherche souterrains a été atteinte avec l'achèvement de tous les travaux souterrains et le scellement de trois trous de surface. Il ne reste plus que la remise en état des installations de surface et le suivi continu à terminer.

Revue financière

GESTION DU PASSIF

(en millions de dollars)	*Résultats réels*	
	2010–11	*2009–10*
Financement du déclassement	**126 $**	115 $
Charges	**389**	86
Bénéfice net (perte nette)	**(263) $**	29 $

Financement du déclassement

La Gestion du passif a reçu du financement pour la cinquième et dernière année de la phase de démarrage du Programme des responsabilités nucléaires héritées, projet financé par le gouvernement du Canada pour la prise en charge des responsabilités fédérales associées aux bâtiments excédentaires, aux déchets hérités et à la contamination environnementale.

Obligation de déclassement en 2010–2011 – 3 357 M$

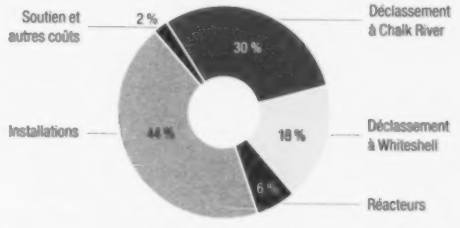

Au cours de l'exercice, un montant de 126 millions de dollars a été constaté à titre de financement en comparaison de 115 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les dépenses connexes sont venues réduire les obligations en matière de déclassement et de gestion des déchets. La hausse des dépenses par rapport à celles de l'exercice précédent est principalement attribuable au coût du traitement des déchets ailleurs que sur les sites, à l'accroissement des investissements dans les installations et au déclassement et à la démolition des bâtiments excédentaires sur le site.

Les coûts de déclassement liés à Whiteshell se composent des coûts d'exploitation du site et des projets de déclassement. Les charges à Whiteshell ont également augmenté par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la construction d'un bâtiment de stockage modulaire en surface blindé pour l'entreposage de déchets de faible activité.

Les dépenses engagées à l'égard des installations ont été légèrement plus élevées que celles de l'exercice précédent en raison des investissements supplémentaires dans la construction d'installations d'entreposage de déchets, notamment une installation de conditionnement et d'entreposage du combustible qui permet d'améliorer la gestion des déchets du combustible.

Charges

Les charges ont augmenté pour s'établir à 389 millions de dollars (86 millions de dollars en 2009–2010), en raison principalement de la révision de la charge future estimative sur la période restante du plan de déclassement à long terme. Comme cette charge est liée à des périodes futures, elle n'a aucune incidence sur le financement ni sur la trésorerie de l'exercice à l'étude. La charge de désactualisation et les autres charges sont demeurées essentiellement les mêmes, à 153 millions de dollars (158 millions de dollars en 2009–2010). Dans l'ensemble, le groupe Gestion du passif a inscrit une perte nette de 263 millions de dollars (bénéfice net de 29 millions de dollars en 2009–2010).

Perspective

Le groupe Gestion du passif assure la gestion des obligations en matière de déclassement et de gestion des déchets pour le compte du gouvernement du Canada. Le soutien du gouvernement du Canada de 513 millions de dollars pour la phase quinquennale initiale s'inscrivant dans la stratégie à long terme (qui s'étend sur 70 ans) a pris fin en mars 2011. Les principales activités qui sont en cours et qui se poursuivront tout au long de 2011–2012 comprennent l'investissement continu dans les installations de traitement des déchets pour gérer les liquides radioactifs et les déchets de combustible entreposés dans des structures vieillissantes, ainsi que le déclassement en cours des laboratoires de Whiteshell et la fermeture d'immeubles et d'installations à Chalk River. Le financement pour les trois prochaines années du programme a été obtenu.

Principales priorités et réalisations attendues pour 2011–2012

Le groupe Gestion du passif continuera de faire progresser ses programmes selon l'échéancier prévu, établi conjointement avec Ressources naturelles Canada. Les activités comprendront la construction d'installations, différentes activités de contrôle des déchets et de remise en état, de même que la planification à long terme concernant le déclassement de bâtiments, le renouvellement du financement des programmes et les installations de stockage.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT

SOURCES ET UTILISATION DES FLUX DE TRÉSORERIE	*Résultats réels*	
(en millions de dollars)	***2010–11***	*2009–10*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(7) $**	1 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(39)**	(129)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**17**	143
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
(Diminution) augmentation	**(29)**	15
Solde à l'ouverture de l'exercice	**48**	33
Solde à la clôture de l'exercice	**19 $**	48 $

La trésorerie globale d'EACL à la clôture de l'exercice s'établissait à 19 millions de dollars, en baisse de 29 millions de dollars par rapport à celle de 48 millions de dollars à la clôture de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont entraîné des sorties nettes de 7 millions de dollars, en comparaison de rentrées nettes de 1 million de dollars en 2009–2010. Cette baisse découle de l'accroissement de la trésorerie versée aux fournisseurs et de la diminution de la trésorerie reçue de clients, et elle a été en partie contrebalancée par l'augmentation des crédits parlementaires.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de 39 millions de dollars qui se rapportent principalement aux dépenses liées au Projet Nouveau Départ. Les sorties de fonds ont été supérieures à celles de l'exercice précédent en raison des investissements en immobilisations dans le programme de développement du réacteur ACR-1000.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont donné lieu à un produit de 17 millions de dollars (143 millions de dollars en 2009–2010) lié au financement de la remise en état des infrastructures importantes, qui comprend le Projet Nouveau départ et les initiatives aux termes du programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes. Les résultats de l'exercice précédent reflétaient le financement des activités de développement de l'ACR-1000.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal des activités, EACL conclut les arrangements hors bilan décrits ci-après :

GARANTIES BANCAIRES ET LETTRES DE CRÉDIT DE SOUTIEN

Ces instruments sont utilisés relativement aux garanties de bonne exécution consenties pour les contrats importants. En règle générale, les garanties portent sur l'exécution de projets et la fabrication de produits, de même que sur les paiements anticipés des clients. EACL garantit également que certains projets seront terminés dans un délai déterminé et, si elle ne s'acquitte pas de ses obligations, elle doit verser des dommages-intérêts extrajudiciaires. Le montant total que pourrait devoir verser EACL en dommages-intérêts extrajudiciaires (96 millions de dollars) et au titre des garanties (213 millions de dollars) se chiffrait à 309 millions de dollars en mars 2011 (599 millions de dollars en 2009–2010). La direction a évalué l'incidence des dommages-intérêts extrajudiciaires sur les projets de prolongation de la vie utile en cours et a tenu compte de cette incidence dans le calcul des passifs dans les états financiers.

ENTENTES D'INDEMNISATION

Ces ententes font partie des modalités contractuelles habituelles pour les contreparties à des opérations comme les ententes de service, les contrats de vente et les contrats d'achat. Aux termes de ces ententes d'indemnisation, EACL pourrait être tenue d'indemniser les contreparties pour des coûts engagés à la suite de certains événements. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche EACL de formuler une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de payer. La direction ne s'attend toutefois pas à ce que ces ententes aient une incidence importante, actuelle ou future, sur les états financiers consolidés de la Société.

GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES

EACL est consciente que la gestion des risques fait partie intégrante d'une bonne planification stratégique et d'une saine gouvernance.

Le conseil d'administration d'EACL est chargé de superviser le processus de gestion des risques de la Société. Le chef de la direction doit rendre compte au conseil d'administration de toutes les activités présentant des risques ainsi que des programmes de gestion des risques. Les auditeurs internes et indépendants de la Société font directement rapport au comité d'audit conformément aux pratiques exemplaires. EACL a aussi établi des processus pour faciliter la divulgation des actes répréhensibles à l'échelle de l'entreprise.

EACL a classé les risques en fonction des catégories suivantes :

Cadre des risques d'EACL

CATÉGORIES DES RISQUES				
ILLIQUIDITÉ	RENDEMENT	TECHNOLOGIE	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	RESSOURCES HUMAINES
PERMIS	CONFORMITÉ	MARCHÉ	INTERRUPTION DES ACTIVITÉS	SÉCURITÉ

INCIDENCE

FINANCES	SÉCURITÉ	QUALITÉ	RÉPUTATION

ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité a trait à la capacité d'EACL de financer les projets d'amélioration des immobilisations, de saisir les occasions de croissance, de remplir ses obligations contractuelles et d'assurer le respect des exigences réglementaires.

Financement à long terme du gouvernement du Canada

Un des principaux risques auxquels doit faire face la Société se rapporte à sa capacité d'obtenir un financement suffisant pour maintenir la capacité nucléaire du Canada en toute sécurité et d'accroître sa valeur sur le marché.

Besoins en fonds de roulement

Contrats importants

Une proportion importante des revenus commerciaux d'EACL provient d'activités de gestion de projets et de développement de produits dont la réalisation, de la conception à l'achèvement, s'étend sur plusieurs années. Les projets de prolongation de la vie utile et les projets de construction de nouveaux réacteurs sont des travaux de grande envergure qui requièrent une infrastructure substantielle, et la complexité et la durée des négociations rendent difficile l'estimation de la date réelle de début du projet, ce qui peut avoir une incidence importante sur les besoins en fonds de roulement.

EACL réduit ces risques en négociant les contrats de manière à conserver des flux de trésorerie positifs sur toute la durée du projet. Le secteur Services d'EACL dégage aussi des revenus réguliers.

Fonds liés à l'eau lourde

Dans le cadre d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada, EACL doit remettre une partie des fonds liés à l'eau lourde au gouvernement du Canada. Cette question n'a pas été résolue, et EACL conserve actuellement le produit annuel de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde et l'utilise pour répondre aux besoins de son exploitation. Si ce produit devait être remis au gouvernement du Canada, une nouvelle source de financement à long terme sera requise.

Retards de paiement

La situation de trésorerie d'EACL peut être fortement touchée par l'échéancier des paiements liés aux projets importants et elle dépend d'un ensemble d'activités commerciales. Les paiements liés aux projets importants sont déclenchés par la réalisation d'étapes et, en cas de retard ou de conflit, les paiements peuvent être retenus, mais le projet peut continuer. La Société atténue ce risque en négociant une structure de paiement appropriée pour les contrats, mais elle a besoin d'autres mécanismes de financement pour réduire encore davantage ce risque.

Coûts d'exploitation et d'immobilisations

EACL gère plusieurs projets de grande envergure dont les coûts sont susceptibles d'augmenter et d'avoir une incidence importante sur son fonds de roulement. EACL a toujours exercé ses activités dans un contexte d'exploitation où le passif à court terme est supérieur à l'actif à court terme et où le financement répond aux besoins à court terme.

EXÉCUTION DES CONTRATS

Le risque lié à l'exécution des contrats se rapporte au respect des exigences contractuelles, du budget, du calendrier prévus ainsi que des attentes des parties prenantes.

La gestion des projets importants d'EACL comporte des risques non négligeables, qui se rapportent notamment à l'assurance que les projets sont exécutés selon les exigences contractuelles du client et que les changements découlant de certains facteurs économiques ou d'une décision rendue par le gouvernement du Canada sont bien gérés. Le non-respect des exigences contractuelles pourrait avoir des conséquences juridiques ou financières. En outre, les produits et les services peuvent nécessiter des garanties particulières ou une approbation d'achèvement, ce qui pourrait éventuellement entraîner des coûts imprévus.

EACL cherche à gérer ce risque au moyen de procédures de contrôle des projets, d'un examen rigoureux des contrats et d'une surveillance et d'une évaluation étroites de l'avancement des travaux. De plus, le maintien d'une couverture d'assurance adéquate relativement à divers aspects des projets ainsi que l'établissement de relations efficaces avec les parties prenantes des projets constituent des composantes essentielles de la réussite du processus de gestion de projets.

Au cours de l'exercice, EACL a connu d'autres problèmes d'ordre financier relativement à ses premiers projets de prolongation de la vie utile, en raison de difficultés techniques et opérationnelles. Par conséquent, il lui a été impossible de respecter les coûts budgétés et le calendrier d'exécution prévu de ces projets et elle a dû demander du financement supplémentaire au gouvernement du Canada afin de soutenir les activités des Opérations commerciales. Plusieurs de ces projets devraient être achevés en 2011–2012. Des stratégies de gestion des risques ont été mises en place afin d'atténuer les risques connus. De plus, EACL a mis à profit les leçons tirées de l'exécution des premiers projets pour améliorer les projets entrepris plus récemment et elle a resserré la surveillance de l'ensemble de ses projets. Elle reste déterminée à endosser sa technologie et à mener à bien les projets qu'elle s'est engagée à réaliser.

Le Projet Nouveau Départ et le Programme des responsabilités nucléaires héritées sont assujettis au risque lié à l'exécution des contrats. Comme pour tout projet, il y a un risque que ces projets connaissent des retards, des problèmes relevant de la chaîne d'approvisionnement ou des embûches liées à l'accès en temps opportun à des ressources humaines. Ces risques sont atténués par l'application de pratiques exemplaires en matière de gestion de projets et de pratiques améliorées en matière de gestion du risque, de même que par l'importance accrue accordée à l'externalisation de la fonction d'approvisionnement.

TECHNOLOGIE

Le risque lié à la technologie a trait à la capacité de réaliser des avancées technologiques et d'élaborer des produits et services qui répondent aux exigences d'ordre opérationnel, économique et réglementaire.

Commercialisation des réacteurs EC6 et ACR-1000

EACL se doit d'exécuter dans les délais prévus les programmes de mise au point des réacteurs EC6 et ACR-1000 afin d'être bien placée pour décrocher des contrats de construction de nouveaux réacteurs. Pour être une réussite, ces produits doivent être conformes aux paramètres de fonctionnalité, de coûts et de performance et doivent répondre aux exigences en matière d'obtention de permis. De plus, le calendrier de lancement sur le marché, le soutien continu du gouvernement fédéral et des clients, le travail préliminaire lié à l'obtention des permis, de même que la création d'un modèle financier et d'une structure de livraison adéquats sont autant d'éléments essentiels à la réussite de ces programmes. EACL gère les risques associés à ces projets en surveillant étroitement les progrès réalisés et en gérant de façon très serrée les ressources disponibles à la lumière de la conjoncture du marché.

La stratégie de construction de nouveaux réacteurs d'EACL se fonde sur le marché. À court terme, les perspectives sont intéressantes pour le réacteur EC6. EACL s'engage à commercialiser le réacteur EC6 de façon sécuritaire, fiable et économique en tant que produit de choix pour les clients à l'échelle nationale et internationale qui privilégient un réacteur à uranium naturel, de taille moyenne et/ou pouvant utiliser des cycles de combustible de rechange. Le soutien de l'actionnaire est capital pour mener à bien le programme de mise au point du réacteur EC6 dans les délais prévus. La conception de l'ACR-1000 est achevée à plus de 90 % et l'examen de la conception pré-projet par la CCSN ainsi que le rapport préliminaire générique d'analyse de la sûreté ont été terminés l'an dernier. La conception de l'ACR-1000 est maintenant prête pour l'obtention du permis et demeure prête à être personnalisée pour les clients. En 2010–2011, EACL a comptabilisé une charge de dépréciation de 205 millions de dollars au titre des frais de développement de l'ACR-1000. La perte de valeur découle des incertitudes liées à la réalisation de flux de trésorerie tirés de l'investissement de la Société dans le développement du réacteur de génération III+.

Même si les réacteurs EC6 et ACR-1000 sont une évolution du réacteur CANDU 6, on ne saura dans quelle mesure ils satisfont aux objectifs de construction et d'exploitation que lorsqu'ils seront terminés et opérationnels. Il existe également un risque que le rendement soit inférieur aux attentes et que les coûts s'avèrent plus élevés que prévu. Les concurrents d'EACL font face aux mêmes risques.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le risque lié à la chaîne d'approvisionnement se rapporte à la disponibilité de fournisseurs compétents et capables d'offrir un soutien adéquat aux activités d'EACL, de même qu'aux interruptions de travail et à la défaillance de sous-traitants ou de fournisseurs à l'égard de leurs obligations contractuelles.

EACL doit pouvoir compter sur sa chaîne d'approvisionnement pour être en mesure de s'acquitter de ses engagements contractuels. Dans le contexte d'un contrat commercial d'importance, l'instabilité de l'approvisionnement peut entraîner des pénalités contractuelles, des conséquences juridiques et des coûts susceptibles d'avoir une incidence sur la marge dégagée dans le cadre du projet et sur la situation financière d'EACL. EACL fait également appel à des tiers sous-traitants pour l'exécution de certains travaux. Par conséquent, des problèmes opérationnels touchant ces tiers pourraient compromettre sa propre capacité à mener à bien les travaux prévus et à atteindre la rentabilité prévue dans le cadre d'un projet.

EACL gère ces risques en établissant des alliances stratégiques, en mettant en œuvre des procédures rigoureuses de gestion et d'approvisionnement et en exigeant des garanties d'exécution.

Une solide chaîne d'approvisionnement est en place au Canada grâce à l'Association des industries CANDU. EACL continue de consolider sa solide chaîne d'approvisionnement en améliorant ses capacités organisationnelles de façon à s'assurer qu'un approvisionnement concurrentiel est disponible à l'échelle mondiale.

RESSOURCES HUMAINES

Ce risque a trait aux interruptions de travail, à l'accès à des ressources compétentes à divers emplacements et au maintien d'un personnel qualifié pour répondre aux besoins des clients et faire progresser les capacités technologiques.

De nombreuses ressources sont requises pour exécuter le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes, le Projet Nouveau Départ, le Programme des responsabilités nucléaires héritées et les projets actuels et prévus de construction de nouveaux réacteurs et de prolongation de la vie utile. Le risque lié aux ressources humaines découle de l'augmentation de la demande mondiale de personnel au sein de l'industrie nucléaire et de l'évolution des effectifs scientifiques et techniques dans l'ensemble de l'industrie. Des ressources humaines insuffisantes et des capacités techniques inadéquates pourraient nuire à l'atteinte des objectifs commerciaux d'EACL et des résultats financiers souhaités.

Afin d'atténuer ces risques, EACL s'efforce d'améliorer ses processus de planification et d'expansion des ressources, en favorisant le perfectionnement du personnel dans les disciplines techniques et les fonctions de gestion clés. EACL a mis sur pied des programmes de formation intégrés, a créé des liens privilégiés avec des établissements postsecondaires dans le but d'encourager les étudiants à embrasser une carrière au sein de l'industrie nucléaire, a établi des relations avec des partenaires qui apportent des habiletés complémentaires et recrute activement dans tous les domaines afin de s'assurer de disposer de ressources qualifiées en nombre suffisant pour respecter ses engagemen

PERMIS

Ce risque se rapporte à l'obtention et au maintien des permis relatifs aux installations et aux nouvelles technologies nucléaires.

Les exigences rigoureuses en matière de permis contribuent à l'exploitation sûre des installations nucléaires au Canada, mais elles contribuent aussi à prolonger le calendrier d'exécution d'un projet et à accroître les coûts d'ordre réglementaire et administratif connexes.

Les installations de Chalk River et de Whiteshell appartenant à EACL nécessitent l'obtention de permis d'exploitation. L'incapacité d'EACL à obtenir un permis relatif à une nouvelle technologie, ou à des technologies existantes, aurait une incidence défavorable importante sur ses perspectives commerciales.

EACL atténue le risque lié aux permis en assurant un suivi rigoureux de toutes les activités liées à l'obtention des permis, et ce, de façon continue.

Le permis pour le site de Chalk River vient à échéance en octobre 2011, et EACL a déposé une demande pour l'obtention d'un nouveau permis de cinq ans. La CCSN étudie actuellement cette demande. Les importants changements apportés au format et au contenu du permis de Chalk River sont actuellement à l'étude, en préparation des audiences publiques qui auront lieu plus tard en 2011. Le nouveau permis devrait exiger des mises à niveau à certains programmes nucléaires afin que le site demeure conforme aux exigences réglementaires en constante évolution. Des améliorations aux installations et aux programmes qui appuient l'exploitation du réacteur NRU représentent des exigences en vertu du nouveau permis. D'importants investissements dans les programmes et les installations nucléaires d'EACL à Chalk River sont requis pour réduire les risques opérationnels et commerciaux ainsi que les risques liés à l'obtention des permis. Le gouvernement du Canada procurera le financement en 2011–2012 pour mettre en œuvre les améliorations nécessaires au moyen du Projet Nouveau Départ et du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes.

CONFORMITÉ

Le risque lié à la conformité a trait au respect continu des lois, des règlements et des normes en vigueur.

Lois et règlements applicables aux installations et aux technologies nucléaires

EACL est assujettie à une réglementation stricte dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Le non-respect de cette réglementation pourrait se traduire par des sanctions financières importantes et, éventuellement, par le retrait de permis, ce qui aurait une incidence sur la capacité d'EACL d'exploiter ses installations nucléaires.

EACL atténue ce risque en évaluant et en assurant sa conformité à l'ensemble des normes d'assurance de la qualité technique applicables au pays et à l'étranger ainsi qu'aux modalités pertinentes de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et de ses règlements applicables.

EACL a également établi plusieurs plans de conformité des installations nucléaires, qui prévoient tout particulièrement la mise en œuvre de processus de contrôle préalable et les ressources connexes nécessaires à l'assurance d'une conformité à l'ensemble des lois et des règlements applicables.

Capacité des installations de recherche

Les laboratoires de recherche d'EACL exploitent d'importantes installations, notamment des réacteurs, des circuits expérimentaux, des installations blindées et des usines de gestion des déchets. Ces installations servent à la recherche et au soutien des activités commerciales, dont la production d'isotopes. Elles sont assujetties aux lois et aux règlements applicables concernant la sûreté et les questions environnementales.

EACL cherche à gérer les risques liés à la sûreté et à l'environnement associés à ces installations par l'intermédiaire de son système de gestion de la sûreté, qui comprend de nombreux contrôles de programmes, dont des audits et des examens rigoureux de la sûreté. En cas de non-conformité, les plans d'actions correctives nécessaires sont mis en œuvre. Ces contrôles offrent l'assurance d'une conformité à l'ensemble des lois et des règlements applicables.

En août 2010, le réacteur NRU a été réparé et remis en service avec succès après un arrêt prolongé qui a eu une incidence sur la production d'isotopes médicaux depuis mai 2009. Un examen intégré de la sûreté du réacteur, dans le cadre du Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes, a été achevé et a entraîné la création d'un plan d'implantation intégré qui appuie l'exploitation sécuritaire continue après l'expiration en octobre 2011 du permis d'exploitation des Laboratoires de Chalk River. Comme c'est le cas pour tout équipement technologique vieillissant, il devient plus complexe d'assurer l'exploitation fiable du réacteur NRU. Un rigoureux programme d'entretien et le suivi du système sont en place pour réduire les risques de pannes de service futures.

L'infrastructure du site de Chalk River d'EACL est âgée et divers risques et dangers liés à cette infrastructure ont été établis. Au cours de l'exercice, du financement a été obtenu pour le Projet Nouveau Départ, qui est un plan à long terme spécifiquement conçu pour assurer l'exploitation sécuritaire et viable du site de Chalk River. La poursuite de ce plan est conditionnelle à la reconduction du financement du gouvernement du Canada.

MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à des facteurs comme la concurrence, la stabilité politique, l'acceptation par le public, les activités à l'étranger et le crédit lié à des tiers.

Cycles décisionnels et taille des concurrents

Un des principaux risques commerciaux auxquels doit faire face l'industrie nucléaire est la longueur du cycle décisionnel pour les nouveaux projets d'envergure. En outre, la demande de produits et de services d'EACL varie en fonction de facteurs comme le développement technologique, la conjoncture économique, les tendances sociales et les projets liés aux politiques gouvernementales.

Pour ses projets et les activités menées par son secteur services, EACL livre concurrence à des sociétés cotées en bourse qui jouissent d'une part de marché importante et incontestable au pays et qui sont en mesure d'obtenir des capitaux d'emprunt et de former des sociétés de personnes pouvant émettre des titres de capitaux propres.

Afin de réduire au minimum les risques associés à cette concurrence, EACL travaille à établir de nouvelles alliances stratégiques avec des partenaires commerciaux, bonifie son offre de services complets, recherche des occasions sur le marché de la prolongation de la durée de vie des réacteurs, lance sur le marché des technologies nouvellement mises au point et gère de façon vigilante sa gamme de produits existants. En ce qui a trait aux ressources humaines, EACL a mis en œuvre des programmes visant à maintenir et à accroître ses compétences fondamentales de manière à favoriser l'atteinte de ses objectifs et de lui permettre de saisir les occasions d'affaires.

En 2010–2011, EACL a établi de nouvelles alliances commerciales et technologiques dans le but d'accroître sa présence à l'échelle mondiale. Ces alliances lui permettent de répondre plus aisément aux exigences technologiques et commerciales des marchés étrangers, comme la Chine et l'Inde.

En juin 2009, le gouvernement de l'Ontario a suspendu son appel d'offres visant la construction de deux réacteurs nucléaires à Darlington, en Ontario. Bien que cette décision de l'Ontario retarde la vente potentielle d'un premier réacteur CANDU évolué et augmente le risque de marché, EACL continue d'axer ses efforts sur le programme de développement de son réacteur CANDU, sur la gestion de ses ressources qualifiées et sur la poursuite de ses démarches de commercialisation au Canada, en vue d'une percée ultérieure sur le marché mondial.

Perception du public à l'égard de la technologie nucléaire

La perception du public constitue un risque qui pourrait perturber les activités nucléaires d'EACL et empêcher l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

En mars 2011, un tremblement de terre d'une magnitude de 9,0 et un tsunami de 14 mètres ont frappé le Japon et la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. L'incident a attiré l'attention des médias et du public partout dans le monde. Au début du nouvel exercice, la situation à Fukushima demeurait grave.

EACL a immédiatement réagi à l'événement en prenant des mesures pour surveiller et analyser les événements et en collaborant avec les organismes de réglementation canadiens et internationaux, les organismes nucléaires et les clients afin d'appliquer, le cas échéant, les leçons tirées de l'événement au Japon.

Après la clôture de l'exercice, EACL a participé aux examens menés par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Union européenne, les Nations Unies, le G20 et l'Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires. Les technologies nucléaires qui fonctionnent adéquatement seront confirmées durant ce processus. Les technologies nucléaires qui peuvent être améliorées davantage seront relevées et des mesures seront prises de manière transparente et responsable.

Toutes les conséquences de cet incident sur la réputation d'EACL et de l'industrie nucléaire mondiale ne pouvaient être évaluées au moment de la publication du présent rapport. Toutefois, les examens de cet événement et les leçons qui en seront tirées se traduiront par une sécurité accrue, ce qui pourrait apaiser les préoccupations du public à l'égard de la technologie nucléaire.

En règle générale, si la perception du public se révélait défavorable, cela pourrait amener EACL à retarder certaines activités commerciales ou à y mettre un terme, ce qui pourrait nuire à sa réputation. Au Canada, les consultations publiques sont une étape obligatoire du processus d'évaluation environnementale. Les évaluations environnementales liées à l'énergie nucléaire sont généralement entreprises par la CCSN dans le cadre du processus d'obtention d'un permis.

EACL réduit ce risque en offrant au public des programmes d'information sur les mesures de sécurité et les risques associés aux activités nucléaires. De plus, EACL et les organisations auxquelles elle est affiliée, dont l'Association nucléaire canadienne, informent le public sur les bienfaits de l'énergie nucléaire par divers moyens et réalisent des sondages pour connaître l'opinion du public.

Pour rappeler au public qu'elle accorde la priorité absolue à la santé et à la sécurité de ses salariés et de la population canadienne ainsi qu'à la protection de l'environnement, EACL a créé un conseil de gérance de l'environnement dans le but d'améliorer les communications avec les principaux intéressés et les collectivités vivant à proximité de ses installations de Chalk River, en Ontario. La Société a également amélioré son processus de divulgation publique volontaire des incidents liés aux Laboratoires de Chalk River, notamment en ce qui concerne les émissions routinières et les situations ou les incidents non routiniers qui peuvent survenir de temps à autre.

Les procédures de communication améliorées prévoient également la mise en œuvre de politiques visant le comportement et l'éthique dans les affaires, l'élaboration de plans de reprise des activités, la promotion de la transparence et la mise en pratique d'une bonne gouvernance d'entreprise.

Approvisionnement en isotopes

En juin 2009, EACL a interrompu l'exploitation des installations de production d'isotopes, y compris les réacteurs MAPLE, les plaçant en mode d'arrêt prolongé. La CCSN a octroyé un permis en mars 2010 pour officialiser l'état des installations. Des procédures judiciaires intentées par MDS (Canada) contre EACL et le gouvernement du Canada sont actuellement en cours relativement à ces installations. Il était impossible de déterminer les obligations qui pourraient découler de ces procédures au moment de la publication du présent rapport.

INTERRUPTION DES ACTIVITÉS

EACL est assujettie aux risques découlant de l'interruption des activités. Ce type de risque survient dans bon nombre de situations, notamment en cas de non-conformité aux obligations imposées par la réglementation, de conflit de travail, d'incendie, de mauvais temps et d'anomalie, ou d'autres risques associés aux installations et aux activités commerciales. EACL atténue ce risque en recourant à un système de gestion exhaustif et en menant régulièrement des audits.

L'exploitation continue des installations d'EACL repose sur un programme prudent d'entretien de l'équipement et des installations. Le NRU est un réacteur qui, après plus de 50 ans d'exploitation, a largement dépassé sa durée de vie prévue à l'origine. Le réacteur a été arrêté de façon prolongée entre mai 2009 et août 2010 pour réparer une fuite d'eau lourde dans la cuve du réacteur. Cette interruption a ralenti la production d'isotopes ainsi que diverses activités de recherche et de développement. Le Programme de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes et le Projet Nouveau Départ d'EACL ont été créés pour renouveler les installations, moderniser l'équipement et rehausser les compétences du personnel, notamment à l'égard du réacteur NRU. Ces projets permettront de réduire les risques de défaillance du réacteur NRU et des autres installations du site.

SÉCURITÉ

Le risque de sécurité a trait au risque que survienne un incident lié à la sécurité dans un site ou une installation, ou à l'égard d'un bien corporel, d'un membre du personnel ou d'informations appartenant à EACL.

La technologie nucléaire et les installations connexes sont assujetties à des risques de sûreté plus importants que la moyenne. Un incident lié à la sûreté pourrait entraîner le transfert non autorisé d'une technologie, la divulgation de renseignements commerciaux confidentiels ou des torts aux salariés. Un tel incident pourrait également avoir des conséquences sur la sûreté dans les centrales nucléaires, ce qui pourrait remettre en question les permis délivrés à EACL pour ses activités nucléaires et entraver la capacité de la Société à mener ses activités de manière concurrentielle.

EACL atténue ce risque par la mise en œuvre de mesures de sûreté strictes et le maintien de contrôles et de processus d'exploitation rigoureux.

RÉPERCUSSION DES RISQUES

Les risques précités peuvent nuire à EACL à divers degrés et entraîner une hausse des coûts ou entraver la capacité d'EACL à exploiter ses installations et à exécuter ses contrats en raison de problèmes touchant la sûreté ou la qualité du travail effectué. Tous ces risques sont susceptibles de miner la réputation d'EACL au sein de l'industrie.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption des normes internationales d'information financière au Canada

À la suite des modifications du champ d'application des Normes comptables pour le secteur public approuvées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») en octobre 2009, EACL est tenue de choisir entre les IFRS et les Normes comptables pour le secteur public comme le référentiel comptable le plus approprié pour l'exercice 2012 et par la suite. Étant donné la vocation commerciale de certains de ses secteurs d'activité, EACL a déterminé que les IFRS étaient plus appropriées à sa situation. Par conséquent, EACL préparera ses derniers états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et, à compter du 1er avril 2011, ses états financiers seront préparés conformément aux IFRS. Les états financiers de l'exercice 2011–2012 contiendront des chiffres comparatifs et le bilan d'ouverture au 1er avril 2010 sera retraité conformément aux IFRS. L'écart cumulatif entre le bénéfice net selon les PCGR du Canada et les IFRS en ce qui a trait aux activités avant le 1er avril 2010 sera comptabilisé en tant qu'ajustement au solde des capitaux propres négatifs le 1er avril 2010.

Dans le cadre du passage aux IFRS, EACL a déterminé les incidences prévues des IFRS sur ses états financiers. À l'exclusion des reclassements, la provision pour déclassement et gestion des déchets ainsi que les avantages sociaux futurs sont les éléments sur lesquels les IFRS ont eu la plus grande incidence.

Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor

Selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor* (la « norme ») qui entre en vigueur le 1er avril 2011, EACL sera tenue de publier ses résultats du trimestre clos le 30 juin 2011 accompagnés de chiffres comparatifs. La date d'adoption de cette norme correspond à la date de passage aux IFRS d'EACL. Conformément aux directives du Conseil du Trésor publiées le 17 mars 2011, EACL choisira de ne pas appliquer IAS 34, *Informations financières intermédiaires*, au contenu de son rapport. Plutôt, EACL produira son rapport trimestriel selon l'exigence de présentation « Forme et contenu » de la norme, dans le but de s'assurer que ses rapports financiers trimestriels sont présentés en temps opportun et sont cohérents afin d'appuyer la surveillance efficace des fonds publics.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions comptables d'EACL sont élaborées en conformité avec les PCGR du Canada. Les conventions comptables critiques sont celles qui sont jugées les plus importantes pour déterminer la situation financière et les résultats financiers de la Société. Ces conventions exigent en outre de la direction qu'elle fasse preuve d'un jugement professionnel. Un résumé des principales conventions comptables de la Société, notamment des conventions critiques qui sont traitées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSTATATION DES REVENUS

Une importante partie des revenus d'EACL provient de contrats à long terme. Ces revenus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle les revenus sont comptabilisés à mesure que les coûts connexes sont engagés par rapport au total des coûts contractuels estimatifs. Cette méthode comptable permet d'adapter le processus d'estimation à la lumière de situations et de faits nouveaux. Par conséquent, les révisions des estimations des coûts et des revenus sur la durée des contrats sont prises en compte dans la période au cours de laquelle elles sont requises. En outre, les pertes prévues sur les contrats à long terme sont constatées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées et se fondent sur l'excédent prévu des coûts des contrats sur les revenus qui y sont rattachés. Ces pertes sont comptabilisées comme élément du coût des ventes. Les revenus tirés des ventes réalisées par le secteur Services sont constatés lorsque les services sont rendus et les biens, expédiés. Les revenus provenant des expéditions d'eau lourde sont constatés au moment de la livraison conformément aux modalités du contrat en cause.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

EACL soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est déterminée selon une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés, et l'évaluation d'une perte de valeur se fonde sur la juste valeur des actifs. Les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs rendent compte des meilleures estimations de la direction, et des modifications de ces estimations pourraient influer considérablement sur la valeur comptable des actifs à long terme. À la suite de cet examen, EACL a déterminé que la valeur comptable des frais de développement de l'ACR-1000 n'était pas recouvrable et était supérieure à leur juste valeur. Par conséquent, l'actif a subi une perte de valeur, tel qu'il est décrit à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

STOCKS D'EAU LOURDE

Les stocks d'eau lourde sont comptabilisés à titre d'actif à long terme, étant donné que le délai exigé pour les ventes futures de réacteurs dépasse une année. Une provision a été constituée au titre de la détritiation et de la reconcentration des stocks d'eau lourde.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les crédits parlementaires qui ne sont pas accordés sous forme de capital d'apport sont comptabilisés à titre de financement au cours de l'exercice d'affectation, sauf dans les cas suivants :

- Les crédits dont l'utilisation est restreinte par la loi et qui ont trait à des charges à venir sont reportés et comptabilisés à titre de financement dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les crédits affectés aux activités d'exploitation sont comptabilisés à titre de financement dans l'état consolidé des résultats de manière à contrebalancer les coûts engagés.
- Les crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis de la même façon que l'actif en cause. Le solde du financement reporté pour les immobilisations s'établissait à 157 millions de dollars en mars 2011, contre 147 millions de dollars en mars 2010.

Depuis 1996–1997 et conformément à l'entente de 10 ans conclue avec le Conseil du Trésor sur le financement des activités de déclassement, EACL garde le produit net de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement du Canada. L'entente de financement est cependant venue à échéance le 1er avril 2006, et le produit des ventes aux termes de l'entente d'une durée de 10 ans qui est obtenu après cette période est viré du capital d'apport au financement des activités de déclassement.

DÉCLASSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

Les coûts liés au déclassement et à la gestion des déchets sont comptabilisés à titre de passif à long terme. Ce passif est calculé d'après la valeur actualisée des coûts de déclassement des installations et de gestion des déchets futurs estimatifs dans la mesure où ceux-ci peuvent être estimés d'une manière raisonnable. Le montant de la provision est révisé chaque exercice de manière à tenir compte des dépenses réelles engagées ainsi que des estimations révisées par la direction en ce qui a trait aux coûts futurs et aux calendriers connexes. Le passif constaté tient compte des déchets produits après le 31 mars 2006 dont la responsabilité financière incombe à EACL.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La responsabilité des états financiers consolidés et de tous les autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel, de même que des processus de présentation de l'information financière, incombe à la direction. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. Lorsque plusieurs méthodes comptables pouvaient être utilisées, la direction a choisi celles qui, d'après elle, convenaient le mieux aux circonstances. La Société et ses filiales tiennent des livres comptables et ont mis en place des systèmes de contrôle financier et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion servant à fournir une assurance raisonnable que des données financières fiables et exactes sont disponibles au moment opportun, que les actifs sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de l'atteinte des objectifs de l'entreprise et que l'exploitation est menée efficacement.

Ces systèmes et ces pratiques sont également conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP ») et à ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* ainsi qu'aux statuts, règlements administratifs et politiques de la Société et de ses filiales. La Société a respecté toutes les exigences de déclaration établies en vertu de la LGFP, dont la présentation d'un plan d'entreprise, d'un budget d'exploitation, d'un budget d'investissement et du présent rapport annuel. L'auditeur interne de la Société évalue les systèmes et les pratiques de gestion de la Société et de ses filiales. Les auditeurs indépendants d'EACL effectuent un audit des états financiers consolidés de la Société et présentent leur rapport au ministre des Ressources naturelles.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités. À cette fin, il a créé cinq comités permanents : le comité d'audit, le comité des ressources humaines et de la gouvernance, le comité d'examen des risques de projet, le comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire et le comité consultatif spécial. Le comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants, a le mandat de superviser le travail des auditeurs indépendants, d'orienter la fonction d'audit interne et d'évaluer le caractère adéquat des systèmes et pratiques d'affaires et de la présentation de l'information financière d'EACL. Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs indépendants afin de discuter de questions et de constatations importantes, conformément à son mandat.

Les auditeurs indépendants et l'auditeur interne ont libre accès au comité d'audit, en présence ou non de la direction. Le comité d'audit examine les états financiers consolidés et le rapport de gestion avec la direction et les auditeurs indépendants avant que ces documents ne soient approuvés par le Conseil d'administration et présentés au ministre des Ressources naturelles. Le président du comité d'audit signe les états financiers audités.

Le président-directeur général,

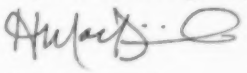

Hugh MacDiarmid
Le 7 juin 2011

Le directeur-général des finances,

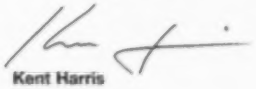

Kent Harris
Le 7 juin 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au ministre des Ressources naturelles

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Énergie atomique du Canada limitée et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des variations des capitaux propres, l'état consolidé du résultat étendu et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Énergie atomique du Canada limitée et de ses filiales au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les faits relatifs à la restructuration éventuelle d'Énergie atomique du Canada limitée et au statut de l'approbation du plan d'entreprise à la date du présent rapport. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs d'Énergie atomique du Canada limitée et de ses filiales en propriété exclusive.

Le vérificateur général du Canada par intérim,

John Wiersema, FCA

Le 7 juin 2011
Ottawa, Canada

KPMG s.r.l. / s.e.n.c.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2011
Toronto, Canada

BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 mars

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	**18 563 $**	47 833 $
Débiteurs et revenus non facturés	**262 753**	121 774
Tranche à moins de un an des créances à long terme (note 6)	**20 141**	19 028
Stocks (note 5)	**28 982**	30 365
	330 439	219 000
Créances à long terme (note 6)	**149 777**	170 224
Fonds en fiducie (note 7)	**34 939**	29 671
Stocks d'eau lourde (note 5)	**290 974**	291 701
Immobilisations corporelles (note 8)	**239 238**	231 360
Actifs incorporels (note 9)	**2 607**	180 040
	1 047 974 $	1 121 996 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	**118 690 $**	206 019 $
Avances de clients et obligations envers les clients	**423 314**	440 872
Tranche à moins de un an des provisions (note 15)	**232 396**	232 732
Tranche à moins de un an de la provision pour déclassement et gestion des déchets (note 12)	**136 900**	131 200
Tranche à moins de un an des créditeurs à long terme (note 11)	**13 319**	13 319
	924 619	1 024 142
Provision pour déclassement et gestion des déchets (note 12)	**3 220 146**	2 953 699
Financement reporté pour les immobilisations (note 10)	**156 973**	147 002
Financement reporté pour le développement (note 10)	**—**	175 348
Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets (note 16)	**122 506**	100 644
Avantages sociaux futurs (note 14)	**61 967**	61 501
Créditeurs à long terme (note 11)	**6 029**	18 289
	4 492 240	4 480 625
Engagements et éventualités (notes 12 et 18)		
Capitaux propres négatifs		
Capital-actions		
Autorisé – 75 000 actions ordinaires		
Émis – 54 000 actions ordinaires	**15 000**	15 000
Capital d'apport (note 16)	**325 533**	350 872
Déficit	**(3 784 799)**	(3 724 501)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**—**	—
	(3 444 266)	(3 358 629)
	1 047 974 $	1 121 996 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Peter Currie
Administrateur

Hugh MacDiarmid
Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 mars

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Opérations commerciales		
Revenus		
Produits et services nucléaires	**447 637 $**	428 074 $
Intérêts sur les créances à long terme (note 6)	**10 298**	11 360
Intérêts sur les placements et autres (note 4)	**288**	124
	458 223	439 558
Financement		
Crédits parlementaires (note 13)	**408 510**	346 000
	408 510	346 000
Charges		
Coût des ventes et charges d'exploitation	**653 316**	889 922
	653 316	889 922
Bénéfice net (perte nette) des Opérations commerciales avant le développement de produits	**213 417**	(104 364)
Investissement dans le développement de produits		
Crédits parlementaires (note 13)	**40 310**	28 994
Frais de développement	**(40 492)**	(28 994)
Constatation de financement pour le développement reporté (note 10)	**204 752**	–
Dépréciation d'actifs incorporels (note 9)	**(204 752)**	–
Bénéfice net (perte nette) des Opérations commerciales	**213 235**	(104 364)
Laboratoires nucléaires		
Opérations de recherche et de technologie		
Revenus	**49 792**	32 861
Financement		
Crédits parlementaires (note 13)	**292 926**	299 566
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	**14 450**	7 372
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations (note 10)	**7 196**	4 679
	314 572	311 617
Charges		
Coût des ventes et charges d'exploitation	**385 721**	359 297
Intérêts sur les créditeurs à long terme (note 11)	**1 062**	1 551
	386 783	360 848
Perte nette des Opérations de recherche et de technologie, exclusion faite des installations de production d'isotopes	**(22 419)**	(16 370)
Installations de production d'isotopes		
Crédits parlementaires (note 13)	**33 693**	21 198
Charges	**21 444**	9 430
Perte nette des Opérations de recherche et de technologie	**(10 170)**	(4 602)
Gestion du passif		
Financement (note 13)		
Financement pour le déclassement	**125 804**	114 656
	125 804	114 656
Charges (note 12)		
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	**236 257**	(72 485)
Charge de désactualisation et autres charges	**152 910**	158 034
	389 167	85 549
(Perte nette) bénéfice net de la Gestion du passif	**(263 363)**	29 107
(Perte nette) bénéfice net des Laboratoires nucléaires	**(273 533)**	24 505
Perte nette	**(60 298) $**	(79 859) $

Informations su l'amortissement (note 8 et note 9)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 mars

CAPITAL D'APPORT

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Solde à l'ouverture de l'exercice	**350 872 $**	378 629 $
Virement au financement reporté pour le déclassement (note 16)	**(21 862)**	(24 501)
Virement aux apports remboursables (note 16)	**(3 477)**	(3 256)
Solde à la clôture de l'exercice	**325 533 $**	350 872 $

DÉFICIT

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(3 724 501) $**	(3 644 642) $
Perte nette	**(60 298)**	(79 859)
Solde à la clôture de l'exercice	**(3 784 799) $**	(3 724 501) $

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Solde à l'ouverture de l'exercice	**— $**	99 $
Autres éléments du résultat étendu de l'exercice	**—**	(99)
Solde à la clôture de l'exercice (note 19)	**— $**	— $
Capital-actions	**15 000**	15 000
Total des capitaux propres négatifs	**(3 444 266) $**	(3 358 629) $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices clos les 31 mars

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Perte nette	**(60 298) $**	(79 859) $
Autres éléments du résultat étendu		
Perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**—**	(198)
Reclassement en résultat des gains sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**—**	99
Autres éléments du résultat étendu	**—**	(99)
Résultat étendu	**(60 298) $**	(79 958) $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Activités d'exploitation		
Montants en espèces reçus de clients	**382 058 $**	501 431 $
Crédits parlementaires en espèces reçus	**797 819**	658 879
Montants en espèces reçus aux fins des activités de déclassement et de gestion des déchets	**118 107**	113 324
Paiements en espèces aux fournisseurs et aux salariés	**(1 179 859)**	(1 158 373)
Fonds affectés aux activités de déclassement	**(125 895)**	(114 725)
Intérêts reçus sur les placements (montant net)	**288**	124
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**(7 482)**	660
Activités d'investissement		
Investissement dans l'ACR-1000	**—**	(79,100)
Acquisition d'immobilisations corporelles et de logiciels	**(39 074)**	(49 908)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(39 074)**	(129 008)
Activités de financement		
Produit tiré du financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations	**17 286**	53 979
Produit tiré du financement du gouvernement du Canada pour le développement capitalisé	**—**	89 006
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**17 286**	142 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
(Diminution) augmentation	**(29 270)**	14 637
Solde à l'ouverture de l'exercice	**47 833**	33 196
Solde à la clôture de l'exercice	**18 563 $**	47 833 $
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts et frais bancaires payés au cours de l'exercice	**54 $**	57 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2011

1. LA SOCIÉTÉ

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL » ou « la Société ») a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

La Société est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. En conséquence, son passif est, en définitive, celui de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le bénéfice au Canada.

Les activités d'EACL sont réparties en deux entités distinctes, soit les Opérations commerciales et les Laboratoires nucléaires. Ces entités représentent les unités d'exploitation stratégiques qu'a établies la haute direction afin de favoriser l'atteinte des objectifs à long terme de la Société et la prise de décisions concernant la répartition des ressources et d'évaluer les rendements opérationnel et financier. Les Laboratoires nucléaires comprennent la Gestion du passif, qui a la responsabilité de gérer le passif lié aux déchets et au déclassement pour le compte du gouvernement du Canada.

2. RESTRUCTURATION ET PLAN D'ENTREPRISE

En novembre 2007, l'actionnaire de la Société a annoncé qu'il entreprendrait l'examen d'EACL afin de déterminer si la structure de société d'État d'EACL lui permet d'offrir à son personnel et, par extension, à l'industrie nucléaire canadienne, les outils requis leur permettant de participer pleinement au marché nucléaire mondial en expansion. L'examen s'est déroulé sous la direction de l'équipe d'examen d'EACL de Ressources naturelles Canada, en consultation avec le ministère des Finances et le ministère de la Justice et avec la collaboration d'EACL et de conseils financiers externes.

En mai 2009, l'actionnaire a annoncé sa décision d'aller de l'avant avec la restructuration d'EACL en soulignant le caractère distinct des mandats et des besoins en matière de ressources et de gestion des Opérations commerciales et des Laboratoires nucléaires. Des conseillers financiers ont été embauchés pour élaborer un plan de restructuration et fournir des conseils d'ordre financier.

En décembre 2009, l'actionnaire a invité les investisseurs à soumettre des propositions pour le Groupe Opérations commerciales d'EACL dans le but de restructurer la Société. Les propositions ont été évaluées en fonction de leur capacité à permettre d'atteindre les objectifs établis, à savoir : s'assurer que le nucléaire représente pour les Canadiens un choix énergétique propre qui est sûr, fiable et rentable; limiter les coûts dévolus au gouvernement du Canada tout en maximisant le rendement des investissements des contribuables; et permettre à l'industrie nucléaire canadienne de saisir les occasions d'affaires qui se présentent au pays et ailleurs. La direction d'EACL appuie ce processus. La décision finale quant à la vente d'une partie ou de la totalité du Groupe Opérations commerciales incombe à l'actionnaire.

Avant la clôture de l'exercice, la Société a soumis au gouvernement du Canada son plan d'entreprise pour les exercices 2010–2011 à 2014–2015. À la date des présentes, le plan d'entreprise n'avait pas encore reçu l'approbation du Gouverneur en Conseil. Le plan d'entreprise et les présents états financiers ont été préparés sans égard à l'issue de la restructuration. Ainsi, ils ne tiennent pas compte des changements importants qui pourraient être apportés aux activités d'EACL. Si les décisions du gouvernement du Canada en ce qui concerne la restructuration d'EACL avaient une incidence sur la structure, le mandat ou la situation financière future de la Société, il pourrait être nécessaire de revoir les stratégies décrites dans le plan d'entreprises et la présentation des états financiers connexes (note 3).

Le processus de vente ne vise pas le Groupe Laboratoires nucléaires, qui comprend les Laboratoires de Chalk River. L'actionnaire a indiqué qu'il prendrait une décision sur la meilleure structure de gestion de cette entité à une date ultérieure.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables suivies sont exposées ci-après :

a) Règles de présentation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales en propriété exclusive de la Société, soit AECL Technologies Inc., constituée dans l'État du Delaware, aux États-Unis, en 1988, et AECL Technologies B.V., constituée aux Pays-Bas, en 1995, ainsi que sa participation dans un fonds en fiducie dont elle est le principal bénéficiaire. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées. Le cycle d'exploitation, ou la durée, de bon nombre des contrats de construction de la Société excède un an. La totalité des actifs et des passifs liés aux contrats sont classés dans la tranche à court terme puisqu'il est prévu qu'ils seront réalisés ou réglés au cours d'un même cycle d'exploitation.

De plus, les états financiers de la Société ne comprennent aucun ajustement à la valeur comptable des actifs et des passifs, au bénéfice net/perte nette de l'exercice ou au classement dans le bilan qu'il serait nécessaire d'apporter si, à une date ultérieure, on déterminait que les activités actuelles de la Société satisfont au critère de classification comme étant destinés à la vente. L'application de ce critère exigerait que la valeur des actifs et des passifs soit ramenée au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Cette dépréciation pourrait donc être importante et serait fonction des conditions du marché au moment où les critères seraient satisfaits.

b) Utilisation d'estimations

Les états financiers de la Société reposent sur des estimations et des hypothèses que la direction a formulées et qui ont une incidence sur les montants figurant dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations sont fondées sur plusieurs facteurs, dont les résultats passés, les événements en cours et les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir, ainsi que sur toute autre hypothèse que la direction juge raisonnable dans les circonstances.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées soit au cours de l'exercice durant lequel l'estimation est modifiée, si la révision ne vise que cet exercice, soit au cours de l'exercice durant lequel l'estimation est modifiée et au cours des exercices futurs, si la modification vise l'exercice en cours et les exercices futurs.

Certaines estimations doivent être le fruit de beaucoup de jugement. Les principaux éléments qui exigent du jugement et le recours à des estimations sont l'évaluation des stocks d'eau lourde, les coûts des activités futures de déclassement et de gestion des déchets, les coûts de contrats futurs, les revenus, la juste valeur des dérivés, les provisions, les avantages sociaux futurs, les coûts de recherche et de développement et l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations.

La direction fonde son estimation des revenus et des coûts des contrats sur l'information la plus récente disponible, notamment l'évaluation détaillée des contrats. Dans bien des cas, les résultats correspondent au résultat attendu d'obligations contractuelles à long terme qui s'étalent sur plus d'un exercice. Les revenus et les coûts des contrats font l'objet d'une variété d'incertitudes qui dépendent du résultat d'événements futurs et, souvent, il faut les réviser à mesure que les événements se déroulent et que les incertitudes sont réglées. L'incidence de ces variations des estimations comptables est ensuite reflétée dans les résultats courants.

Les jugements et estimations ayant les plus grandes conséquences sur la constatation des revenus ont trait aux quatre contrats à prix fixe, dans le cadre desquels la Société effectue des projets de prolongation de la vie utile de réacteurs CANDU existants. L'exactitude des revenus et de l'état consolidé des résultats de la Société pour une période donnée est largement tributaire de l'exactitude de ses estimations en ce qui a trait aux coûts de réalisation de chacun de ces projets. Bon nombre de facteurs peuvent entraîner des changements aux estimations des coûts et de la rentabilité d'un projet. Parmi les principaux facteurs, on compte l'exhaustivité et l'exactitude des prévisions initiales, les coûts liés aux changements de portée du projet, les problèmes techniques complexes liés à la nature même de ces projets novateurs, les problèmes liés à l'exécution de tâches par des sous-traitants, les changements dans la productivité prévue, les différences entre l'état réel du site et ce qui était prévu dans les prévisions initiales (dans la mesure où il n'existe pas de recours quant au contrat) et la disponibilité et les compétences de la main-d'œuvre dans la région où est mené le projet. Les prévisions de la Société comprennent les meilleures estimations des conséquences financières de ces incertitudes avant leur résolution, lesquelles peuvent être considérablement différentes des montants qui seront réalisés. Les changements considérables aux estimations des coûts, particulièrement en ce qui a trait aux projets plus complexes et de plus grande envergure, ont eu et pourraient avoir à l'avenir des conséquences importantes sur les états consolidés des résultats de la Société.

Lorsqu'elle comptabilise les provisions pour litiges et autres éléments, la Société tient compte des avis internes et externes relatifs aux réclamations connues intentées par elle ou contre elle. Elle évalue soigneusement la probabilité de réussite d'une réclamation ou d'une action en justice. De plus, elle constitue des provisions appropriées pour les réclamations ou les actions en justice visant la Société en se fondant sur leur résultat probable, mais elle ne constitue aucune provision pour celles qui, d'après la direction, risquent peu de réussir ou ne peuvent être déterminées de façon fiable.

c) Trésorerie, équivalents de trésorerie

Les placements dont le terme est de 90 jours ou moins à la date d'acquisition sont présentés comme des équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction.

d) Fonds en fiducie

Les placements à long terme dans le fonds en fiducie, établi en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction. Les intérêts gagnés sont portés en diminution de la charge de désactualisation et autres frais à l'état consolidé des résultats, étant donné que la provision pour déclassement et gestion des déchets tient compte des obligations prévues en vertu de cette loi.

e) Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires à la date du bilan sont ajustés de façon à refléter le taux de change en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change découlant de la conversion des devises sont portés aux résultats.

f) Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

La Société conclut de temps à autre des contrats de change à terme avec de grandes institutions financières afin de gérer le risque lié aux variations des taux de change découlant de ses dispositions contractuelles et de ses activités commerciales courantes. La politique de la Société l'empêche d'utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Tous les instruments dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. Les instruments dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits dans les débiteurs et revenus non facturés, tandis que les instruments dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits dans les créditeurs et charges à payer.

Résultat étendu

Le résultat étendu comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Cette catégorie comprend les variations de la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie. Ces montants sont inscrits dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les critères permettant leur constatation dans l'état consolidé des résultats soient remplis.

Comptabilisation et évaluation

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers d'EACL dans les diverses catégories :

Catégorie	*Instruments financiers*
Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	• Trésorerie et équivalents de trésorerie • Fonds en fiducie
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	• Aucun
Actifs financiers disponibles à la vente	• Aucun
Prêts et créances	• Débiteurs • Créances à long terme
Autres passifs financiers	• Créditeurs et charges à payer • Avances de clients et obligations envers les clients • Provisions • Créditeurs à long terme

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs. Les débiteurs sont examinés facture par facture afin d'établir la provision pour créances irrécouvrables.

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont inscrits à leur juste valeur à la date du bilan en fonction d'instruments ayant un prix coté. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus et/ou le coût des ventes et dans les charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils surviennent, sauf dans les cas des instruments dérivés désignés comme couvertures dans une opération de couverture de flux de trésorerie (comme il est mentionné ci-après). Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés pour les instruments financiers classés ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

EACL classe le placement dans le fonds en fiducie établi en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* comme étant détenu à des fins de transaction, étant donné que le gestionnaire du fonds est autorisé à gérer le fonds selon les directives de placement approuvées afin de générer des rendements adéquats.

La Société documente en bonne et due forme toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques dans le cadre des diverses opérations de couverture. Ainsi, elle rattache tous les dérivés à des actifs et passifs précis du bilan consolidé ou à des engagements fermes donnés et opérations prévues particulières. En outre, la Société évalue en bonne et due forme, tant à la mise en place des couvertures que de façon continue par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont efficaces, c'est-à-dire s'ils permettent de compenser les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

La comptabilité de couverture est appliquée si l'instrument dérivé est désigné comme couverture et s'il est prévu qu'il restera efficace comme couverture pendant la durée de vie de l'élément couvert. La partie efficace de la variation de la juste valeur d'un tel instrument dérivé est inscrite dans les autres éléments du résultat étendu tandis que la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice net. Tout gain ou perte non réalisé sur les couvertures efficaces d'opérations de change est constaté dans les autres éléments du résultat étendu. Toute partie inefficace du gain ou de la perte non réalisé sur des opérations de couverture est immédiatement constatée dans le bénéfice net. Lorsqu'une relation de couverture par dérivé prend fin, que la relation n'est plus désignée comme une relation de couverture ou qu'une partie de l'instrument de couverture cesse d'être efficace, tous les gains ou pertes connexes inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constatés dans l'état consolidé des résultats de la période en cours au poste « Coûts des ventes et charges d'exploitation ». EACL ne conclut que des opérations de couverture de flux de trésorerie.

g) Stocks

Les stocks d'eau lourde, les fournitures et le combustible nucléaire sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur de réalisation nette, si elle est inférieure.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement. Les immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. Elles sont alors inscrites dans la catégorie appropriée et amorties au taux applicable à cette catégorie. Les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations sont inclus dans les coûts de l'actif concerné. L'amortissement est calculé comme suit, selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative d'un bien, ou selon l'utilisation dans le cas de certaines pièces de matériel et d'outillage utilisées pour des projets commerciaux :

Aménagements de terrains	De 10 à 20 ans
Bâtiments et réacteurs	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 3 à 20 ans

i) Dépréciation d'actifs à long terme

EACL examine ses actifs à long terme, soit notamment les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, dès que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être pleinement recouvrable. Une perte de valeur, le cas échéant, est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle est supérieure à sa juste valeur. La détermination de la recouvrabilité se fonde sur les flux de trésorerie futurs estimatifs non actualisés. La juste valeur est calculée selon la méthode de la valeur actualisée prévue.

j) Avances et obligations des clients et revenus non facturés

Pour certains contrats, les revenus constatés pourraient dépasser les montants facturés (revenus non facturés) alors que pour d'autres, les montants facturés pourraient être supérieurs aux revenus constatés (avances des clients). Les revenus non facturés sont constatés à titre d'actif et inclus dans les débiteurs. Les revenus perçus qui dépassent les revenus constatés sur des contrats sont inscrits à titre de passif et constatés conformément à la convention de constatation des revenus que suit la Société.

k) Provision pour déclassement et gestion de déchets

EACL établit une provision pour son obligation légale de déclasser des installations nucléaires et de gérer des déchets nucléaires conformément aux exigences réglementaires. Cette obligation est constatée à la juste valeur dans l'exercice durant lequel elle peut être estimée de manière raisonnable. Comme la provision est constituée en fonction du montant actualisé des flux de trésorerie futurs prévus, elle est accrue annuellement afin de tenir compte de l'écoulement du temps, et ce, en retranchant une année dans le calcul du montant actualisé. La désactualisation est prise en compte dans les charges figurant à l'état consolidé des résultats.

La provision est réduite par le montant des dépenses réellement engagées. L'estimation des coûts fait l'objet d'un examen périodique, et toute modification importante du montant estimatif ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents est comptabilisée comme un ajustement de la provision. Au moment du règlement du passif, un gain ou une perte sera comptabilisé. La provision tient compte des coûts de construction et d'exploitation futurs associés à certaines installations, telles que les installations de stockage de déchets nucléaires.

Les coûts de déclassement de nouveaux actifs sont ajoutés à la valeur comptable et sont amortis sur la durée de vie utile de ces actifs.

l) Constatation des revenus

Contrats à long terme et contrats de services

Les revenus sont tirés des ventes aux clients de produits et services de la Société. Aux termes de certains contrats à long terme, dont plusieurs prévoient des paiements périodiques, les revenus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction du ratio des coûts engagés par rapport au total des coûts estimatifs, ratio qui sert de mesure de l'avancement. Lorsque sont établis des ajustements à la valeur du contrat ou aux coûts estimatifs, toute modification des estimations antérieures est généralement prise en compte dans les résultats de l'exercice. Les pertes prévues sur les contrats sont imputées aux résultats quand elles sont déterminées et qu'il est établi qu'elles sont probables. Les pénalités, y compris les pénalités pour livraison tardive, sont constatées à titre de réduction du total des revenus tirés des contrats dans l'exercice pendant lequel elles sont établies. Les montants des réclamations auprès des clients sont constatés lorsqu'ils sont déterminables et qu'il est établi que leur réalisation est probable. Les revenus aux termes de contrats à prix calculé sur la base de remboursement des frais sont constatés à mesure que les coûts sont engagés et ils comprennent une estimation des honoraires gagnés. Les revenus générés par tous les autres contrats sont constatés à la prestation des services.

Fourniture de produits

Les revenus sont constatés au moment de l'expédition du produit au client.

Produits d'intérêts

Les intérêts sur les créances à long terme sont constatés dans les revenus sur la durée des ententes concernées.

m) Recherche et développement et actifs incorporels

Les frais de recherche et de développement comprennent les frais directs et indirects associés aux activités de recherche et de développement, notamment les salaires et autres frais liés au personnel, le coût des matières et des services utilisés, l'amortissement du matériel et des installations, les coûts de soutien indirects, ainsi que d'autres coûts, tels que l'amortissement des brevets et des licences.

Les frais de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges sauf s'ils répondent aux critères de capitalisation suivants : le produit ou le procédé est bien défini et les coûts qui lui sont attribuables peuvent être déterminés et mesurés de façon fiable, la faisabilité technique du produit ou du procédé a été démontrée; la direction prévoit produire et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé; le marché potentiel du produit ou du procédé est clairement défini ou son utilité pour l'entreprise a été établie; et celle-ci dispose déjà ou prévoit pouvoir disposer des ressources nécessaires pour mener le projet à terme. Lorsqu'ils sont comptabilisés et que l'étape de développement est terminée, les frais de développement sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile.

La direction surveille l'avancement des projets de recherche et de développement internes. Toutefois, l'établissement d'une distinction entre les étapes et les coûts de la recherche et du développement exige une analyse détaillée.

Les frais de recherche et de développement que la Société engage afin de s'acquitter de ses obligations à long terme en matière de gestion des déchets et de déclassement, obligations à l'égard desquelles elle a constitué des provisions spécifiques, sont imputés au passif qui s'y rapporte.

Les coûts des logiciels sont capitalisés lorsque le critère de comptabilisation des actifs incorporels est respecté. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif, qui est de trois ans.

n) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne constituent pas du capital d'apport sont comptabilisés comme du financement au cours de l'exercice durant lequel ils sont accordés, exception faite des crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles ou qui sont affectés aux frais de développement, qui sont inscrits en tant que financement reporté pour les immobilisations ou pour le développement et sont amortis de la même façon que l'est l'actif en cause. De 1997 à 2006 et conformément à l'entente de 10 ans sur le financement des activités de déclassement, la Société a conservé le produit en espèces généré par la vente ou la location de certains stocks d'eau lourde financés par le gouvernement du Canada. Ce produit en espèces a été viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement et il a ensuite été comptabilisé à titre de financement dans l'état consolidé des résultats à mesure que les dépenses connexes ont été engagées. Le produit provenant des ventes réalisées durant les 10 années de l'entente et reçu après le 1er avril 2006 est viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement.

o) Recouvrement de coûts auprès de tiers

EACL exploite le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et le Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope par l'entremise du Groupe Laboratoires nucléaires aux termes d'une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada. Les coûts recouvrés aux termes de cette entente sont inscrits en tant que recouvrement de coûts auprès de tiers à mesure que les frais connexes sont engagés.

p) Régime de retraite

Les salariés de la Société participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP »), qui est administré par le gouvernement du Canada. Bien que le RPRFP soit un régime à prestations déterminées, la législation en vigueur n'oblige pas la Société à verser des cotisations à l'égard des insuffisances actuarielles du régime. Par conséquent, les cotisations à ce régime se limitent à celles versées par les salariés et par la Société au titre des services rendus au cours de l'exercice. Ces cotisations représentent la totalité des obligations de la Société à l'égard du régime de retraite et sont passées en charges dans l'état consolidé des résultats lorsqu'elles sont effectuées.

q) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse certaines indemnités de cessation d'emploi à ses salariés conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Les avantages sociaux complémentaires comprennent les indemnisations des accidentés du travail que la Société rembourse à Ressources humaines et Développement social Canada conformément à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* par suite des paiements courants facturés par les commissions provinciales des accidents du travail.

La Société comptabilise le coût de ces avantages sociaux futurs sur les exercices pendant lesquels les salariés acquièrent le droit à ces avantages. Le coût des avantages sociaux futurs acquis par les salariés est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la croissance des salaires, à l'âge du départ à la retraite des salariés et au roulement prévu du personnel.

r) Entités à détenteurs de droits variables

Une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) est une entité dans laquelle le montant investi en instruments de capitaux propres n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien externe, ou dans laquelle les investisseurs ne détiennent pas le contrôle des voix ou n'ont pas l'obligation d'assumer les pertes prévues ou le droit de recevoir les rendements résiduels prévus. Le principal bénéficiaire d'une EDDV est l'entreprise qui assumera la majorité des pertes prévues de celle-ci, qui recevra la majorité des rendements prévus, ou les deux. La Société a analysé ses ententes commerciales et a conclu qu'elle ne détenait aucune participation importante dans une EDDV, si ce n'est du fonds en fiducie qu'elle a consolidé.

s) Modifications futures de conventions comptables

Adoption des Normes internationales d'information financière au Canada

À la suite des modifications du champ d'application des Normes comptables pour le secteur public approuvées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») en octobre 2009, EACL est tenue de choisir entre les IFRS et les Normes comptables pour le secteur public comme le référentiel comptable le plus approprié pour l'exercice 2012 et par la suite. Étant donné la vocation commerciale de certains de ses secteurs d'activité, EACL a déterminé que les IFRS étaient plus appropriées à sa situation. Une équipe interne responsable du passage aux IFRS a été mise sur pied par EACL et, à compter du 1er avril 2011, les états financiers d'EACL seront préparés conformément aux IFRS. Les états financiers de l'exercice 2012 contiendront des chiffres comparatifs et le bilan d'ouverture au 1er avril 2010 sera retraité conformément aux IFRS.

Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor

Selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor* (la « norme ») qui entre en vigueur le 1er avril 2011, EACL sera tenue de publier ses résultats du trimestre clos le 30 juin 2011 accompagnés de chiffres comparatifs. La date d'adoption de cette norme correspond à la date de passage aux IFRS d'EACL. Conformément aux directives du Conseil du Trésor publiées le 17 mars 2011, EACL choisira de ne pas appliquer IAS 34, *Informations financières intermédiaires*, au contenu de son rapport. Plutôt, EACL produira son rapport trimestriel selon l'exigence de présentation « Forme et contenu » de la norme, dans le but de s'assurer que ses rapports financiers trimestriels sont présentés en temps opportun et sont cohérents afin d'appuyer la surveillance efficace des fonds publics.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La Société maintient des dépôts bancaires suffisamment élevés pour combler ses besoins d'exploitation quotidiens. L'excédent, le cas échéant, est investi sur le marché monétaire à court terme. La stratégie de placement est fondée sur une évaluation prudente des risques. Tous les instruments sont cotés R1 bas ou plus par Dominion Bond Rating Service et A1 ou plus par Standard and Poor's.

Selon une convention conclue avec l'actionnaire, EACL est tenue de réserver le produit de la vente d'eau lourde financée par le gouvernement du Canada aux fins du règlement des obligations de déclassement couvertes aux termes du Programme des responsabilités nucléaires historiques. Au cours des quelques derniers exercices, l'actionnaire a autorisé EACL à emprunter une partie des liquidités réservées pour financier ses activités. Cette autorisation était donnée au moyen de l'approbation du plan d'entreprise, dans lequel la direction formulait son intention d'affecter ces fonds à des fins autres que les activités de déclassement. La majeure partie de ces liquidités a été utilisée au cours de l'exercice à l'étude et des exercices précédents. Étant donné que le plan d'entreprise 2010–2011 n'a pas encore été approuvé, EACL n'avait pas obtenu de prorogation de l'autorisation lui permettant d'emprunter et d'affecter ces liquidités à ses activités. Advenant le cas où elle n'obtiendrait pas de permission explicite, le montant cumulatif de 123 millions de dollars qui devrait être éventuellement remboursé serait supérieur au montant des liquidités détenues de 19 millions de dollars.

(en milliers de dollars)	***2011***	***Rendement***	*2010*	*Rendement*
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	**18 563 $**	**0,6 %**	47 833 $	0,2 %

**La Société ne détenait aucun placement à court terme au 31 mars 2011 ou au 31 mars 2010.*

5. STOCKS

(en milliers de dollars)	***2011***	*2010*
Combustible nucléaire	**14 698 $**	17 171 $
Pièces de rechange et fournitures de magasins	**14 284**	13 194
	28 982 $	30 365 $
Stocks d'eau lourde	**290 974**	291 701
	319 956 $	322 066 $

Les coûts des stocks de combustible nucléaire comprennent une tranche des coûts indirects.

Le coût des stocks de combustible nucléaire, des pièces de rechange et des fournitures de magasins est constaté à titre de charge au poste « Coût des ventes et charges d'exploitation » et il s'élève à 23 millions de dollars (18 millions de dollars en 2010). Il n'y a eu aucune dépréciation importante des stocks en 2011.

En plus de la consommation interne d'eau lourde par les Laboratoires de Chalk River, le coût des stocks d'eau lourde constaté à titre de charge au poste « Coût des ventes et charges d'exploitation » s'est élevé à 0,3 million de dollars (0,7 million de dollars en 2010). Il n'y a eu aucune dépréciation importante des stocks d'eau lourde durant l'exercice 2011.

EACL n'a pas effectué de reprises sur réductions de valeur, et aucun stock n'est déposé en garantie de passifs en 2011.

6. CRÉANCES À LONG TERME

(en milliers de dollars)	***2011***	*2010*
Montants sur contrat à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et services, échéant jusqu'en 2019 et payables en montants fixes	**169 918 $**	189 252 $
Tranche à moins de un an	**(20 141)**	(19 028)
	149 777 $	170 224 $

Les créances à long terme sont essentiellement liées aux ventes d'eau lourde des exercices précédents. Les montants exigibles, qui sont constatés à titre d'activités d'exploitation dans l'état consolidé des flux de trésorerie, viennent à échéance comme suit :

(en milliers de dollars)	
2012	20 141 $
2013	21 319
2014	22 566
2015	23 886
2016	25 283
Après 2016	56 723
	169 918 $

7. FONDS EN FIDUCIE

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (la « Loi ») exige des compagnies d'électricité nucléaire canadiennes qu'elles forment un organisme de gestion des déchets, la Société de gestion des déchets nucléaires (la « SGDN »), afin de formuler des recommandations au gouvernement du Canada concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire et de mettre en application l'approche retenue. La loi exige également que chaque propriétaire de déchets de combustible nucléaire établisse un fonds en fiducie pour financer la mise en œuvre de l'approche. Chaque fonds en fiducie est maintenu afin de satisfaire aux exigences de la Loi, et seule la SGDN peut en retirer des sommes conformément aux dispositions de la Loi. Comme l'exigeait la Loi, le dépôt initial d'EACL dans son fonds en fiducie a été de 10 millions de dollars et a eu lieu le 25 novembre 2002. Des dépôts annuels ultérieurs d'environ 2 millions de dollars ont été versés au fonds comme il était exigé et le seront jusqu'à ce que l'obligation cesse ou que le gouvernement du Canada en modifie le montant, après que la SGDN eut satisfait à certaines exigences stipulées dans la Loi.

Le fonds en fiducie, qui est géré par la CIBC au nom d'EACL, investit dans des instruments à revenu fixe qui sont assortis de diverses échéances. Le fonds a été comptabilisé en tant qu'actif à long terme et il est évalué à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur l'actif en fiducie reviennent au fonds en fiducie et sont fixes, alors que la juste valeur des instruments varie en fonction du taux d'intérêt du marché en vigueur. Par conséquent, le rendement des instruments est variable. Les intérêts gagnés par le fonds compensent la charge de désactualisation liée à la provision pour déclassement et gestion des déchets. La valeur, au cours du marché, des instruments était estimée à 34,9 millions de dollars au 31 mars 2011 (29,7 millions de dollars en 2010). Ces placements sont constitués de ce qui suit :

(en milliers de dollars)	*Échéance*	***2011***	***Rendement***	*2010*	*Rendement*
Court terme					
Trésorerie et équivalente de trésorerie*	Sans objet	**1 940 $**	**0,0 %**	6 $	0,0 %
Obligations de sociétés	mai 2011	**502**	**4,4 %**	1 780	3,0 %
		2 442 $		1 786 $	
Long terme					
Obligations d'État canadiennes**	avril 2012 – décembre 2025	**26 455 $**	**4,0 %**	22 610 $	4,2 %
Obligations de sociétés	juin 2012 – janvier 2017	**6 042**	**3,6 %**	5 275	3,8 %
		32 497 $		27 885 $	
		34 939 $		29 671 $	

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et des instruments du marché monétaire à court terme*

***Les obligations d'État canadiennes comprennent des obligations fédérales, provinciales et municipales*

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	*2011*			*2010*		
	Coût	***Amortissement cumulé***	***Valeur comptable nette***	*Coût*	*Amortissement cumulé*	*Valeur comptable nette*
Opérations commerciales						
Immobilisations en cours	**3 291 $**	**— $**	**3 291 $**	4 198 $	— $	4 198 $
Terrains et aménagements de terrains	**1 536**	**292**	**1 244**	1 174	273	901
Bâtiments	**23 894**	**14 653**	**9 241**	19 888	14 402	5 486
Matériel et outillage	**38 453**	**25 730**	**12 723**	36 526	24 771	11 755
	67 174	**40 675**	**26 499**	61 786	39 446	22 340
Laboratoires nucléaires						
Immobilisations en cours	**50 714**	**—**	**50 714**	53 847	—	53 847
Terrains et aménagements de terrains	**50 081**	**29 859**	**20 222**	47 019	28 279	18 740
Bâtiments	**243 394**	**166 457**	**76 937**	236 451	163 018	73 433
Réacteurs, matériel et outillage	**329 922**	**265 056**	**64 866**	317 202	254 202	63 000
	674 111	**461 372**	**212 739**	654 519	445 499	209 020
Total	**741 285 $**	**502 047 $**	**239 238 $**	716 305 $	484 945 $	231 360 $

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011, l'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 18,4 millions de dollars (14,9 millions de dollars en 2010). La Société passe en revue le montant net recouvrable de ses immobilisations corporelles. Par suite de cet examen, aucune dépréciation n'a été constatée en 2011 ni en 2010.

9. ACTIFS INCORPORELS

(en milliers de dollars)	*2011*			*2010*		
	Coût	***Amortissement cumulé***	***Valeur comptable nette***	*Coût*	*Amortissement cumulé*	*Valeur comptable nette*
Développement de l'ACR-1000	**— $**	**— $**	**— $**	175 349 $	— $	175 349 $
Logiciels	**10 101**	**7 494**	**2 607**	10 101	5 410	4 691
	10 101 $	**7 494 $**	**2 607 $**	185 450 $	5 410 $	180 040 $

Les activités de recherche et de développement d'EACL visent à maintenir et à rehausser le savoir-faire scientifique et technique du Canada, et ce, à l'appui de la production, par des réacteurs CANDU, d'électricité nucléaire écologique et économique ainsi que d'autres grandes technologies nucléaires destinées à un usage pacifique, telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, ces activités mettent en jeu le maintien de la propriété intellectuelle créée au fil des ans, y compris les connaissances de base relatives aux matières, à la physique nucléaire, à la chimie, aux éléments critiques, à la radiation et à l'environnement, qui pourraient influer sur la sécurité, l'obtention de permis et la conception de la technologie CANDU. En outre, ces activités visent l'amélioration des aspects économiques, de la sécurité et du rendement d'exploitation de la gamme de produits existante et l'application des progrès à de nouvelles technologies.

Les frais de développement qui remplissent les critères de capitalisation sont capitalisés, et les frais de développement restants, ainsi que de toutes les activités de recherche, sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats. Aucuns frais de développement ne remplissaient les critères aux fins de la capitalisation à la clôture de 2011 (79,1 millions de dollars en 2010). Le procédé de détermination des frais de développement admissibles fait l'objet d'un examen continu.

Les frais de recherche et développement à des fins commerciales engagé par le Groupe Opérations commerciales se sont élevés à 72,5 millions de dollars (114,3 millions de dollars en 2010). Les frais de recherche et développement de la technologie CANDU engagés par le Groupe Laboratoires nucléaires ont totalisé 58,2 millions de dollars (58,8 millions de dollars en 2010) et les Installations, activités nucléaires et frais de soutien se sont élevés à 311,2 millions de dollars (301,5 millions de dollars en 2010).

L'amortissement des logiciels pour l'exercice clos le 31 mars 2011 s'est élevé à 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars en 2010).

Dépréciation

Au 31 mars 2010, un montant de 175,3 millions de dollars a été capitalisé à l'égard des frais de développement de l'ACR-1000. Des coûts supplémentaires de 29,5 millions de dollars ont été capitalisés au cours de la période allant du 1er avril 2010 au 31 décembre 2010. En raison des incertitudes liées à la réalisation de flux de trésorerie tirés de l'investissement de la Société dans le réacteur de génération III+, EACL a réexaminé la recouvrabilité des frais de développement de l'ACR-1000. Avec prise d'effet le 1er janvier 2011, une charge de dépréciation de 204,8 millions de dollars a été constatée afin de ramener à zéro sa valeur comptable. D'autres frais de développement de 5,1 millions de dollars ont été passés en charges au moment où ils ont été engagés entre le 1er janvier 2011 et le 31 mars 2011.

10. FINANCEMENT REPORTÉ

La Société a comptabilisé un financement de 17,2 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada en 2011 (47,1 millions de dollars en 2010) pour des projets de remise à neuf de l'infrastructure des installations de Chalk River. Le financement reporté pour les immobilisations et le développement est fourni à la Société sous forme de crédits par son actionnaire. En 2011, à la suite de la réduction de la valeur des frais de développement de l'ACR-1000, un montant de 204,8 millions de dollars a été comptabilisé à titre de financement reporté pour le développement dans l'état des résultats.

Financement reporté pour les immobilisations

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Financement reporté pour les immobilisations, solde d'ouverture	**147 002 $**	104 615 $
Financement pour les immobilisations reçu au cours de l'exercice (note 13)	**17 167**	47 066
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	**(7 196)**	(4 679)
Financement reporté pour les immobilisations, solde de clôture	**156 973 $**	147 002 $

Financement reporté pour le développement

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Financement reporté pour le développement, solde d'ouverture	**175 348 $**	96 255 $
Financement pour le développement constaté au cours de l'exercice (note 13)	**29 404**	79 093
Financement reporté pour le développement constaté en résultat à la suite de la dépréciation d'actifs incorporels (note 13)	**(204 752)**	–
	– $	175 348 $

11. CRÉDITEURS À LONG TERME

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Créditeur à long terme	**19 348 $**	31 608 $
Non garanti, ne portant pas intérêt, échéant en septembre 2012		
Le montant est présenté déduction faite de l'escompte de 0,6 million de dollars à 4,08 %		
	19 348	31 608
Moins la tranche à moins de un an	**(13 319)**	(13 319)
	6 029 $	18 289 $

Le tableau qui suit présente les paiements exigibles dans les exercices à venir :

(en milliers de dollars)	
2012	13 319 $
2013	6 660
	19 979 $

Les créditeurs à long terme ont trait aux stocks achetés de MDS (Canada) Inc. en février 2006. EACL a conclu avec MDS (Canada) Inc. une entente selon laquelle EACL a acquis la propriété de bénéficiaire des installations de production d'isotopes, qui comprennent deux réacteurs (MAPLE 1 et MAPLE 2) et les installations de traitement connexes. En outre, EACL a acquis des stocks liés à la production d'isotopes totalisant 53 millions de dollars et assortis d'une obligation de paiement différé aux termes de laquelle 48 versements mensuels de 1,1 million de dollars chacun devaient être faits à compter d'octobre 2008. La valeur de ces stocks et l'obligation de paiement différé connexe ont été constatées à la valeur actualisée des paiements futurs, soit de 41,7 millions de dollars pour le combustible et les cibles et de 2,5 millions de dollars pour les pièces de rechange.

Les intérêts débiteurs théoriques de 1,1 million de dollars (1,6 million de dollars en 2010) liés à l'escompte sur le créditeur à long terme ont été passés en charges dans l'état consolidé des résultats. Les paiements requis sont présentés à leur valeur non actualisée.

12. PROVISION POUR DÉCLASSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et autres actifs afin de se conformer à la réglementation de la CCSN et à d'autres règlements applicables. Ces installations comprennent les prototypes de réacteurs, les usines d'eau lourde, les installations de recherche et de développement nucléaires ainsi que de gestion des déchets et d'autres installations. En raison de la diversité des installations, le processus de déclassement peut être différent dans chaque cas. Parfois, les activités de déclassement se déroulent en étapes séparées par des intervalles de plusieurs décennies afin de laisser la radioactivité décroître avant l'étape suivante. Ces activités comprennent la surveillance et le suivi, la décontamination, la démolition et la gestion des déchets connexes. Une partie importante de l'obligation renvoie à un passif qui a été contracté avant la création d'EACL en 1952.

L'estimation des coûts futurs de déclassement et de gestion des déchets exige des jugements subjectifs concernant le cadre réglementaire, les questions de santé et de sécurité, l'état final souhaité, la technologie à utiliser et, dans certains cas, les activités de recherche et de développement, lesquelles s'étendront sur une longue période de temps. Le montant estimatif de ces coûts repose sur d'importantes hypothèses, telles que le calendrier d'engagement des principales dépenses des projets de déclassement et de remise en état des lieux, les exigences réglementaires, les volumes des déchets, la prime fondée sur le marché, les taux d'intérêt prévus, les facteurs d'inflation et l'incidence des progrès technologiques. Selon une autre hypothèse d'importance, le passif reflète le niveau de financement nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement qui sont conformes à la réglementation de la CCSN. Toute modification à ces hypothèses de même que des changements au calendrier d'exécution des programmes, à la technologie employée ou aux normes et règlements régissant le déclassement d'installations nucléaires pourrait se traduire par d'importantes variations de la provision pour déclassement et gestion des déchets.

Le plan de déclassement met en jeu une série d'activités dont le but est d'assurer ce qui suit :

- toutes les installations nucléaires redondantes sont dans un état contrôlé et contrôlable qui élimine tout risque à court terme;
- les installations sous surveillance demeurent dans un état durable, stable et sécuritaire;
- les mesures visant l'atteinte d'un état final qui représente l'aboutissement approuvé du processus de déclassement comme l'exige l'organisme de réglementation ont été menées à terme de façon économique.

Aux termes du plan de déclassement, des dépenses non actualisées de 7 201,8 millions de dollars (en dollars courants) devraient être engagées jusqu'en 2070. Les taux d'actualisation et d'inflation qui ont servi à calculer la valeur actualisée de la provision, au moment de la mise en œuvre du plan, étaient respectivement de 5,25 % et de 1,7 %. Conformément aux exigences du chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de l'ICCA*, les hausses des estimations découlant de nouvelles obligations ou de l'augmentation des dépenses envisagées sont actualisées au taux courant de 3,74 %, alors que les diminutions le sont à un taux combiné de 5,04 %.

La provision pour déclassement et gestion des déchets s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Solde d'ouverture	**3 084 899 $**	3 099 745 $
Obligations réglées	**(126 516)**	(111 129)
Charge de désactualisation	**153 899**	158 206
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	**236 257**	(72 485)
Révision des estimations et du calendrier des dépenses touchant les immobilisations corporelles	**687**	2 272
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités continues	**7 820**	8 290
	3 357 046	3 084 899
Moins la tranche à moins de un an	**(136 900)**	(131 200)
	3 220 146 $	2 953 699 $

La révision des estimations et du calendrier des dépenses varie chaque période en raison des modifications des estimations comptables en matière de coûts projetés. L'augmentation enregistrée en 2011 découle principalement de la hausse des coûts projetés et des dépenses en espèces liés aux projets aux différents sites de déclassement. Le réexamen approfondi de plusieurs projets de déclassement à la suite de la préparation d'un plan quinquennal comme l'exige Ressources naturelles Canada aux termes du Programmes des responsabilités nucléaires héritées a également contribué à l'augmentation.

Le gouvernement du Canada continuera de fournir du financement au Programme des responsabilités nucléaires historiques sur les trois prochaines années. Avant la mise en place de ce programme, EACL conservait le produit tiré des ventes d'eau lourde pour financer le programme de déclassement (note 16). Le gouvernement du Canada exige d'EACL qu'elle comptabilise les passifs de gestion des déchets, de déclassement et de remise en état des lieux associés à ses activités continues depuis le 1er avril 2006. Un montant de 52,1 millions de dollars (38,1 millions de dollars en 2010) est inclus dans la provision pour déclassement et gestion des déchets.

13. FINANCEMENT

a) Crédits parlementaires

EACL sépare ses crédits parlementaires afin de s'assurer que les fonds sont dépensés aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés. Bien qu'EACL ait reçu 815 millions de dollars au cours de l'exercice à l'étude (802 millions de dollars en 2010), 793 millions de dollars ont été constatés (822 millions de dollars en 2010) et l'écart a été comptabilisé à titre d'ajustement du montant à payer à l'actionnaire compris dans les provisions.

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Financement pour l'exploitation		
Laboratoires nucléaires		
Recherche et infrastructure connexe	**144 425 $**	154 885 $
Installations de production d'isotopes	**33 693**	21 198
Initiatives en matière de réglementation, de santé, de sécurité et d'environnement des Laboratoires de Chalk River	**106 939**	72 681
Remise en service du réacteur NRU	**41 562**	72 000
	326 619	320 764
Opérations commerciales		
Fonds de roulement	**408 510 $**	346 000 $
Développement de l'EC6 et de l'ACR-1000	**40 310**	28 994
	448 820	374 994
Total du financement pour l'exploitation	**775 439 $**	695 758 $
Financement pour les immobilisations		
Financement du projet de remise à neuf de l'infrastructure des immobilisations	**17 167 $**	47 066 $
Développement de l'ACR-1000	**29 404**	79 093
Perte de valeur de l'ACR-1000	**(29 404)**	–
Total du financement pour les immobilisations	**17 167 $**	126 159 $
Total du financement	**792 606 $**	821 917 $

Le financement de la recherche et de l'infrastructure connexe constitue le financement de base pour l'exploitation des Laboratoires de Chalk River d'EACL.

Au cours de l'exercice, EACL a reçu 34 millions de dollars (25 millions de dollars en 2010) de la part du gouvernement du Canada pour respecter les obligations contractuelles ainsi que les droits contractuels reportés liés aux installations de production d'isotopes.

Le financement des initiatives en matière de réglementation, de santé, de sécurité et d'environnement des Laboratoires de Chalk River comprend la revitalisation des Laboratoires de Chalk River d'EACL et le maintien de la production d'isotopes par le réacteur NRU.

Le financement de la remise en service du réacteur NRU comprend les frais de réparation du réacteur NRU, sa remise en service et le remplacement des marges perdues découlant des ventes manquées d'isotopes pendant son arrêt.

Le financement du fonds de roulement est utilisé pour répondre aux exigences opérationnelles et aux obligations contractuelles, y compris les manques à gagner liés aux projets de prolongation de la vie utile.

Le financement pour le développement de l'EC6 et de l'ACR-1000 est affecté aux activités de recherche et de développement relatives au développement de la technologie pour la construction de nouveaux réacteurs.

b) Autre financement

Les montants reçus d'autres entités gouvernementales pour l'exécution de travaux selon des ententes de service et facturés de manière semblable à ceux effectués pour le compte de clients commerciaux sont classés dans le poste « Autre financement ». L'amortissement du financement reporté pour les immobilisations est comptabilisé au même moment que l'est celui de l'actif connexe dans l'état consolidé des résultats d'EACL. Le financement reporté pour le développement est constaté au même moment que l'amortissement ou la charge de dépréciation de l'actif connexe dans l'état consolidé des résultats d'EACL.

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Financement pour l'exploitation		
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	**14 450 $**	7 372 $
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	**7 196**	4 679
Financement reporté pour le développement constaté en résultat pour l'exercice	**204 752**	–
Financement reporté pour le déclassement et gestion des déchets	**125 804**	114 656
	352 202 $	126 707 $

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Régime de retraite

Les prestations de retraite des salariés de la Société sont assurées par le Régime de pension de retraite de la fonction publique. Les cotisations sont versées dans trois comptes, soit le Compte de pension de retraite de la fonction publique, le compte de la Caisse de retraite de la fonction publique et le compte Régime compensatoire. Les cotisations versées au titre des services rendus de l'exercice ont été comme suit :

(en milliers de dollars)	***2011***	*2010*
Cotisations salariales	**27 460 $**	25 971 $
Cotisations patronales	**54 917 $**	51 252 $

Le taux de cotisation de la Société au Compte de pension de retraite de la fonction publique est égal à celui des salariés et les cotisations au compte de la Caisse de retraite de la fonction publique correspondent à un multiple de 1,86 des cotisations des salariés (1,94 en 2010). Les cotisations au compte Régime compensatoire pour l'année civile 2011 équivalent à 9,5 fois les cotisations des salariés (8,9 fois pour l'année civile 2010). Ces multiples pourraient changer après réévaluation de la part de l'administration du Régime de pension de retraite de la fonction publique.

b) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse certaines indemnités de cessation d'emploi et autres prestations, comme il est décrit à la note 3 q). L'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée, son financement étant assuré lorsque les prestations sont payées. Ainsi, le régime n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations constituées.

(en milliers de dollars)	***2011***	*2010*
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice	**75 074 $**	72 490 $
Coût des services rendus de l'exercice	**4 471**	4 143
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	**3 830**	5 442
Prestations versées	**(8 163)**	(8 954)
Pertes (gains) actuariels	**(123)**	1 953
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	**75 089**	75 074
Pertes actuarielles nettes non amorties	**(3 898)**	(4 022)
Passif au titre des prestations constituées	**71 191**	71 052
Tranche à moins de un an du passif au titre des prestations constituées	**(9 224)**	(9 551)
Passif au titre des prestations constituées, montant net	**61 967 $**	61 501 $
Coût du régime d'avantages, montant net		
Coût des services rendus de l'exercice	**4 471 $**	4 143 $
Intérêts débiteurs	**3 830**	5 442
Charge du régime de prestations pour l'exercice	**8 301 $**	9 585 $

Les gains ou pertes actuariels cumulatifs excédant 10 % de l'obligation sont amortis sur la durée de service résiduelle moyenne des salariés actifs. La durée de service résiduelle moyenne des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux futurs complémentaires est de 11 ans (11 ans en 2010). La date de mesure de l'obligation au titre des prestations constituées est le 31 mars 2011, et la dernière évaluation actuarielle de ces prestations a été réalisée en mars 2011. La prochaine évaluation aura lieu en mars 2012.

Les principales hypothèses actuarielles qui ont été posées pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées de la Société sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 4,95 % (5,15 % en 2010).
- Un taux de croissance de la rémunération de 2,15 % (2,5 % en 2010).

15. PROVISIONS ET MONTANT À PAYER À L'ACTIONNAIRE

(en milliers de dollars)	*2011*	*2010*
Provision pour pertes sur contrats et autres provisions	**222 989 $**	217 140 $
Montant à payer à l'actionnaire et autres apports remboursables	**9 407**	15 592
Total des provisions	**232 396 $**	232 732 $

La Société a accusé des retards dans les projets de prolongation de la vie utile en cours et les coûts estimatifs d'achèvement de ces projets ont augmenté de façon considérable. Par conséquent, des pertes prévues ont été constatées à titre de passif et comptabilisées au poste « Provisions » au bilan consolidé de la Société.

Le solde du montant à payer à l'actionnaire et des autres apports remboursables représente le financement affecté reçu en excédent des montants affectés aux programmes financés et des autres produits en espèces provenant des ventes d'eau lourde (note 16).

16. CAPITAL D'APPORT ET FINANCEMENT REPORTÉ POUR LE DÉCLASSEMENT

Le capital d'apport comprend environ 135 millions de dollars (161 millions de dollars en 2010) liés aux crédits parlementaires reçus pour la production des stocks d'eau lourde. Jusqu'en 1995–1996 inclusivement, la Société devait rembourser au gouvernement du Canada, sous forme d'un dividende, le produit en espèces de la vente des stocks d'eau lourde financés par le gouvernement du Canada. De 1997 à 2006 et aux termes d'une décision du Conseil du Trésor, il était demandé à la Société de garder le produit de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement du Canada dans un fonds réservé devant servir aux activités de déclassement dans les 10 ans suivant la décision. À mesure que la Société a vendu ou loué de l'eau lourde financée par le gouvernement du Canada, elle a viré le produit en espèces de ces activités du capital d'apport au financement reporté pour le déclassement, qui a servi à financer les activités permanentes de déclassement.

Un montant équivalent au produit des ventes réalisées au cours des 10 ans de l'entente et reçu après le 1er avril 2006 (note 6) est viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement. Cependant, il n'est pas nécessaire de conserver les fonds dans un compte réservé aux activités de déclassement. Les autres produits en espèces provenant des ventes d'eau lourde sont constatés à titre d'apports remboursables au gouvernement du Canada et ils figurent dans le poste « Provisions » du bilan consolidé de la Société (note 15).

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut diverses opérations avec le gouvernement du Canada, ses organismes ainsi que d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les notes 9, 10, 12, 13, 14, 15 et 16 décrivent les secteurs touchés par les opérations entre la Société et le gouvernement du Canada.

18. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET OBLIGATIONS

a) Engagements

La Société a conclu des contrats de location-exploitation non résiliables venant à échéance à diverses dates aux fins de la location de bureaux. Ces contrats sont assortis d'une clause d'indexation des loyers. La Société a également pris d'autres engagements irrévocables à l'appui de ses activités et de ses projets. Les paiements futurs minimaux pour satisfaire à ces obligations sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
2012	83 163 $
2013	11 385
2014	7 928
2015	8 170
2016	7 462
Après 2016	15 206
	133 314 $

b) Obligations réglementaires

Afin d'assurer la conformité aux modalités des permis de site délivrés par la CCSN et à d'autres exigences réglementaires, la Société a effectué d'importants investissements dans l'infrastructure de bâtiments neufs ou existants des installations de Chalk River. Des dépenses de 40 millions de dollars ont été prévues par la Société dans le cadre de ces projets en 2012. Le financement de ces engagements est assuré par des crédits parlementaires.

c) Cautionnements d'exécution et dommages-intérêts extrajudiciaires

Il est d'usage dans le secteur de se servir de lettres de crédit, de cautionnements de garantie et d'autres cautionnements d'exécution dans le cadre de contrats importants. Ces cautionnements peuvent englober des garanties qu'un projet sera mené à terme ou qu'un projet ou un matériel donné répondra à des critères de rendement définis. Les dommages-intérêts extrajudiciaires représentent les montants qui sont déterminés par les parties pendant la préparation d'un contrat et que la partie lésée reçoit à titre de dédommagement en cas de non-respect d'une exigence déterminée du contrat (p. ex. retard d'exécution).

Dans le cours normal des activités, EACL garantit également la réalisation de certains projets dans des délais précis et peut avoir à verser des dommages-intérêts extrajudiciaires si elle ne s'acquitte pas de ses obligations.

Le montant global du risque potentiel pour la Société aux termes des cautionnements d'exécution est estimé à quelque 213 millions de dollars. Les risques potentiels de dommages-intérêts extrajudiciaires sont estimés à 96 millions de dollars au 31 mars 2011. La direction a évalué l'incidence des dommages-intérêts extrajudiciaires sur les projets de prolongation de la vie utile en cours et a tenu compte de cette incidence dans le calcul de la provision pour pertes sur contrats (note 15).

d) Autres

Le 8 juillet 2008, MDS (Canada) Inc. a entamé une action en justice contre EACL et le gouvernement du Canada relativement aux activités de production d'isotopes d'EACL. Le montant réclamé à EACL et au gouvernement du Canada s'élève à 1 600 millions de dollars et fait actuellement l'objet d'un examen. Aucune provision n'a été constatée dans les états financiers étant donné que le passif, le cas échéant, n'est pas déterminable pour le moment.

Dans le cours normal de ses activités, EACL est partie à diverses autres réclamations et actions en justice. EACL a obtenu des avis de ses propres conseillers et de conseillers externes pour évaluer les réclamations fondées en droit et les actions en justice entamées par ou contre elle. La Société évalue donc avec soin la probabilité de succès des réclamations et actions en justice. Bien que l'issue finale des réclamations et actions en justice en cours au 31 mars 2011 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis qu'elles n'auront aucun effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation d'EACL.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de son exploitation, EACL effectue des opérations qui l'exposent à des risques financiers de crédit, d'illiquidité et de marché. Le programme global de gestion des risques de la Société porte principalement sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à réduire au minimum les incidences négatives possibles sur le rendement de la Société.

La gestion des risques incombe à la direction de la Société et permet de repérer, d'évaluer et, le cas échéant, de contrôler l'incidence négative de ces risques. Les risques importants sont surveillés et analysés avec le comité d'audit du conseil d'administration.

Évaluations à la juste valeur

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur selon les PCGR et pour l'accroissement des informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. L'entité doit classer les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants : niveau 1 – les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques; niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées des prix); et niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables).

La juste valeur sert avant tout à évaluer les placements et les contrats de change à terme. Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur aux 31 mars 2011 et 2010.

	2011				2010			
(en milliers de dollars)	***Niveau 1***	***Niveau 2***	***Niveau 3***	***Total***	*Niveau 1*	*Niveau 2*	*Niveau 3*	*Total*
Actifs évaluées à la juste valeur								
Bons de Trésor		**– $**		**– $**		13 998 $		13 998 $
Dépôts à terme		**–**		**–**		15 000		15 000
Acceptations bancaires		**–**		**–**		10 000		10 000
Obligations		**32 999**		**32 999**		29 665		29 665
Total de l'actif		**32 999 $**		**32 999 $**		68 663 $		68 663 $

Aucun passif n'est évalué à la juste valeur.

Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 : données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 : données non observables qui ne sont pas fondées sur des données de marché.

La juste valeur représente les estimations de la direction quant à la valeur du marché à un moment précis. La valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers se rapproche de leur juste valeur aux 31 mars 2011 et 2010, à l'exception des créances et des créditeurs à long terme. La juste valeur des créances à long terme s'établit à 164,3 millions de dollars (185,7 millions de dollars en 2010).

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers de la Société ainsi que leur classement dans les bilans consolidés aux 31 mars 2011 et 2010.

(en milliers de dollars)	***2011***	*2010*
Juste valeur des actifs dérivés		
Classés dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Bons du Trésor	— $	13 998 $
Dépôts à terme	—	15 000
Acceptations bancaires	—	10 000
	— $	38 998 $
Fonds en fiducie		
Obligations	**32 999**	29 665
	32 999 $	29 665 $
Total	**32 999 $**	68 663 $

Aucun passif dérivé n'est évalué à la juste valeur.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque lié aux opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle. Les opérations en devises peuvent entraîner des variations dans la gestion de la trésorerie des opérations. Les activités de gestion du risque de change de la Société ont pour objectif de réduire le risque lié aux opérations et la volatilité connexe du bénéfice et des engagements de la Société. Cet objectif est demeuré inchangé par rapport à 2010. La Société conclut actuellement des opérations dans de nombreuses devises, mais le risque découlant de ces opérations est principalement lié au dollar américain.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations relatives à l'instrument financier. En 2011, les objectifs de gestion du risque de crédit d'EACL étaient les mêmes que ceux de 2010.

Équivalents de trésorerie et placements à court terme

La gestion du risque de crédit de la contrepartie a pour objectif de prévenir les pertes liées aux actifs financiers. Les mesures d'atténuation des risques encourus par EACL sont les suivantes :

- Suivi effectué aux niveaux de gestion appropriés;
- Mise en œuvre d'une stratégie de placement conservatrice;
- Tous les instruments ont une durée d'au plus un an.

En date du 31 mars 2011, tous les instruments sont cotés R1 faible ou plus par Dominion Bond Rating Service et A1 ou plus par Standard and Poor's.

Débiteurs (créances clients)

Le risque encouru en raison des créances est faible car la clientèle particulière d'EACL appartient à un secteur réglementé par les gouvernements. La valeur comptable des débiteurs est gérée en assurant le suivi individuel des factures, et la provision pour créances irrécouvrables est établie selon des mesures de révision et un processus d'approbation restrictifs appliqués à chaque facture.

Cinq clients (huit en 2010), représentant chacun plus de 4 % du total des débiteurs (4 % en 2010), devaient collectivement 83 % (87 % en 2010) du total des débiteurs. Aucune créance importante n'est due en devises.

Le tableau ci-dessous présente les soldes des débiteurs, présentés selon leurs échéances, et la provision pour créances irrécouvrables :

(en milliers de dollars)	*2011*
En règle	**42 312 $**
1 à 30 jours	**27 632**
31 à 60 jours	**11 958**
61 à 90 jours	**18 333**
Plus à 90 jours	**56 245**
	156 480
Provision pour créances irrécouvrables	**(1 141)**
Total des créances clients	**155 339 $**
Produits non facturés et autres	**107 414 $**
Débiteurs et produits non facturés	**262 753 $**

Au cours de l'exercice, la provision pour créances irrécouvrables a augmenté de 0,2 million de dollars pour s'établir à 1,1 million de dollars.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les activités de gestion du risque de taux d'intérêt de la Société ont pour objectif de réduire au minimum la volatilité des revenus et des charges de la Société. Le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Société se limite aux variations des taux d'actualisation s'appliquant à la provision pour déclassement et pour gestion des déchets et aux créditeurs à long terme. Les variations des taux d'actualisation sont fondées sur un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit qui est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Une augmentation de un pour cent du taux entraîne une diminution de 484 millions de dollars de la provision pour déclassement et gestion des déchets et une diminution de un pour cent du taux entraîne une augmentation de 663 millions de dollars du passif.

L'exposition au risque d'EACL est réduite par :

- Le nombre limité d'opérations comportant des paiements d'intérêts.
- Des placements dans des instruments financiers qui présentent relativement peu de risque.
- Des placements dans des institutions de bonne réputation.

En 2011, les objectifs d'EACL en matière de gestion du risque de taux d'intérêt étaient les mêmes qu'en 2010.

d) Risque de réglementation

Le secteur au sein duquel évolue la Société est fortement réglementé. Des changements apportés à la politique gouvernementale pourraient nuire à la situation financière de la Société. La gestion du risque de réglementation de la Société a pour objectif de surveiller activement les changements réglementaires et de les mettre en œuvre rapidement afin qu'elle puisse poursuivre ses activités. En 2011, les objectifs d'EACL en matière de gestion du risque de réglementation étaient les mêmes qu'en 2010.

e) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que la Société ne dispose pas de fonds suffisants pour satisfaire à ses engagements et obligations. La gestion du risque d'illiquidité de la Société a pour objectif le maintien de réserves suffisantes et disponibles rapidement afin d'être en mesure de respecter en tout temps ses obligations en matière de liquidités. EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III et, à ce titre, des contraintes s'appliquent aux emprunts qu'elle effectue pour honorer ses obligations. La Société dépend du financement que lui accorde son actionnaire pour s'acquitter de ses obligations.

EACL gère le risque d'illiquidité :

- En procédant à des révisions interfonctionnelles des projets et activités d'affaires.
- En communiquant fréquemment avec son actionnaire pour gérer ses besoins de liquidités et obtenir un financement approprié.
- En conservant un portefeuille de placements hautement liquides et d'instruments très rapidement convertibles en liquidités avec des contreparties de grande qualité.

En 2011, les objectifs d'EACL en matière de gestion du risque d'illiquidité étaient les mêmes qu'en 2010. Cependant, la Société a demandé des fonds additionnels au gouvernement du Canada pour satisfaire à ses obligations. Au 31 mars 2011, la Société détenait un montant de 18,6 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie. Des créditeurs et charges à payer de 118,7 millions de dollars sont exigibles à moins de un an. Des créances à long terme (note 11) de 19,3 millions de dollars sont exigibles à moins de deux ans, dont une tranche de 13,3 millions de dollars est exigible à moins de un an.

Le plan de financement de la Société fait partie du plan d'entreprise. Il est révisé et approuvé annuellement par le Conseil d'administration et le gouvernement du Canada (note 2). Le financement des activités et des engagements futurs d'EACL est assuré par le gouvernement du Canada.

20. GESTION DU CAPITAL

Parce que la Société est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada est détentrice des actions de la Société. Seul le Parlement peut autoriser l'acquisition et la vente de ces actions. En outre, son passif est, à la limite, celui de Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

La capacité d'EACL d'obtenir du capital supplémentaire, par l'émission de titres de capitaux propres ou de titres d'emprunt, est conforme aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par le passé, aucune dette à long terme n'a été contractée. Le capital supplémentaire a été obtenu sous forme de contributions du gouvernement du Canada.

La gestion du capital de la Société a pour objectif de fournir suffisamment de liquidités pour qu'elle puisse respecter ses obligations financières et poursuivre ses plans opérationnels et stratégiques tout en offrant un rendement raisonnable au gouvernement du Canada grâce à ses diverses activités commerciales. Cette responsabilité est assumée grâce aux fonds reçus périodiquement du gouvernement du Canada et aux sommes perçues par l'exploitation et grâce au portefeuille de valeurs hautement liquides ou d'instruments très rapidement convertibles en trésorerie avec des contreparties de grande qualité. En 2011, les objectifs d'EACL en matière de gestion du capital étaient les mêmes qu'en 2010.

La structure du capital de la Société se compose des capitaux propres négatifs, des créditeurs à long terme, du financement reporté pour les immobilisations, du financement reporté pour le développement, du financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets et de la provision pour déclassement et gestion des déchets. Comme ces sources de financement fournissent un montant de capital limité, la Société dépend principalement du financement pour l'exploitation et les immobilisations fourni par l'actionnaire, qui est demandé dans le plan d'entreprise.

21. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2010 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les états financiers de 2011.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Glenna Carr

Nommée au conseil d'administration en janvier 2008, présidente du conseil d'administration d'EACL, Mississauga (Ontario)

Mme Carr a été présidente du conseil d'administration d'Independent Electricity System Operator; présidente du conseil d'administration de la Technical Standards and Safety Authority; présidente du Conseil canadien pour les partenariats public-privé; administratrice d'Ault Foods Ltd.; présidente-directrice générale de Carr-Gordon Limited; vice-présidente de Laidlaw Inc.; et sous-ministre au Conseil de gestion du gouvernement, du ministère de la Consommation et du Commerce et du ministère de la Formation professionnelle du gouvernement de l'Ontario. Elle a été lauréate, en 2001, du prix national pour l'innovation et l'excellence du Conseil canadien pour les partenariats public-privé et porte le titre d'administratrice agréée IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2005.

Comités : présidente, comité consultatif spécial; membre d'office du comité d'audit, du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire, du comité des ressources humaines et de la gouvernance et du comité d'examen des risques de projet.

Hugh MacDiarmid

Président-directeur général d'EACL, Mississauga (Ontario)

Administrateur d'ALH Holding Inc.

M. MacDiarmid est ancien directeur général de Holden America LLC; président-directeur général de Laidlaw Educational Services; vice-président exécutif de la division commerciale du Canadien Pacifique; président-directeur général de Lumonics Inc.; et l'un des principaux associés de McKinsey & Company. Il a déjà été nommé par le gouvernement du Canada au poste de président du Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente et par le gouvernement de l'Ontario au poste d'administrateur d'Ortech International. Il a été nommé au conseil d'administration en janvier 2008.

Comités : Membre d'office du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire, du comité des ressources humaines et de la gouvernance et du comité d'examen des risques de projet. Il participe au comité d'audit et au comité consultatif spécial sur invitation.

Marcel Aubut, O.C., O.Q., c.r., Ad. E.

Avocat, associé directeur, Heenan Blaikie, Montréal (Québec)

M. Aubut est ancien président-directeur général des Nordiques de Québec et gouverneur de la LNH. Il est fondateur du cabinet d'avocats Aubut Chabot qui a fusionné avec le cabinet Heenan Blaikie; fondateur et président du conseil du Parc technologique du Québec métropolitain; et président-directeur général des Productions Trans-Amérique Ltée. Ses mandats d'administrateur passés et présents comprennent : Hydro-Québec, Purolator, Whole Foods Market Canada, Olymel, COVAN, le Temple de la renommée des sports du Canada, Boralex, Intra Continental Insurers Ltd., General Insurance Company Inc., La Laurentienne-Vie du Canada, Groupe Investors, Æterna Zentaris Inc., NHL Pension Society, le comité de la candidature de Toronto pour les Jeux panaméricains de 2015 et la Fondation Nordiques. Il a été officier de l'Ordre national du Québec (2006); membre (1986) et officier (1993) de l'Ordre du Canada; lauréat de la médaille officielle de l'Assemblée nationale du Québec (1981); conseiller de la Reine (1986); et lauréat de la distinction honorifique d'Avocat émérite décernée par le Barreau du Québec (2009). En 2010, il a été élu président du Comité olympique canadien, il a reçu le titre de *Grand Québécois* remis par la Chambre de commerce de Québec et la médaille de *Gloire de L'Escolle*. Il a été nommé au comité exécutif de l'Association Francophone des comités nationaux olympiques, président du conseil de la Fondation olympique canadienne et président honoraire d'Olympiens Canada. En 2011, M. Aubut a été nommé membre de la Commission des relations internationales du Comité International Olympique.

Comités : Membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance.

Richard Boudreault

Président-directeur général, Exploration Orbite Inc.

M. Boudreault est ancien président-directeur général de PyroGenesis Inc.; chef des services technologiques et vice-président des stratégies de l'entreprise d'ART Recherches et Technologies Avancées Inc.; conseiller administratif à la Caisse de dépôt et placement du Québec; et professeur de génie mécanique à l'Université de Sherbrooke. Il est administrateur de Mechtronix, d'ITSMax et de GeoMax, et a été administrateur de 25 cabinets et organisations. Il est titulaire d'un baccalauréat en physique de l'Université de Montréal, d'une maîtrise en génie de l'Université Cornell et d'un MBA de l'Université de Sherbrooke. Il a été nommé au conseil d'administration en décembre 2007.

Comités : Membre du comité d'audit, du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire et du comité consultatif spécial.

Peter Currie

Membre du conseil d'administration de la Société Canadian Tire Limitée, d'Intelius Inc., d'Arise Technologies Corporation et de ViXS Systems Inc.

M. Currie est ancien premier vice-président et directeur financier de Corporation Nortel Networks Limitée; vice-président et chef des finances de la Banque Royale du Canada; et premier vice-président principal et directeur financier de la Nord-américaine, compagnie d'assurance-vie. Ancien membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'Université York; ancien membre du conseil de la York University Development Corporation; ancien membre du conseil d'administration du Toronto East General Hospital, de l'Institut C.D. Howe; et ancien président du conseil de Symcor Inc. En 2003, il a été lauréat du Prix du directeur financier canadien de l'année de PricewaterhouseCoopers, de Dirigeants financiers internationaux du Canada et de la Société Caldwell Internationale. Il a été nommé au conseil d'administration en juillet 2008.

Comités : Président du comité d'audit et membre du comité consultatif spécial.

Claude Lajeunesse, Ph.D.

Président-directeur général, Association des industries aérospatiales du Canada

M. Lajeunesse est ancien président de l'Université Concordia, à Montréal, et de l'Université Ryerson, à Toronto, ainsi que président-directeur général de l'Association des universités et collèges du Canada. Il est membre et président du conseil du Groupement Aéronautique de Recherche et Développement en Environnement, président de la Fondation Schmeelk du Canada et membre du conseil du Comité Canada-Israël. Il a été nommé au conseil d'administration en mars 2005.

Comités : Président du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire; membre du comité d'examen des risques de projet et du comité consultatif spécial.

John Luxat, Ph.D.

Professeur et chaire du Programme de professeurs-chercheurs industriels CRSNG/UNENE, analyse de la sécurité nucléaire, Université McMaster

M. Luxat est ancien vice-président et administrateur de la Nuclear Safety Solutions Limited. Il possède 32 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie nucléaire au Canada. Il est membre de la Commission d'experts sur le nucléaire de la province d'Alberta. Il est ancien président et trésorier de la Société Nucléaire Canadienne. Il est membre de la Société Nucléaire Canadienne, de l'American Nuclear Society et du conseil consultatif de l'International Association for Structural Mechanics in Reactor Technology. Il est titulaire d'un doctorat en génie électrique de l'Université de Windsor. Il a été nommé au conseil d'administration en octobre 2008.

Comités : Membre du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire.

Carol Perry

Administratrice de sociétés

Mme Perry est ancienne commissaire de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et administratrice de DALSA Corporation et de la Société indépendante de gestion du marché de l'électricité. Elle a été présidente du conseil d'administration du St. Joseph's Health Centre de Toronto et administratrice de la Bloorview MacMillan Children's Foundation. Ancienne banquière en services d'investissement, elle a occupé des postes supérieurs à RBC Dominion Valeurs mobilières, à Richardson Greenshields et à Marchés mondiaux CIBC. Elle est ingénieure et porte le titre professionnel d'IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a été nommée au conseil d'administration en juillet 2008.

Comités : Présidente du comité d'examen des risques de projet et membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance et du comité consultatif spécial.

Gordon H. Shaw

Administrateur, secrétaire général et président du conseil consultatif d'Aeolis Wind Power Corporation

M. Shaw est ancien cadre supérieur de la Compagnie pétrolière Impériale Ltée. Il a été vice-président et directeur général du Parti réformiste du Canada; président et membre du conseil d'administration de Terra Mines Ltd.; et président et administrateur du SPL Wastewater Recovery Centre. Il a été membre du conseil consultatif de Strategic Power Solutions. Il a été nommé au conseil d'administration en décembre 2007.

Comités : Membre du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire et du comité des ressources humaines et de la gouvernance.

Stella Thompson

Administratrice de sociétés, Calgary (Alberta)

Mme Thompson a les mandats d'administration suivants en cours : Alberta's Electricity Balancing Pool, Alberta Provincial Audit Committee, Alberta WaterSmart (president), Calgary Airport Authority, Genome Alberta (vice-présidente) et First Calgary Financial. Elle porte le titre d'IAS.A conféré par l'Institut des administrateurs de sociétés et, en 2005, elle a été reconnue par le Women's Executive Network et la Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario comme l'une des 100 femmes les plus influentes du Canada. Elle a aussi été vice-présidente de Petro-Canada. Elle a été nommée au conseil d'administration en septembre 2002.

Comités : Présidente du comité des ressources humaines et de la gouvernance; membre du comité d'audit et du comité d'examen des risques de projet.

Barbara Trenholm

Professeure émérite, Faculté des sciences administratives, Université du Nouveau-Brunswick

Mme Trenholm est Fellow de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, administratrice de Plazacorp Retail Properties Ltd., entre autres, et membre de l'Institut des administrateurs de sociétés. Parmi les prix qu'elle a reçus, notons le Prix d'excellence canadien en enseignement de la gestion décerné par le National Post et PricewaterhouseCoopers; le Global Teaching Excellence Award, un prix d'excellence décerné par l'Université du Nouveau-Brunswick; et le prix Dr. Allan P. Stuart pour l'excellence en enseignement. Elle a été membre du conseil d'administration de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, est présidente sortante de l'Institut des comptables agréés du Nouveau- Brunswick et a été doyenne intérimaire de la faculté des sciences administratives de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle a été nommée au conseil d'administration en juin 2002.

Comités : Membre du comité d'audit et du comité d'examen des risques de projet.

CONSEILLERS SANS DROIT DE VOTE

Graham Brown

Administrateur, Conseil canadien pour les partenariats public-privé

M. Brown est ancien président et chef de la direction de Carillion Canada Inc., chef de l'exploitation de Ontario Power Generation et de National Power PLC et ancien vice-président principal de British Petroleum PLC. Il a également été administrateur de Ontario Power Generation, de National Power, de Seafield Resources et de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick. Il possède un baccalauréat spécialisé en mathématique de la Durham University, à Durham en Angleterre. Il a été nommé au conseil d'administration en février 2010.

Comités : Membre du comité d'examen des risques de projet.

Elizabeth Dowdeswell

Présidente et chef de la direction, Conseil des académies canadiennes, conseillère en gestion.

Mme Dowdeswell est ancienne présidente fondatrice et chef de la direction de la Société de gestion des déchets nucléaires du Canada; directrice générale du Programme des Nations Unies pour l'environnement; sous-secrétaire générale des Nations Unies; sous-ministre adjointe d'Environnement Canada; directrice exécutive, Commission royale d'enquête sur l'assurance-chômage; et sous-ministre de la Culture et de la Jeunesse de la Saskatchewan. Ses mandats d'administratrice présents comprennent : Technical Standards & Safety Authority; Ashco Shareholders Inc, Associated Engineering; Ontario Genomics Institute et Grands défis Canada. Elle est également membre du Standing Advisory Group on Technical Assistance and Cooperation, AIEA. Elle détient une maîtrise ès sciences de la Utah State University. Elle a été nommée au conseil d'administration en février 2010.

Comités : Membre du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire.

H. Glenn Rainbird, O.C.

Administrateur, Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, et membre, Comité consultatif du Commandement aérien, Aviation canadienne

M. Rainbird a été président et chef de la direction de TRLabs. Il a également occupé divers postes de cadres au sein de Nortel Networks et de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. De plus, il a été président et administrateur de la société Veridian, du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement et de l'Edmonton Regional Airports Authority. Il est colonel honoraire de la 8e Escadre de la base des Forces canadiennes de Trenton. Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 2003. Il est récipiendaire des prix Forum Hewlett-Packard et Autoroute canadienne de l'information. Il détient un baccalauréat en sciences appliquées en génie civil et il détient un MBA de l'Université Queen's. Il a été nommé au conseil d'administration en octobre 2010.

Comités : Membre du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire.

GROUPE DE DIRECTION

Glenna Carr
Présidente du conseil d'administration

Hugh MacDiarmid
Président-directeur général

Ala Alizadeh
Vice-président, Marketing et expansion des affaires

Bruce Ambeault
Vice-président, Contrats

George Bothwell
Vice-président principal, Relations extérieures et communications

Richard Coté
Vice-président, Commerce, Laboratoires nucléaires

Anthony DeVuono
Vice-président principal et responsable principal des techniques

Earnest (Hank) Drumhiller
Vice-président et directeur général, Opérations, Laboratoires nucléaires et agent principal du nucléaire

Tracy Greig
Vice-présidente, Chaîne d'approvisionnement

Kent Harris
Vice-président principal et directeur général des finances

Allan Hawryluk
Vice-président principal, Passation stratégique de contrats

Jerry Hopwood
Vice-président, Mise au point des produits

Georgina Kossivas
Vice-présidente, Finances

William Kupferschmidt
Vice-président et directeur général, Recherche et développement

Joseph Lau
Vice-président, Mise en œuvre technique

Jonathan Lundy
Vice-président principal, avocat général principal et secrétaire général

Beth Medhurst
Vice-présidente principale, Ressources humaines

Joan Miller
Vice-présidente et directrice générale, Déclassement et Gestion des déchets

William Pilkington
Vice-président principal, Exploitation

Michael Robins
Vice-président principal, Restructuration

Ian Trotman
Vice-président, Gestion des projets et ingénierie

Robert Walker
Vice-président principal, Laboratoires nucléaires

GOUVERNANCE

La structure de gouvernance d'EACL est semblable à celle des sociétés cotées en bourse, à l'exception du fait que les membres du conseil d'administration, le président du conseil d'administration et le président-directeur général d'EACL sont nommés par l'actionnaire, le gouvernement du Canada, par voie de décret.

En 2010–2011, le conseil a orienté, commenté et évalué les plans stratégiques d'EACL et a approuvé ses principaux contrats et projets. Cette année, le conseil et son Comité consultatif spécial ont porté une attention particulière à la prestation d'une gouvernance efficace à l'égard de la restructuration d'EACL, y compris une diligence raisonnable dans le cadre du projet du gouvernement du Canada visant à trouver des propriétaires ou des investisseurs pour les opérations commerciales.

Le cadre de gouvernance d'entreprise d'EACL repose sur les pratiques exemplaires figurant dans les Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques publiées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le conseil d'administration reconnaît qu'une gouvernance efficace exige l'amélioration continue des processus et des pratiques de l'entreprise qui servent à assurer un degré élevé de reddition de comptes à toutes les parties prenantes.

En 2010–2011, EACL a continué de mettre en œuvre et de renforcer ses activités de gouvernance afin d'améliorer la reddition de comptes, la transparence et la confiance dans toute l'organisation. Plus particulièrement, le conseil a mis en œuvre les projets suivants :

- Il a continué le projet de recrutement et de relève aux postes d'administrateurs afin d'assurer sa continuité et son bon leadership, conformément aux priorités stratégiques.
- Il a fait un examen annuel de la structure des comités du conseil dans le but d'assurer une surveillance optimale par le conseil des risques commerciaux et des autres risques connexes.
- Il a retenu les services de trois conseillers spéciaux sans droit de vote afin d'apporter au conseil et à ses comités une expertise additionnelle et d'assurer une surveillance efficace des priorités stratégiques, notamment les risques liés aux projets, l'achèvement des projets commerciaux d'envergure et les activités de restructuration des Laboratoires nucléaires d'EACL.
- Il a fourni une diligence raisonnable et des conseils sur le projet de restructuration par le gouvernement du Canada.
- Il a continué de présenter des rapports réguliers au ministre des Ressources naturelles du Canada concernant l'accomplissement de son rôle et de l'exécution de ses responsabilités en matière de gouvernance.
- Le président du conseil a aussi prononcé plusieurs discours-thèmes sur la gouvernance des sociétés d'État devant des auditoires formés d'administrateurs et d'administrateurs éventuels.

Le conseil d'administration

L'exercice dernier, le conseil d'administration comptait 12 membres. Dix d'entre eux sont indépendants, dans le sens où ils ne font pas partie de la direction et n'ont aucun intérêt, commercial ou autre, dans la Société.

Les activités commerciales d'EACL sont régies par le conseil d'administration, qui assume les principales responsabilités de gérance, telles qu'elles sont définies dans sa charte. Ces responsabilités comprennent la surveillance de la gestion financière, la détection des principaux risques, l'approbation de l'orientation stratégique de l'organisation, l'examen des objectifs de politique publique de la Société ainsi que le respect des obligations juridiques générales.

Le tableau plus bas montre le registre des présences de chacun des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités au cours de l'exercice. La rémunération accordée aux membres du conseil est conforme aux Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en Conseil. Mme Cassie Doyle, sous-ministre de Ressources naturelles Canada et M. Hugh MacDiarmid, président-directeur général d'EACL, sont des administrateurs non indépendants et, par conséquent, n'ont pas reçu pas de rémunération à titre de membres du conseil.

Le conseil d'administration évalue régulièrement son efficacité et son fonctionnement à l'aide d'un processus d'évaluation faisant appel à de l'expertise externe. Il a aussi créé des normes régissant les administrateurs qui énoncent les compétences à posséder et les critères à respecter pour être un membre efficace du conseil d'administration. Ces critères respectent les Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques, publiées par le Bureau du Conseil privé, et un processus d'orientation est en place pour mieux faire connaître ces normes aux nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration a approuvé plusieurs politiques et procédures de gouvernance qui l'aideront à assumer son rôle et ses responsabilités.

Tableau de présence des administrateurs aux réunions du conseil et des comités, 2010–2011

Administrateur	*Audit (7 réunions)*	*Sciences, technologie et surveillance nucléaire (10 réunions)*	*Ressources humaines et gouvernance (7 réunions)*	*Examen des risques de projet (9 réunions)*	*Consultatif spécial (8 réunions)*	*Conseil d'administration (12 réunions)*
G. Carr[1]	7/7	8/10	7/7	9/9	8/8	10/12
H. MacDiarmid[1]	7/7	10/10	7/7	9/9	8/8	12/12
M. Aubut			6/7			5/12
R. Boudreault	7/7	10/10			8/8	11/12
G. Brown[3]				7/9		7/12
P. Currie	7/7				8/8	11/12
C. Doyle[2]						6/7
E. Dowdeswell[3]		10/10				9/12
C. Lajeunesse		10/10		7/9	8/8	11/12
J. Luxat		9/10				12/12
C. Perry			7/7	9/9	7/8	11/12
G. Rainbird[3]		4/4				4/4
G. Shaw		10/10	7/7			12/12
S. Thompson	6/7		7/7	8/9	4/8 (en tant qu'invité)	12/12
B. Trenholm	7/7			9/9		11/12

1 Membres d'office de tous les comités, à l'exception de M. MacDiarmid, qui n'est pas membre du comité d'audit ni du Comité consultatif spécial.

2 C. Doyle a démissionné du conseil le 26 novembre 2010.

3 Conseiller spécial sans droit de vote auprès du conseil d'administration d'EACL (G. Rainbird s'est joint au conseil en septembre 2010 en tant que conseiller spécial sans droit de vote et membre du comité des sciences, de la technologie et de la surveillance nucléaire).

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Non audité)

(en millions de dollars)	***2011***	*2010**	*2009**	*2008**	*2007**
Opérations commerciales					
Revenus	**448 $**	428 $	322 $	541 $	514 $
Produits d'intérêts	**11**	11	14	17	19
Bénéfice net (perte nette) avant l'investissement dans le développement de produits	**213**	(104)	(330)	50	80
Financement pour le développement de produits	**40**	29	24	38	–
Frais de développement	**(40)**	(29)	(25)	(87)	(69)
Constatation du financement reporté pour le développement	**205**	–	–	–	–
Dépréciation d'actifs incorporels	**(205)**	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	**213 $**	(104) $	(331) $	1 $	11 $
Opérations de recherche et de technologie					
Revenus	**50 $**	33 $	65 $	58 $	56 $
Financement	**315**	312	198	150	113
Perte nette, exclusion faite des installations de production d'isotopes	**(22)**	(16)	(14)	(41)	(70)
Financement	**34**	21	67	–	–
Dépréciation	**–**	–	–	247	–
Charges	**21**	9	58	9	–
Perte nette	**(10) $**	(5) $	(5) $	(297) $	(70) $
Gestion du passif					
Financement	**126 $**	115 $	105 $	96 $	63 $
(Perte nette) bénéfice net	**(263) $**	29 $	(77) $	(68) $	(84) $
Situation financière					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**19 $**	48 $	33 $	65 $	141 $
Stocks d'eau lourde	**291**	292	294	295	299
Dépenses en immobilisations	**39**	50	51	111	84
Immobilisations corporelles	**239**	231	191	142	246
Provision pour déclassement et gestion des déchets	**3 357**	3 085	3 100	3 008	2 928
Créditeurs à long terme (exclusion faite de la tranche à moins de un an)	**6 $**	18 $	30 $	41 $	47 $
Autres					
Revenus provenant des exportations	**147 $**	163 $	105 $	136 $	124 $
Effectif à temps plein	**4 830**	4 957	4 891	4 728	4 135

** Certains chiffres ont été reclassés pour en permettre la comparaison avec ceux des états financiers de 2011.*

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Canada

Sheridan Park
2251 Speakman Drive
Mississauga (Ontario)
Canada L5K 1B2

Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Laboratoires de Whiteshell
Pinawa (Manitoba)
Canada R0E 1L0

Place de Ville, Tour B
112, rue Kent, bureau 501
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0S4

2000, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec)
Canada H3A 3H3

Projet de remise en état de
Point Lepreau
430 Bayside Drive
Saint John (Nouveau-Brunswick)
Canada E2J 1A8

177 Tie Road, Concession 4
Douglas Point – B01
Tiverton (Ontario)
Canada N0G 2T0

Gestion des déchets radioactifs
de faible activité
1900, promenade City Park
Bureau 200
Ottawa (Ontario)
Canada K1J 1A3

Argentine

I. Nuñez 1567, 6e étage
(C1429BVA) Ciudad Autonoma
de Buenos Aires
Argentine

Chine

AVIC Plaza 1104B
Dongsanhuan Zhonglu Yi No. 10
Beijing 100022
Chine

Sun Tong Infoport Plaza 21A
Huai Hai Xi Lu No. 55
Shanghai 200030
Chine

Roumanie

95–99, rue Polona
2e étage, secteur 1
010496 Bucarest
Roumanie

6 rue Medgidiei, Pavillon 5 (U2)
Camerele 108 – 109, Etaj P
905200, Cernavoda, Constanta
Roumanie

Corée du Sud

4e étage, IL Won Building
1000-1 Daechi-dong, Kangnam-Ku
Séoul 135–280
Corée du Sud

États-Unis

5235 Westview Drive
Bureau 100
Frederick, Maryland 21703

Renseignements
Demandes de renseignements
Sans frais : 1-866-513-AECL (2325)

Services de marketing
Courriel : info@aecl.ca

Visitez notre site Web
www.aecl.ca

English version
The English version of our annual report will be provided upon request.

Canada

IMPRIMÉ AU CANADA • PRINTED IN CANADA
CC1-3/2011F
CW-002400-REPT-004_F Rev. 0